

Bulletin Numismatique

Novembre 2025

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

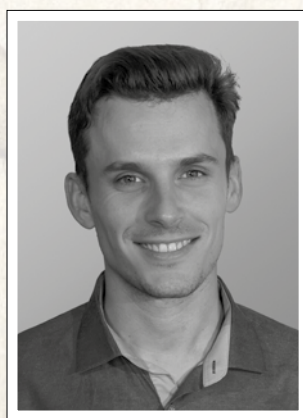
cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 ACTUALITÉS DE LA SENA
- 8 LES BOURSES
- 9 LES ÉVÈNEMENTS NUMISMATIQUES
AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE
- 10-11 LE COIN DU LIBRAIRE,
NUMISMATIQUE BYZANTINE LES CLÉS POUR BIEN DÉBUTER
- 12 LE COIN DU LIBRAIRE,
COMMODOUS, THE PUBLIC IMAGE OF A ROMAN EMPEROR
- 13 ENCORE LES PARISI : QUART DE STATÈRE D'OR
- 14 STATÈRE DE BILLON DES VÉNÈTES : TOUT EST DANS LE NEZ
- 15 « AMIS DU PEUPLE ROMAIN » :
STATÈRE ÉDUEN DU TYPE DE CHENÔVES
- 16-17 AVANT VERCINGETORIX :
STATÈRE D'OR ARVERNES ANÉPIGRAPHE AU TYPE CAS
- 18-19 THÉODOSE II : UN SOLIDUS QUI CASQUE !
- 20-21 MARONÉE VENDANGE POUR DIONYSOS !
- 22-23 PHILIPPES DE MACÉDOINE :
STATÈRE D'OR DE PELLA OU D'AMPHIPOLIS ?
- 24 ACANTHE : SCÈNE DE CHASSE SUR UN TÉTRADRACHME
- 25 MACÉDOINE : PERSÉE FAIT LE POIDS
- 26-27 LA MAURÉTANIE AU TEMPS DE JUBA II :
UNE HISTOIRE DE FAMILLE
- 28 HECTÉ DE PHOCÉE : TOUT POUR HERMÈS !
- 29 LES AMIS DES ROMAINES (ADR)
- 29 HECTÉ DE PHOCÉE : TOUT POUR HERMÈS !
- 30-31 PLOTINE & MATIDIE : DANS LA FAMILLE DES AUREI
DE TRAJAN, JE VOUDRAIS LA...
- 32 AUREUS DE VITELLIUS : UNE HISTOIRE DE FAMILLE !
- 33 COMMODORE PORPHYROGÉNÈTE :
AUREUS D'UN BEL ADOLESCENT
- 34-35 DIDRACHME ROMANO CAMPANIEN :
ENTRE DEUX GUERRES PUNIQUES
- 36-37 INTERNET AUCTION MONNAIES DU 18 NOVEMBRE 2025 :
DERNIÈRE LIGNE DROITE
- 38-39 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 40 LA REMISE DU PRIX DE L'AINP 2024 LE 19 SEPTEMBRE À LA BNF
- 42-43 « LE FRANC, LES ESSAIS, LES ARCHIVES »
LOUIS-PHILIPPE (1830-1848)
- 44-45 COIN DU FRANC
- 46-47 LE PROJET DE 10 FRANCS 1974 :
QUAND ROTY SERT DE MODÈLE À MATHIEU
- 48 UN HOMMAGE AMICAL
RENDU À PHILIPPE THÉRET ET À SES CO-AUTEURS
- 49 NEWS DE PCGS EUROPE
- 50-54 LE 20^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'UN GRAND CHEF D'ÉTAT,
AUTHENTIQUE NUMISMATE
- 55 ANNO SANCTO & SEDE VACANTE :
UN PRÉCÉDENT DANS L'HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ
- 56-57 20 LIRE 1821, UN MODÈLE UNIQUE !
- 58-60 INTERNET AUCTION DU 18 NOVEMBRE 2025 : LES PORTE-LOUIS
- 62 ET POURQUOI PAS LES ESSAIS D'IMPRIMEURS ?
- 64 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

La charge de travail qu'impose le niveau de qualité et de services que nous souhaitons offrir aux collectionneurs étant sans cesse croissante, l'équipe poursuit le développement de son pôle infographie/photographie et s'enrichit d'un nouveau collaborateur, Alexis Verdin. Il se présente à nos lecteurs :



Après l'obtention d'une licence en design graphique puis d'un master en design et en stratégies de communication, j'occupe désormais le poste d'infographiste/photographe chez CGB Numismatique. Curieux et passionné par l'image et la communication visuelle, j'ai toujours accordé une importance particulière à l'équilibre entre esthétique et lisibilité dans mes réalisations. Rejoindre le pôle infographie et photographie de CGB Numismatique représente pour moi l'opportunité de mettre mes compétences au service d'un domaine passionnant et riche en histoire. C'est avec plaisir que je souhaite contribuer par mon expertise et mon sens créatif à mettre en valeur les monnaies, médailles et billets proposés à la vente mais également à la production des contenus visuels, afin de valoriser l'identité et l'image de CGB Numismatique.

Nous sommes convaincus qu'Alexis apportera un regard neuf et dynamique, et qu'il contribuera pleinement à faire rayonner notre passion commune pour la numismatique.

Joël CORNU

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - Jean-Marc DESSAL - Alice JUILLARD - Yvert & Tellier - Pauline BRILLANT - Laurent SCHMITT - Christian CHARLET - Laurent BONNEAU - Numisbids - PCGS Paris - the Portable Antiquities Scheme - Michel TAILLARD - Philippe THERET - Franck PERRIN - Stack's Bowers - Antoine CLERC - Christophe DARRAS - Paul SAMSON - Pierre ANDREENKO - Arnaud CLAIRAND - Viviane BÉCLIN - Marie BRILLANT - la Sena - Heritage - Joël CORNU - Alexis VERDIN - Sixbid

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

MONNAIES DU MONDE & MONNAIES ANTIQUES VENTE PLATINUM SESSION® & SIGNATURE®

Dallas | 6–8 novembre

Sélection de notre vente de novembre

Consultez tous les lots et enchérissez sur [HA.com/3126](https://ha.com/3126)



Royaume de Macédoine. Alexandre III le Grand (336–323 av. J.-C.)
Distatère or. NGC AU★ 5/5 - 5/5,
Très beau style



Auguste (27 av. J.-C.–14 ap. J.-C.)
Cistophore argent
NGC Choice AU 5/5 - 2/5,
Très beau style



Claude I (41–54 ap. J.-C.) Aureus
NGC Choice AU★ 5/5 - 4/5



Arménie: Arménie cilicienne. Gosdantin I,
2 Tram ND (1298–1299)
MS61 NGC



Grande-Bretagne : Élisabeth Ire
(1558–1603), ryal en or "Ship" de
15 shillings ND (1584–1586)
MS63 NGC
Provenance: collection Thomas Law



Grande-Bretagne: Charles II,
épreuve en argent Broad 1662
MS62 NGC
*Provenance: collections Murdoch,
Montagu, Trattle et Tyssen*



Grande-Bretagne: Victoria,
"Una and the Lion",
5 livres or qualité Proof, 1839
PR62 Deep Cameo PCGS



Jamaïque: Colonie britannique.
George II, 8 escudos or contremarqué
(Doublon) ND (vers 1773)
XF45 NGC
Provenance: collection Brand



Mexique: République,
20 pesos or 1888 Go-R
MS63+ NGC

Renseignements : Heritage Auctions Europe Cooperatief U.A.

0032/(0)22040140 | Brussels@HA.com | [HA.com/Belgium](https://ha.com/Belgium)

DALLAS | NEW YORK | BEVERLY HILLS | CHICAGO | PALM BEACH
LONDRES | HONG KONG | MUNICH | TOKYO | PARIS | AMSTERDAM | BRUXELLES | GENÈVE
Nous acceptons à tout moment des consignations de qualité dans plus de 50 catégories.
Avances en espèces disponibles immédiatement.
Plus de 2 million d'enchérisseurs en ligne.

BP 20 % ; rendez-vous sur [HA.com](https://ha.com) 85040

HERITAGE
AUCTIONS
THE WORLD'S LARGEST
NUMISMATIC AUCTIONEER

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 1 012 913 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES

À VENIR DE CGB.FR

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

cliquez ici

LE FRANC LES ESSAIS, LES ARCHIVES NAPOLÉON I^{ER} (1803-1815)



59€

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Viviane BÉCLIN
Département antiques
viviane@cgb.fr



Alice JUILARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
clairand@cgb.fr



Ophélie LE DEZ
Département royales françaises
ophelie@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département modernes françaises
benoit@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Maureen CHLOUS
Responsable de l'organisation des ventes.
Département modernes françaises
maureen@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde et euros
pauline@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Jean-Marc DESSAL
Responsable du département billets
jm.dessal@cgb.fr



Fabienne RAMOS
Département billets - Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr



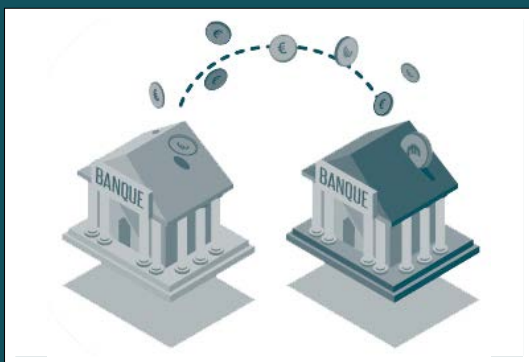
Eduard KOCHAROV
Département billets
eduard@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0

FRAIS DEMANDÉS LORS DE LA MISE EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : Numisbids, Sixbid.



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme AcSearch.

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2025-2026



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

Internet Auction novembre 2025 Date limite des dépôts : mardi 21 octobre 2025	Date de clôture : mardi 18 novembre 2025 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction décembre 2025 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 27 septembre 2025	Date de clôture : mardi 02 décembre 2025 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction janvier 2026 Date limite des dépôts : mardi 16 décembre 2025	Date de clôture : mardi 13 janvier 2026 à partir de 14:00 (Paris)



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

Internet Auction novembre 2025 DÉPÔTS CLÔTURÉS	Date de clôture : mardi 25 novembre 2025 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction janvier 2026 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 31 octobre 2025	Date de clôture : mardi 06 janvier 2026 à partir de 14:00 (Paris)

1 La SENA vous invite à assister à la **conférence de M. Christian Charlet**, président d'honneur de la SENA, le mercredi 5 novembre à 18h30 à la **Monnaie de Paris**, 11 quai de Conti, 75006 Paris (salle du Conseil in situ et visioconférence), sur :

*Médailles et jetons de la franc-maçonnerie
parmi les plus remarquables*

Dans le prolongement de la conférence-débat sur les rosicru-ciens et la franc-maçonnerie, avec la participation de Laurent Schmitt, président d'honneur de la SENA, organisée en mai dernier par Charlotte Rousset, de l'université de Lille, avec deux de ses collègues, Christian Charlet commentera et expliquera un échantillon de médailles et jetons de la franc-maçonnerie, choisis parmi les plus remarquables selon lui.

L'auteur, qui écrit sur les médailles et jetons maçonniques depuis 1988 dans les *Cahiers numismatiques* et le *BSFN*, fut un des principaux contributeurs de l'ouvrage de Marc Labouret, *Les métaux et la mémoire*, publié et primé en 2007. Auparavant, il fut, entre autres auprès du professeur André Combes, historien réputé de la franc-maçonnerie, co-auteur de l'article sur « La Franc-Maçonnerie et la Révolution française », publié en 1989 pour le bicentenaire de la Révolution. À Cuba en 2000, Christian Charlet fut le conférencier qui présenta les deux grands francs-maçons latino-américains Simon Bolivar, le Libertador, et José Martí, héros de l'indépendance cubaine respecté même de Fidel Castro.

Son propos sera émaillé de nombreuses informations inédites livrées aux auditeurs pour la première fois.



Illustration : Médaille de reconnaissance des francs-maçons français à leur Grand Commandeur, l'académicien Viennet, qui a su préserver leur indépendance vis-à-vis de Napoléon III.*

* Jean-Pons-Guillaume Viennet, cinq fois opposé à l'élection de Victor Hugo à l'Académie française, décédé en 1868, avant V. Hugo qui s'est vengé en le réduisant au silence.

2. Prochaine conférence :
Mercredi 10 décembre : *L'infortune d'une série médaillistique pourtant originale conçue par Geneviève Granger (1908-1910)*, par K. Schaal.

3. Le *RTSÉNA* n° 12 est paru : *Du Trésor royal au salaire de la mine. Monnaies, monétaires et pouvoirs mérovingiens*. Prix public port compris : 40 € France / 50 € hors France ; adhérents : 35 € / 45 €.

4. Présence de la SENA : 50^e rencontres numismatiques nationales de Nice le dimanche 23 novembre, Hôtel Splendid, 50 boulevard Victor Hugo, 06000 Nice.

RETROUVEZ L'HISTOIRE DU *FRANC*

à la vente sur **Cgb.fr**

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

NOVEMBRE

1 Pierrelatte (26) (tc), Bourse multi-collections, salle des fêtes, ave du M^{al} Juin (8h30-17h) (info : 06 84 47 40 18)

 **1** Tineux (51) (N), 6^e Salon Numismatique en Champagne, salle des Fêtes Guy Hallet, rue de la Croix Cordier (entrée : 3€ ; 9h – 16h) (info : anr51.numismatique@orange.fr)

1 Harelbeke (B) (N), 20^e bourse numismatique et archéologique, CC Het Spoor, Eilandstraat 6 (8h-15h) (info : urbain.hautekeete@skynet.be)

1 Londres (GB) (N), London Coin Fair, Novotel London West, One Shortlands, Hammersmith London W6 8DR (10h-16h, entrée : 3 & 5 £) (info : www.coinfairs.co.uk)

2 Ribemont (02) (tc), Bourse toutes collections, Salle Blondel et salle polyvalente (8-17h) (info : ribemontcollections@hotmail.com)

2 Saint-Amand-Montrond (18) (tc), Bourse toutes collections, salle de bal, place de la République (8-17h) (info : gaillard9@orange.fr)

2 Neu-Ulm (D) (N+B), Bourse numismatique, Ratiopharm, Eurpastrasse 21 (entrée : 6€)

2 Reichenbach (D) (N), Bourse numismatique, Neuberinhausn Weinholdstrasse 7 (9-13h)

5 Paris (75) Réunion de la SENA, Monnaie de Paris, (18h30-20h00) <https://www.sena.fr/>

8 Paris (75) Réunion de la SFN (14h à 17h) (<https://www.sfnnumismatique.org/actus/>)

8 Duisburg (D) (N), Bourse numismatique, Glückauf-Halle Duisburg, Dr. Kolb Strasse 2 (9h30-13h) (info : www.gmf-moers.de)

8/9 Boulogne-sur-Mer (62) (tc), Rencontre des collectionneurs, salle de la Faïencerie (9-17h) (info : assophilatelique62200@gmail.com)

9 Birmingham (GB) (N), Midland Coin Fair, National Motorcycle Museum, Bickenhill (10h-15h30, entrée : 3£) (info : <https://www.coinfairs.co.uk/midland-coin-fair/>)

11 Tirlémont/ Tienen (B), 54^e Bourse numismatique internationale, salle culturelle « Manège », Sint Jorisplein 25 (7h30-16h) (freddy.stoop@gmail.com)

15 Livry-Gargan (93) (tc), Salon multi-collections, gymnase Marcel-Alfred Vincent (8-17h30) (info : cgl.collectionneurs@gmail.com)

15 Stralsund (D) (N), Bourse numismatique, Inter City Hotel am Bahnhof, Trisbeer Damm 76 (9-15h) (info : dieter@amitosch.de)

15/16 Argenton-sur-Creuse (36) (tc) Bourse multicollections, espace J. Frappat, rue de la Grenouille (9-18h) (info : jtissier@hotmail.fr)

15/16 Soliers (14), (R) Caen, 1000 ans d'histoire par les timbres et les monnaies, salle polyvalente, rue de la Résistance

16 Colmar (68) (N), 43^e Journée Numismatique Régionale, salle des Catherinettes, 8 rue Kleber (entrée : 3€ ; 9h-16h)

16 Poissy (78) (tc), Bourse toutes collections, Centre de diffusion artistique, 53 avec Blanche de Castille (8h30-17h) (info : etoilephilapoissy@live.fr)

16 Reims (51) (tc), Bourse multicollections, salle Goulin, rue de la Neuvième (9-17h) (info : 06 15 17 26 09)

16 Würzburg (D) (N), 87^e Bourse des collectionneurs, Kürnachtalhalle, Legfeld Weg und Spörzplatz (9-15h)

23 Lille (59) (N), 45^e Bourse numismatique de Lille, le Gymnase, 7 place de Sébastopol (9h-17h) (info : m.guilbert5949@laposte.net)

 **23** Nice (06) (N) 50^e rencontre numismatique, Hôtel Splendid, 50 ave Victor Hugo (entrée : 2€ - 9-17h) (info : 06 11 25 30 26)

23 Thionville (57) (tc), Salon du collectionneur, Espace Veymerange, 14 route de Buchel (entrée : 2€ - 8-17h) (info : miguelbernard@free.fr)

23 Berkel-Enschot (NL), Bourse internationale aux monnaies, Hôtel de Druivetro, Bosschweg 11 ; Berkel Enschoot (9h-15h) (info : munteners@gmail.com ; <https://www.muntensbeurs-tilburg.nl/>)

23 La-Grande-Motte (34) (tc), Journée des collectionneurs, Salle de Haute Plage (9-17h) (info : 06 14 11 65 47)

23 Montbéliard (25) (tc) Salon multi-collections, La Roselière (entrée : 2€ -9-17) (info : 06 77 89 86 76)

23 Saint-Priest (69) (tc), CN Rhodanien, 41^e Bourse aux monnaies, Espace Mosaïque, 47-49, rue Aristide Briand (entrée : 1€ ; 9h-17h) (info : 06 69 72 91 57)

23 Salon-de-Provence (13), Salon toutes collections, espace Charles Trenet, 17 bld A. Briand (info : alexpacaphil@laposte.net)

23 Thann (68) (tc), Salon multicollections, cercle Saint-Thiebaut, 22 rue Kléber (9-17h) (info : dominiqueperry@sfr.fr)

29 Huddersfield (GB) (N), Yorkshire Coin Fair, Cedar Court Hotel, Lindley Moor Road, Ainley Top, (9h30-14h ; entrée : 2£) (info : theyorkshirecoinfair@hotmail.com)

29 Pessac (33) (Ph+tc), Salon philatélique et multicollections, salle Bellegrave, rue du colonel R. Jacqui (9-18h) (info : jean.kabouche@gamil.com)

30 Annonay (07) (tc), Bourse multi-collections, salle des fêtes, rue J. Baker (9-18h) (info : 06 82 60 64 22)

30 Antony (92) (tc), Bourse toutes collections, salle André Malraux, ave Léon Hamel (9-18h) (info : aprd-timbres@wanadoo.fr)

30 Dinan (22) (tc) Salon multi-collections, salle Schuman, rue Louis Weiss (9-17h) (info : moreaudidier85@wanadoo.fr)

30 Pau/ Uzein (64) (N), Salon numismatique de Pau-Uzein (9h-17h) (info : 06 36 91 56 16)

30 Ris Orangis (91) (tc), Salon toutes collections, Cossec, Gymnase, J. Owen, ave de l'Aunette (8h30-17h) (info : 06 74 13 90 48)

30 Saint-Gall (CH) (N), Bourse numismatique de la Suisse orientale, Kongresszentrum Einstein, Berneggstrasse 2 (10-16h)

LES ÉVÈNEMENTS NUMISMATIQUES AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE

01 novembre 2025	6 ^e salon Numismatique Champagne - Reims - Tinquex	Tinquex - Reims (51)	France métropolitaine
23 novembre 2025	50 ^e Rencontres numismatiques nationales de Nice	Nice	France métropolitaine
06 décembre 2025	Monexpo Automne 2025 - Bagnolet	Bagnolet	France métropolitaine
15 / 18 janvier 2026	54 ^e New York International Numismatic Convention	New York	États-Unis
29 / 31 janvier 2026	World Money Fair - Berlin 2026	Berlin	Allemagne
20 / 22 mars 2026	Singapore International Coin Fair	Singapour	Singapour
01 mai 2026 / 03 mai 2026	37 ^e Tokyo International Coin Convention (TICC)	Tokyo	Japon

*Nous vous invitons
à retrouver CGB
lors de ces événements
numismatiques*

*Prenez rendez-vous
dès à présent
avec nous pour convenir
d'un dépôt éventuel
à l'adresse
contact@cgb.fr*

CERCLE NUMISMATIQUE DE NICE
DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2025

9H - 17H, HÔTEL SPLENDID
50, bd. VICTOR-HUGO à NICE

50^{es} Rencontres Numismatiques
Bourse aux Monnaies & Billets



Contact : 06 11 25 30 26

Exposition numismatique :
**"La numismatique maritime,
de l'Antiquité jusqu'à nos jours"**

Entrée : 2 €

LE COIN DU LIBRAIRE, NUMISMATIQUE BYZANTINE LES CLÉS POUR BIEN DÉBUTER

Cédric Wolkow, *Numismatique Byzantine. Les clés pour bien débuter*, Éditions Bnumis, Besançon, 2025, broché, 15 x 22,5 cm, 193 p., couv. couleur, illus. n&b dans le texte, 155 fig. Code : Ln 99. Prix : 17€.

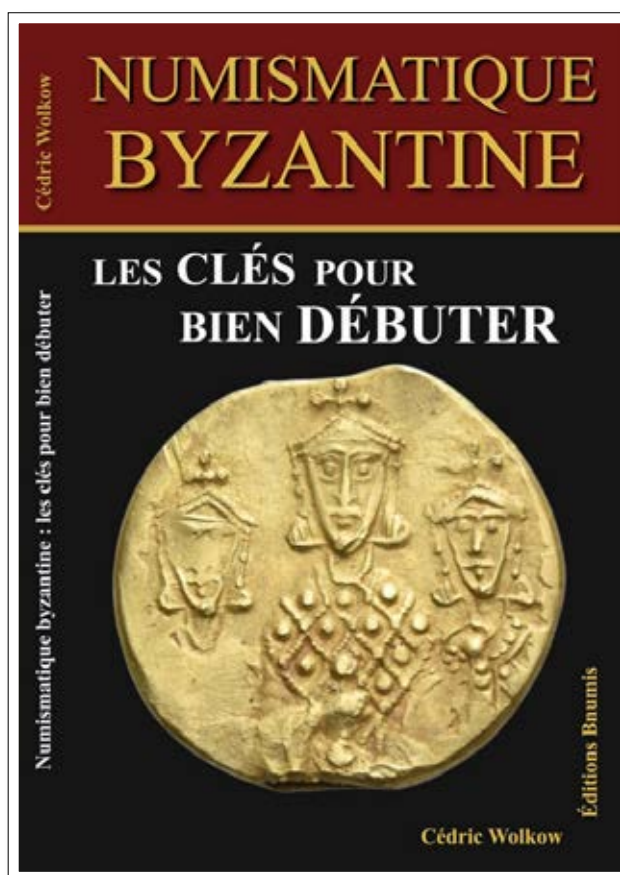
Dans le *Bulletin Numismatique* de juin 2025 (BN 253, p. 10-11) nous vous présentions le nouvel ouvrage de Cédric Wolkow, *Numismatique romaine, les clés pour bien débuter*, Besançon 2025. Aujourd'hui, dans la même collection, nous sommes heureux de vous présenter la suite avec la *Numismatique Byzantine*. En réalité, cet ouvrage, bien que complémentaire du précédent, est complètement indépendant du premier. Si Cédric Wolkow continue sur cette lancée et à ce rythme de production, il va devenir le « Lucky Luke » de la numismatique !

Même format, même type de présentation, même mise en page, même type de prix, on ne change pas une équipe qui gagne. Avec 193 pages, il est à peine plus épais que son prédécesseur. Cependant, si les ouvrages sur les monnaies romaines sont légion, même pour les débutants, plus rares sont les prix de ces ouvrages, destinés à toutes les bourses, même les plus plates. 15€ pour bien débuter les monnaies romaines, c'est une gageure. C'est peut-être encore plus véridique avec bien débuter avec les monnaies byzantines à 17€. À quand bien débuter avec les monnaies grecques à 19€ ?

En attendant, quel plaisir de découvrir de tels ouvrages, destinés aux débutants, mais pas seulement, à des prix aussi raisonnables. Véritables incontournables, ce devrait être un devoir absolu que de se les procurer, dans les plus brefs délais avant de commencer une collection de monnaies romaines ou de monnaies byzantines.

Cependant, la tâche sera plus ardue pour la seconde catégorie, car les monnaies byzantines sont infiniment moins abondantes sur le marché que les monnaies romaines et se rencontrent plus rarement sur nos territoires occidentaux. En effet, l'Empire byzantin est beaucoup plus centré sur la partie orientale de la Méditerranée, même si à certaines époques, il a rayonné bien au-delà des rives du Bosphore, en particulier au VI^e siècle après J.-C. avec Justinien I^{er} (527-565). Le terme de byzantin est lui-même anachronique, apparu, bien longtemps après quand l'Empire avait disparu, c'est-à-dire après la chute de Constantinople (29 mai 1453). Il faut plutôt évoquer l'Empire romain d'Orient (491-1453), suite de l'Empire romain (27 avant J.-C. – 476 après J.-C.) tombé sous les coups des Barbares et d'Odoacre, roi des Ostrogoths qui a déposé le dernier empereur romain, Romulus Augustule, le 4 septembre 476, mettant fin ainsi à l'Antiquité pour laisser la place au Moyen Âge.

C'est à cette aventure que nous invite Cédric Wolkow au travers de son ouvrage qui constitue bien une « invitation au voyage » et à la découverte. Les « Byzantines », c'est aussi et peut-être avant Rome, le III^e siècle et Gallien, sa spécialité, son « violon d'Ingres », raison pour laquelle, il l'évoque parfois avec nostalgie, une pincée de poésie, un brun d'amour et d'humour qui ne se dément pas au fil des pages et de la lecture de son ouvrage.



Organisé autour de cinq parties, l'ouvrage se lit facilement, même si parfois nous pouvons avoir l'impression de redites. Le monnayage byzantin n'est pas plus difficile à appréhender que le monnayage romain, mais il est plus hermétique et demande un effort supplémentaire de compréhension et d'attention. Si le monnayage romain était construit autour de la réussite humaine, le monnayage byzantin, lui, s'appuie sur Dieu, la foi et son représentant sur terre, l'empereur, le *basileus*. Plus stéréotypé, parfois figé, voire hiératique, il n'en n'est pas moins intéressant et vivant à partir du moment où nous en acceptons les règles et les arcanes. Classées avec les monnaies antiques, les monnaies byzantines sont pleinement ancrées dans le Moyen Âge et ces périodes les plus obscures, « Dark Ages », comme aiment à les nommer les Anglo-Saxons. Dans la lignée des monnaies romaines, les monnaies byzantines sont parfois difficiles au début à distinguer de leurs émules. Quelle différence en dehors du nom, entre un Zénon et un Anastase qui sont chacun à une extrémité théorique, l'un du monnayage romain, l'autre aux sources du monnayage byzantin. Cependant certains, et parfois jusqu'à une date très récente, font plonger Byzance dans des racines bien plus profondes et plus anciennes. Ils font débuter cette période à Constantin I^{er} (306-337) avec la fondation de Constantinople (mai 330) ou bien encore à la mort de Théodose I^{er} en janvier 395 quand Orient et Occident, bien que gouvernés par ses fils, Arcadius et Honorius, vont connaître au cours du V^e siècle des destins différents, parfois contraires, avec toujours le même but et la même volonté de réunification des deux *pars occidentalis* et *orientalis*. Quand Odoacre renvoient les insignes impériaux à Constantinople après la

LE COIN DU LIBRAIRE, NUMISMATIQUE BYZANTINE LES CLÉS POUR BIEN DÉBUTER

déposition de Romulus Augustule, on peut alors imaginer que c'est chose accomplie. En fait, les deux destins divergent à partir de ce moment-là. Et tous les efforts qui seront entrepris ensuite, tant sur le plan politique que sur le plan religieux, restent un échec, de la reconquête de Justinien I^{er} au Grand schisme (1054) en passant par les tentatives d'union et de réunion. Aussi prégnante que la chute de Constantinople en 1453 sous les coups des Turcs de Memhet II fut celle provoquée par la prise de Constantinople par les Croisés en 1204, la déposition de l'empereur byzantin et la création éphémère d'un Empire latin d'Orient (1204-1261) avec les pillages et les massacres qui l'ont accompagnée.

L'ouvrage s'ouvre sur les bases (p. 13-35) organisées autour d'un très beau préambule (p. 13-14). Il a été précédé en guise d'introduction, par la table des matières, encore une fois très importante et à marquer afin de pouvoir y revenir et s'y ressourcer (p. 4-7). L'ouvrage débute par une déclaration d'amour aux monnaies byzantines en guise d'introduction (p. 9), suivie d'une lettre aux lecteurs du volume 1 : oui, celui consacré aux monnaies romaines que nous avons déjà évoqué (p. 11-12) qui débouche sur le préambule déjà évoqué plus haut, accompagné par une définition de ce qu'est le monnayage byzantin (p. 15-18), mais aussi ce qu'il n'est pas. Complété par l'art du collectionneur (p. 19-23), ce passage pourrait s'adresser à n'importe quel collectionneur pour n'importe quelle collection ou période, complété des sempiternels états de conservation et des règles à respecter. Prenez le temps de lire ces quelques pages et demandez-vous pourquoi et pour qui vous collectionnez. En répondant à ces deux questions simples, vous pourrez ainsi dégager une ligne directrice et une philosophie de collection et parfaire les dictons « connais-toi toi-même » et « je sais que je ne sais pas ».

Avec les spécificités de la collection byzantine, l'auteur nous fait pénétrer complètement dans l'ouvrage (p. 23-30), avec en complément un lexique, sommaire, mais nécessaire (p. 31-34). Les choses sérieuses débutent avec la deuxième partie (p. 35-58) avec l'ensemble des systèmes monétaires, pouvoirs et iconographies. Tour à tour, Cédric pénètre les arcanes d'une histoire byzantine, complexe et tourmentée résumée comme il l'indique, en moins de 1000 mots, schématique, mais combien utile (p. 35-38). Il revient ensuite sur la place tenue par l'or dans ce système et le rayonnement de cet empire jusqu'à son effondrement ruiné par les guerres, les famines, les épidémies, les guerres civiles et les conflits interrégionaux. Il explicite les différents systèmes monétaires qui ont rythmé la vie de l'Empire (p. 35-49). Nous invitons le lecteur à revenir souvent sur ce chapitre fondamental. Il aborde ensuite le rôle politique et religieux de la monnaie au travers du « trône et l'auréole ! Métamorphoses du pouvoir impérial à Byzance », p. 51-55). Cet ensemble est complété par les métaux plutôt que les « matériaux » utilisés sur les monnaies byzantines (p. 57-58).

Une troisième grande partie débute avec la typologie des monnaies byzantines (p. 59-95) où l'auteur étudie les différents dénominations par métaux, en débutant par l'or, le bronze, puis l'argent et ses avatars avant de conclure sur les

monnayages anonymes. Ce chapitre est parfois un peu confus avec des allers-retours monétaires et métalliques. Une quatrième partie est consacrée aux analyses techniques du monnayage (p. 97-133) où sont abordés successivement ce qui a trait à l'atelier monétaire (p. 97-102), la fabrication des espèces (p. 103-111), avant d'approfondir les aspects iconographiques du monnayage. Nous découvrons l'importance du portrait impérial avec ses nombreux attributs (p. 111-116) puis la place des personnages sur la monnaie, à distinguer de la présence divine, puis une comparaison des deux (p. 117-118). Une place importante est tenue par le vêtement, son aspect sacralisé et les différents attributs qui l'accompagnent (p. 119-121). Un sixième point de cette très importante partie est réservé à la lecture et la compréhension des monnaies byzantines qui, du latin au départ passent au grec progressivement (p. 123-132). Les deux dernières parties sont plus techniques (p. 135-155 et 157-182) mais seront très utiles au lecteur et à celui qui découvre la monnaie byzantine avec des tables de correspondance entre les années de règne des empereurs et les indictions. Ces cycles de 15 ans, au rythme annuel entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année suivante qui n'est pas sans rappeler l'année égyptienne, ont été créés par Constantin pour des raisons fiscales, appliquées entre les règnes de Justinien I^{er} et de Constant II (p. 135-137 et 139-141). La valeur de la monnaie byzantine et son pouvoir d'achat seront très utiles au lecteur et le laisseront imaginer ce que permettait d'acheter un *solidus* ou un *folles* (p. 143-144). Après cet aparté, l'auteur revient sur les limites de cet Empire byzantin, un point déjà abordé en début d'ouvrage, mais qui se trouve là, un peu perdu entre « la poire et le fromage », et cependant si utile à la compréhension du monde byzantin (p. 145-147). L'auteur ne pouvait pas refermer ce vaste tour d'horizon sans envisager l'ensemble des monnayages périphériques du monde byzantin qui se fondent avec lui ou s'en inspirent, le copient ou au contraire le rejettent comme le monde arabo-musulman (p. 149-153).

Les annexes (p. 157-185) contiennent une chronologie qui sera très utile pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec l'histoire de Byzance (p. 157-172), complétée par une liste des souverains byzantins (p. 173-178). L'ouvrage se referme sur une carte des ateliers (p. 178) avec une liste de ces derniers (p. 179). Les ultimes pages de l'ouvrage sont constituées par des listes d'abréviations de chiffres et de légendes transcrites ou traduites (p. 180-182).

Avant la bibliographie, sommaire (p. 187-188), et une liste de sites informatiques très utiles à consulter (p. 188), aux pages 183-185, l'auteur nous livre en guise de conclusion : « L'héritage byzantin, éclat d'or et de génie » et nous invite à poursuivre la quête et pourquoi pas à débiter une collection de monnaies byzantines.

Une table des 155 monnaies illustrées dans l'ouvrage (p. 189-191) et un index simplifié (p. 192-193) referment l'ouvrage.

En guise de conclusion pour clore ce compte-rendu : n'attendez pas pour vous procurer cet ouvrage enrichissant, une invitation au voyage et à collectionner.

Laurent SCHMITT (ADR 007)

LE COIN DU LIBRAIRE, COMMODUS, THE PUBLIC IMAGE OF A ROMAN EMPEROR

R. R. R. Smith, Christian Niederhuber, *Commodus, The Public Image of a Roman Emperor*, Wiesbaden, 2023, relié cartonné, 23 x 31 cm, 122 p. 99 pl., ill., n&b et couleur dans le texte (monnaies, glyptique et bustes). Code LC253/ Prix : 85€. (Ouvrage sur commande uniquement).

Nous avons déjà eu l'occasion de présenter un ouvrage de Christian Niederhuber, *Roman Imperial Portrait Practice in the Second Century AD. Marcus Aurelius and Faustina the Younger*, Oxford 2022 dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin Numismatique* (BN 254, p. 14-15). Dans le même esprit, aujourd'hui, nous voudrions vous présenter un second ouvrage sous la plume de C. Niederhuber, mais cette fois-ci, associé à R. R. R. Smith, professeur d'archéologie à Oxford. L'ouvrage consacré exclusivement à Commode s'articule autour de six chapitres, construits au départ sur un nouveau buste de Commode qui est apparu en 2015 sur le marché de l'art, un buste connu depuis longtemps et qui est allé rejoindre les collections de l'Ashmolean Museum. C'est l'occasion pour les deux auteurs de revenir sur les différents portraits de l'Empereur recensés depuis l'enfance jusqu'à son assassinat, au moment où le dernier Auguste de la dynastie Antonine s'identifiait à Hercule. C'est aussi un moyen de confronter la sculpture aux autres *media* : monnaies, médailles, camées et intailles avec une magnifique iconographie qui se développe sur 99 planches d'une qualité photographique indéniable, supportée sur un papier brillant de bonne tenue.

L'ouvrage s'ouvre sur une préface courte, sobre et de bon goût (p. 5), suivie de la table des matières (p. 7) et de celle des abréviations (p. 9-10). L'ouvrage traite immédiatement dans un premier chapitre du sujet principal du livre, à savoir ce nouveau buste de Commode qui est allé rejoindre l'Asmoelan Museum en 2015 quand il fut acquis par le musée. Au départ, ce buste en marbre colorisé, si il fut acquis en 2015, était connu depuis 1902 au travers d'une vente de Christie's. Le buste fut totalement restauré tel qu'il est aujourd'hui présenté (p. 11-19 et pl. 1-7 avec tous les détails possibles et prises de vues photographiques).

Dans un second chapitre est abordé le sujet des portraits impériaux (p. 21-42) d'un point de vue général et historique. Le troisième chapitre traite de la vie de Commode (p. 43-62) à partir des sources primaires : *Dion Cassius*, *Hérodien* et *l'Histoire Auguste*, largement illustrée par les monnaies (romaines, provinciales sans oublier les médaillons) qui égrènent la vie de l'Empereur entre 161 et 192, s'appuyant en particulier sur les dernières années de son existence où il s'identifie à Hercule, sans occulter sa participation aux Jeux du Cirque dans l'arène jusqu'à son assassinat dans la nuit du 31 décembre 192 et la révolution de palais qu'elle entraîne avec la nomination de Pertinax le 1^{er} janvier 193.

Un quatrième chapitre est consacré à Commode en tant que Prince et les quatre types de portraits déterminés entre 166 et 180, date de son accession à l'Empire. Ce chapitre s'appuie sur les monnaies, les médaillons et les bustes dont le premier conservé à Genève est daté de 166, date de la nomination de Commode comme César, tandis que le second trouve sa place en 172 (buste de Fawley Court, maintenant à Yale), alors que Commode est âgé de seulement 11 ans, le troisième de 175 (buste de Lanuvium, musée capitoline, Rome) quand Com-

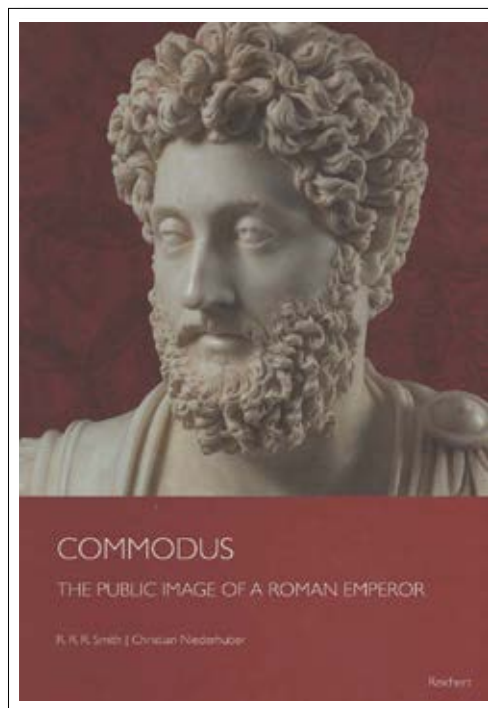
mode est nommé *Princeps Iuventutis* (Prince de la Jeunesse) et enfin le quatrième type à partir de 176 (bustes de Tivoli et de Liverpool) quand il devient co-empereur, associé à Marc Aurèle (p. 63-76).

Un cinquième chapitre est réservé dans les mêmes conditions à l'histoire de la statuaire et des autres sources à partir du moment où Commode règne seul après la disparition de son père en mars 180. Le cinquième buste retenu est celui du Getty Museum où Commode est âgé de 19 ans. Le sixième est identifié à celui de Houghton (Norfolk) placé en 183, tandis que le septième buste retenu est celui de l'Esquiline, Rome en 189 alors que l'auguste est âgé de 28 ans et enfin le huitième buste (Mantoue), placé, lui, à la fin du règne en 192 (p. 77-93). Un sixième chapitre referme l'ouvrage en essayant de replacer le nouveau buste dans cette chronologie. Il trouverait sa place entre les septième et huitième bustes entre 190 et 192 (p. 95-99).

Un appendice traite des gemmes, camées et intailles de Commode au nombre de 26 au total pour le règne (p. 101-103). Il est suivi par une copieuse bibliographie (p. 105-112) et une liste des illustrations incluses dans le texte et inscrites sur les 99 planches de l'ouvrage (p. 1132-118). Ces pages seront souvent consultées, très utiles à la compréhension et à l'interprétation de l'ensemble du texte. Un index, bien utile, referme l'ouvrage (p. 119-122) qui précède les planches. Dans les planches, nous en trouvons une consacrée à la « *Damatio Memoriae* » (pl. 186) à laquelle fut voué Commode en 193 avant de voir sa mémoire restituée par Septime Sévère qui se considérait comme le fils de Marc Aurèle et donc le frère de Commode.

Cet ouvrage est un régal pour les yeux, mais aussi pour l'esprit. Il est dans la continuité du travail que les Amis des Romaines (ADR) essaient année après année de faire découvrir à leurs membres où se mêlent à notre niveau, bien entendu, la numismatique, mais aussi la glyptique. Nous devrions y inclure dans le futur aussi la sculpture et la statuaire. Nous ne pouvons que conseiller l'acquisition de cet ouvrage qui est une véritable œuvre d'art.

Laurent SCHMITT (ADR 007)





Nous avons eu de nombreuses occasions dans le *Bulletin Numismatique* d'aborder le monnayage des Parisii (BN 230 à 255). Cependant en trois décennies nous n'avons proposé à la vente que trois de ces quarts de statères (DT 2422 = Sills 106f, pl. 17, 511-512) qui, dans les ouvrages anciens, étaient plutôt attribués aux Durocasses, que le Dr. Colbert de Beaulieu a rendus aux Parisii et que J. Sills, dans son remarquable ouvrage, nomme le troisième atelier des Parisii (mint C). Notre exemplaire (bga_1066193) est de loin le plus beau et le mieux venu à la frappe. Typologiquement, il est très proche de l'exemplaire 512 de Sills (BN 7807). C'est l'occasion pour nous de réexaminer ce type si proche des Parisii, mais si différent, ce qui en fait parfois le mal aimé de la série parisienne.

PARISII – RÉGION DE PARIS (II^e – I^{er} SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Parisii formaient un peuple petit mais puissant dont l'oppidum était Lutèce. Apparentés aux Sénons, les Parisii et la cité se seraient émancipés de leur tutelle, relativement tardivement, après la défaite arverne de 121 avant J.-C. La richesse des Parisii reposait sur le contrôle fluvial de la Seine et des confluent avec la Marne, la Bièvre, l'Ourcq et l'Oise. César choisit Lutèce en 53 avant J.-C. pour convoquer l'assemblée des peuples gaulois. Les Parisii furent parmi les premiers à répondre à l'appel de Vercingétorix, l'année suivante, en 52 avant J.-C. et fournirent un contingent de huit mille hommes pour l'armée de secours. Surveillés par Labienus, ami et légat de César, le territoire des Parisii fut le théâtre des derniers combats qui opposèrent Gaulois et Romains. Finalement, le chef aulerque Camulogène fut vaincu et tué près de Lutèce. César (BG. VI, 3 ; VII, 4, 34, 57, 75). Kruta : 36, 40, 46, 68, 365, 368.

Quart de statère d'or, atelier C, classe 1b, I^{er} siècle avant J.-C.
(Or, 1,77 g, 16 mm, 12 h)



A/ Anépigraphe

Tête à droite, la chevelure en arcs de cercle ; grènetis.

R/ Anépigraphe

Cheval disloqué à gauche ; au dessus, une rosace accostée de deux arcs de cercle ; grènetis.

LT 7804 var. – DT 2422

G. Depeyrot, *Moneta* 44, 195 (38 ex.)

J.-B. Colbert de Beaulieu, *Les monnaies gauloises des Parisii*, p. 142, fig. n° 15

John Sills, *Gaulish and early British Coinage*, Spink, London, 2003, p. 292-297 et 505 (31 ex.), pl. 17, 512 (type 1b, 106f)

ENCORE LES PARISII : QUART DE STATÈRE D'OR

Flan centré, un coup au revers déformant la monnaie, ainsi que des rayures au droit. Autrement, un bel état. Patine de collection.

Très rare. TTB

2 000€/ 4 000€

Notre exemplaire est très proche de l'exemplaire n° 15 du classement de la collection de Pierre-Carlo Vian. Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu intègre cette série dans le monnayage des Parisii, comme série homotypique. Dans le Nouvel Atlas, ces monnaies sont classées comme Parisiennes.

J. Sills précise que cette série spécifique serait issue d'un troisième atelier rattachable aux Parisii.

Toutes les monnaies de cette série sont altérées par un coup de burin, très nettement porté au revers de notre exemplaire, avec les traces en relief sur le droit. Pour ce type bien particulier correspondant à la classe 1b de Sills, p. 294 (n° 511-512), J. Sills indique que le style est beaucoup plus cru que pour la classe 1a et que les coins ont été gravés de manière hâtive. Il émet l'idée que ce type pourrait appartenir à une quatrième paire de coins retouchés ou regravés à partir de la troisième. Sur les 31 exemplaires recensés, Sills a isolé deux coins de droits et deux coins de revers (3 et 4) sans liaison de coin entre les deux séries. Nous avons 22 exemplaires pour la première paire de coins et 9 exemplaires pour la seconde. Notre exemplaire semble bien appartenir à la seconde catégorie. D. Sills signale que de nombreux exemplaires présentent des marques de démonétisation (coups de pinçon). Malgré le nombre d'exemplaires recensés, dont la plupart se trouvent conservés dans des collections publiques, ce type reste rare.

Au XIX^e siècle, lors de la rédaction du catalogue des monnaies gauloises de la BN, cette série était attribuée aux Parisii. Dans son ouvrage sur leur monnayage, J.-B. Colbert-de-Beaulieu classait cette série « homotypique des Parisii » au sud-ouest de Paris, entre les Aulerques Eburovices et les Carnutes, en proposant une attribution aux Durocasses qui lui est restée jusqu'au récent ouvrage de J. Sills. Dans son travail, il restitue cette série à un atelier rattachable aux émissions parisii. Selon J.-B. Colbert-de-Beaulieu, le poids des quarts de ce type « oscille entre 1,80 et 2,07 grammes ». Concernant la métrologie, il concluait qu'il ne s'agissait en fait d'un tiers de statère. Les poids correspondraient effectivement à un statère unité trop lourd. Il faisait justement remarquer « que le poids d'une division n'excède pas proportionnellement celui de l'unité. Il nous semble donc avoir affaire à des tiers de statère ». Aucun des deux exemplaires illustrés dans le Nouvel Atlas n'a les trois globules au-dessus de la queue du cheval au revers. L'exemplaire n°274 du musée de Zurich porte également un coup de burin, semblable à celui de notre monnaie, mais porté au revers pour un classe 1a de l'atelier C.

Cet article qui peut sembler plus technique au départ, révèle les difficultés que pose ce monnayage, rattaché aux Parisii, si différent dans sa composition et son iconographie, mais si semblable dans son style et sa représentation. Parfois bien plus rare que les magnifiques statères de la Classe V du trésor de Puteaux, ces quarts de statères n'en méritent pas moins toute notre attention et notre intérêt.

Par ailleurs, à titre de comparaison, vous pouvez découvrir deux quarts de statères des Parisii sur notre boutique Cgb.fr:

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

STATÈRE DE BILLON DES VÉNÈTES : TOUT EST DANS LE NEZ

Un statère de billon des Vénètes, de très beau style, avec un visage expressif a retenu notre attention. Il fait partie de la dispersion de la Live Auction du 2 décembre 2025. Si, depuis trois décennies, nous avons pu proposer sept exemplaires de ce type, associés à différents visages et expressions, c'est semble-t-il le plus bel exemplaire, par son centrage et son état de conservation. Parmi les exemplaires dispersés, l'un provenait peut-être du trésor d'Amanlis (avec son numéro à l'encre de Chine caractéristique du travail de numérotation du docteur J.-B. Colbert-de-Beaulieu, bga_664926), et deux étaient indiqués provenant du trésor de Pipriac (bga_1019034 et 1019035). Nous ne pouvons pas affirmer que notre exemplaire ait appartenu à l'un des ces deux dépôts, en particulier celui de Pipriac, mais son style, son centrage et son iconographie en font un exemplaire d'exception.

VÉNÈTES – RÉGION DE VANNES (II^e – I^{er} SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Vénètes étaient un peuple armoricain qui résidait dans l'actuel département du Morbihan et dont la capitale était Vannes. Ils étaient aussi bons marins qu'excellents commerçants et contrôlaient aussi bien le commerce de l'étain que son exportation entre la Bretagne et Rome. Ils avaient une puissante flotte et de nombreux ports côtiers. Les Vénètes prirent la tête de la coalition armoricaine qui s'opposa à César en 57 avant J.-C. Ils furent soumis par Crassus. L'année suivante, en 56 avant J.-C., la flotte vénète rencontra celle de César dans l'estuaire de la Loire ou dans le golfe du Morbihan et fut totalement détruite. Ils envoyèrent un contingent de secours pour aider à dégager Vercingétorix assiégé dans Alésia lors de la seconde révolte. Après la Guerre, les Vénètes perdirent leur puissance politique, mais conservèrent un rôle économique, en particulier dans les relations commerciales avec la Bretagne. César (BG. II, 34 ; III, 7, 9, 11, 16, 17 ; VII, 75). Tite-Live (Ep. 104). Strabon (G. IV, 4, 1). Pline (HN. IV, 107) ; Ptolémée (G. II, 8).

Statère de billon, classe III – au nez droit, c. 60-50 avant J.-C., Vannes (56)
(Bill, 6,17 g, 20 mm, 6 h)



A/ Anépigraphie

Tête à droite, les cheveux allongés en grosses mèches se terminant par des S, entourée d'un cordon perlé.

R/ Anépigraphie

Cheval androcéphale, bridé à gauche ; au-dessus, l'aurige tient une hampe ; devant le cheval, un rinceau ; sous le cheval, sanglier enseigne à gauche.



LT – 6667 var. DT 2293 (série 353A, cl. III, var. III) – KG p. 54

Katehrine Gruel, Éric Morin, *Les monnaies celtes du musée de Bretagne*, Paris, 1999, p. 74, n° 479, p. 167

Beau statère sur flan centré. Très joli droit quasi SUP. Patine grise.

Très rare. TTB+

2 000€/ 3 500€

Type rare ! Exemplaire parfaitement centré au droit et au revers, d'un style particulier. Notre exemplaire est très proche de l'exemplaire 479 du musée de Rennes qui provient du trésor de Pipriac, l'Alleu (35). Il présente une homotypie de contiguïté pour le droit, sinon une liaison de coin que la qualité de la photo du musée de Rennes ne permet pas de confirmer. Les auteurs du DT font référence à la collection d'Émile Guibourg dont la collection fut dispersée par Jean Vinchon les 9 et 10 décembre 1974. Un numéro, à l'époque attribué aux Coriosolites, mais avec la mention LT 6667, comprenait deux statères de ce type, provenant du trésor de Pipriac (non photographié).

C'est le docteur Colbert de Beaulieu qui a isolé et étudié les six classes du monnayage d'argent et de billon des Vénètes en 1953, Une énigme de la numismatique armoricaine : les monnaies celtiques des Vénètes, I, l'argent, MSHAB. 33, 1953, p. 5-52. Ce type était attribué aux Coriosolites. Le dr. J.-B. Colbert de Beaulieu l'a restitué aux Vénètes. Il constitue la quatrième classe du monnayage. Ce monnayage de billon a certainement été frappé peu avant la guerre des Gaules et ressemble au monnayage final des Coriosolites. Ce monnayage est antérieur à 56 avant J.-C., date de la victoire romaine sur les Vénètes. La tête est complètement différente dans cette classe. Le droit est assez proche de ceux de la classe 3a qui vient normalement dans le classement de K. Gruel après celui de la classe 4 et qu'il faudrait peut-être replacer en suivant les conclusions du dr. Colbert de Beaulieu. Les exemplaires de cette classe conservés à Rennes viennent du trésor d'Amanlis dans la région de Rennes et de Pipriac, dans l'arrondissement de Redon, découvert en 1908 et qui contenait plus de 600 monnaies, publié en 1953 dans la Revue Belge de Numismatique.

C'est toujours avec une certaine émotion que nous redécouvrons ces statères de billon si évocateurs qui ont permis au docteur Colbert de Beaulieu (1905-1995) de construire son classement caractérisocopique des monnaies de l'ensemble armoricain, ensuite appliqué à l'ensemble de la numismatique gauloise, dont il reste un des fondateurs, trente ans après son décès.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

STATÈRE ÉDUEN DU TYPE DE CHENÔVES



Un statère en électrum du type de Chenôves attribué aux Éduens (Aedui) de la prochaine Live Auction du 2 décembre 2025 a retenu notre attention. Le type est bien connu, nous avons deux classes pour ce type de statère : la première avec une lyre (cl. I), la seconde avec une rouelle placée sous le cheval. En trois décennies nous avons proposé à la vente une quarantaine d'exemplaires, souvent en état moyen de conservation. En revanche, pour la classe I avec la lyre sous le cheval et ce dernier tourné à gauche plutôt qu'à droite, c'est un seul statère que nous avons offert à la vente (bga_537003) mais en bien plus mauvais état à 1 500€ sur la boutique Cgb.fr, exemplaires qui ne semblent pas liés par les coins, mais l'état de conservation du premier exemplaire ne permet pas de se faire une idée précise. Notre statère serait le cinquième répertorié avec cette particularité.

ÉDUENS (BIBRACTE, RÉGION DU MONT-BEUVRAY) (II^e – I^{er} SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Éduens (Aedui), terme qui pourrait se traduire par les « Ardents », étaient certainement, après les Arvernes, le peuple le plus important de la Gaule. Leur territoire s'étendait entre Seine, Loire et Saône sur les départements actuels de la Saône-et-Loire, la Nièvre, une partie de la Côte-d'Or et de l'Allier. Ils occupaient une position stratégique sur la ligne de séparation des eaux entre la Méditerranée, l'Atlantique et la Manche. Les Éduens, perpétuels rivaux des Arvernes, les avaient remplacés après la fin de l'Empire arverne et la défaite de 121 avant J.-C. Alliés fidèles des Romains dès le début de la deuxième guerre Punique, lors du passage d'Hannibal en Gaule en 218 avant J.-C., c'est grâce à leur alliance que Domitius Ahenobarbus aurait pu justifier son intervention contre les Allobroges en 121 avant J.-C. Ils ne furent pas étrangers à l'intervention romaine en Gaule et au déclenchement de la Guerre. En 58 avant J.-C., les Éduens firent appel à César pour les protéger contre l'invasion suève d'Arioviste qui menaçait leur territoire puis de nouveau pour contenir la poussée helvète. Si le vergobret Liscus, magistrat principal des Éduens, resta fidèle à l'alliance romaine, une partie de l'oligarchie éduenne rallia le camp gaulois avec Dumnorix et Divitiacos. Les Éduens restèrent fidèles à l'alliance romaine pendant la Guerre bien que César ait estimé à trente cinq mille hommes les Éduens qui participèrent à la coalition gauloise. César ne leur en tint pas rigueur et ils reçurent directement la citoyenneté parce qu'ils étaient considérés comme « frères consanguins des Romains ». Leur oppidum était Bibracte (le

Mont-Beuvray), mais ils l'abandonnèrent en 15 avant J.-C. pour aller fonder Augustodunum (Autun). César (BG. I, 10, 33 ; VII, 32, 33) ; Strabon (G. IV, 3). Kruta : 21, 46, 69-70, 187, 251, 348-349, 351, 359, 362, 364-365.

Statère d'électrum à la lyre, classe Ic du type de Chenôves, 70-50 avant J.-C.

(El, 6,96 g, 17,50 mm, 6 h)



A/ Anépigraphie

Tête humaine aurée à droite, la chevelure stylisée ; grènetis.

R/ Anépigraphie

Cheval galopant à gauche ; au-dessus du cheval, l'aurige ; lyre sous le cheval.

LT - ABT - DT 3178A (mêmes coins) – Sch/ Lyon - Z 524
S. Scheers, *Les monnaies d'or éduennes des types de Chenôves*, RBN, 1980, p. 53, pl. II/16

Flan court et légèrement décentré, éclaté à trois heures. Frappe un peu molle mais jolie monnaie. Patine de collection.

Très rare. TTB

1 200€/ 2 000€

Ces monnaies du type de Chenôves se divisent en deux types ; à la lyre (classe I) ou à la rouelle (classe II). Ce type avec la tête à droite et le cheval à gauche est rarissime !

*Mêmes coins que l'exemplaire reproduit dans le supplément IV du DT, Louis-Pol Delestrée & Marcel Tache, **Nouvel Atlas des monnaies gauloises. IV. Supplément aux tomes I – II – III, p. 76, série 875, n° 3178A, pl XI = vente Weil du 30 mai 2008, n° 96.***

Cet exemplaire provient de la collection du docteur G. H., 30-31 octobre 1978, n° 76 (6,94 g).

Ce type appartient à la série du trésor de Chenôves qui comprend des statères et des quarts de statère. C'est le monnayage final des Éduens, frappé dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

*Le trésor de Chenôves a fait l'objet d'un article de Simone Scheers, *les monnaies d'or éduennes du type de Chenôves*, RBN CXXXVI, Bruxelles, 1980, p. 31-44, pl. II. Dans cet article, S. Scheers est la première à signaler un exemplaire avec la tête à droite et le cheval tourné à gauche (sa classe Ic) qui n'a pas été repris dans un premier temps dans la typologie du DT pour la série 875, mais simplement ajouté dans le supplément IV.*

Ce type du trésor de Chenôves, bien que très rare, n'est pas inédit. Il est d'abord passé sous les « radars », mais est néanmoins connu et recensé. Grâce au travail de S. Scheers, nous avons pu restituer son « pedigree » à ce statère qui ne le possédait plus. Ne laissez pas passer l'opportunité de l'acquérir maintenant que nous lui avons rendu ses lettres de noblesse !

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

AVANT VERCINGETORIX : STATÈRE D'OR ARVERNES ANÉPIGRAPHE AU TYPE CAS



Nous avons eu l'occasion plusieurs fois d'évoquer le monnayage des Arvernes dans les colonnes du *Bulletin Numismatique* depuis 2023 (BN 227, 230, 231, 233, 234, 235, 236, 241, 244, 245, 247 et 252). Souvent, nous avons abordé le monnayage d'or de ce peuple, le plus puissant de la Gaule, au III^e et au II^e siècle avant J.-C., avant la défaite de Bituit en 121 avant J.-C. face aux Romains qui profitent de leur victoire pour s'installer durablement dans le sud de la Gaule. Au siècle suivant, c'est un jeune chef, fils de Celtil, qui à la fin de la guerre des Gaules, déclenchée par l'invasion de César, va essayer de fédérer l'ensemble des tribus gauloises face au danger romain, Vercingétorix. Sa défaite devant Alésia en 52 avant J.-C. met fin à l'indépendance de la Gaule, conquise, mais pas soumise. Quant au roi des Arvernes, prisonnier pendant six ans avant de participer au Triomphe de son vainqueur, il sera étranglé. Le statère de Vercingétorix est dans tous les esprits et présent dans les mémoires. Nous vous rappelons que nous avons vendu la pièce celtique la plus chère au monde avec le statère au nom de Vercingétorix (390 000€ + frais). Avec le statère qui figure dans la Live Auction du 2 décembre 2025, nous avons un statère plus « modeste », mais qui n'est pas moins intéressant et qui a l'avantage de présenter un « pédigré », provenant d'une vente de la firme Jean Vinchon Numismatique. Si ce statère ne porte pas le nom du prestigieux chef gaulois, néanmoins, il a été frappé juste avant, peut-être juste avant le début de la guerre des Gaules dans les années 60. Certains auteurs comme Adrien Blanchet (1866-1957) y voyaient même un premier monnayage du chef Arverne avant de devenir le « généralissime » des forces gauloises en 52 avant J.-C.

ARVERNES (RÉGION DE CLERMONT-FERRAND) (II^e – I^{er} SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Arvernes, qui occupaient l'actuel territoire de l'ancienne province d'Auvergne, étaient le plus puissant des peuples de Gaule à la veille de la guerre. On donne aussi ce nom aux différents peuples clients des Arvernes : Gabales, Vellaves, ou Helvii. Strabon évoque la suprématie qui avait prévalu aux IV^e et III^e siècles avant J.-C. quand les Arvernes dominaient la Gaule : « leur territoire s'étendait à l'origine jusqu'à Narbonne et aux frontières de la Massaliotide et les peuples leur étaient soumis jusqu'au Mont-Pyréné, jusqu'à l'Océan et jusqu'au Rhin », soit la presque totalité de la Gaule à la veille de la conquête. Cette puissance reposait sur le contrôle du commerce de l'étain et sur le mercenariat. Il faut

cependant abandonner l'idée d'une domination économique et monétaire des Arvernes sur les autres peuples de la Gaule avant la chute de l'Empire arverne. La société arverne était clanique, en raison de sa disposition géographique, dans des vallées isolées par les montagnes. Chaque groupe se retrouvait entre les mains d'une famille et de ses clients. Leur vraie capitale était l'oppidum de Gergovie, placé près de Clermont-Ferrand. Le Puy-de-Dôme constituait une sorte « d'Olympe » pour les Arvernes où Mercure sous sa forme gauloise de Lug était vénéré. « Arvernorix » (roi des Arvernes) était une épithète du dieu. Les Gaulois connaissaient déjà les sources thermales de la Bourboule, du Mont-d'Or, de Royat, de Volvic et de Chaudes-Aigues qui étaient sacrées et utilisées pour leurs vertus thérapeutiques. La forêt de Pionsat qui séparait les Arvernes des Bituriges Cubes était sacrée. La réputation des Arvernes dépassait largement le territoire de la Gaule. Les Arvernes étaient considérés comme « le plus belliqueux parmi les peuples gaulois de la Celtique » d'après Apollodore au II^e siècle avant J.-C. Mercenaires et guerriers émérites, il est possible qu'ils aient participé au sac de Delphes en 279 avant J.-C. et qu'ils aient pris part à la bataille du Télamon en 225 avant J.-C. qui les opposa pour la première fois aux Romains. Le premier conflit direct éclata au II^e siècle, quand les marchands romains s'installèrent en Transalpine dans ce qui allait devenir la Provincia (la Province, devenue la Provence). Les Arvernes étaient très riches et leur roi Luern était connu pour sa libéralité proverbiale. Les Arvernes, qui n'avaient pas une agriculture développée, contrôlaient certainement l'orpaillage et les mines d'or de leurs contrées et celles de leurs voisins. Le fils de Luern, Bituit (Bituitos), s'opposa aux Romains qui venaient de soumettre les Salyens en s'emparant d'Entremont en 123 avant J.-C. Bituit réunit une coalition forte de deux cent mille hommes qui fut successivement battue par Domitius Ahenobarbus à la confluence de la Sorgue et du Rhône, puis de l'Isère et du Rhône, près de Valence. L'Empire arverne avait vécu. La royauté abolie fut remplacée par un système oligarchique. Celtille (Celtillos), le père de Vercingétorix fut mis à mort vers 80 avant J.-C. pour avoir essayé de reconstituer un empire arverne à son profit. Au début de la guerre des Gaules, Vercingétorix servira dans les troupes de reconnaissance de César. Gobannitio, oncle de Vercingétorix, était l'un des chefs de la faction pro-romaine. Ce n'est qu'en 52 avant J.-C. que Vercingétorix devint le chef de la coalition des peuples gaulois contre l'occupant romain. Fort de près de deux cent cinquante mille hommes, le contingent arverne ne réussit pas à s'imposer. Vercingétorix pratiqua la politique de la terre brûlée après la chute de Genobum (Orléans), mais ne put obtenir la destruction d'Avaricum (Bourges) qui fut assiégée et prise par Jules César avec toutes ses réserves de vivres. Il remporta néanmoins une grande victoire près de Gergovie. Ayant malencontreusement poursuivi l'armée de César, il se retrouva assiégé dans Alésia. Résistant avec acharnement, il comptait sur l'armée de secours pour le délivrer, mais vaincu, il dut se rendre à César qui le conserva en vie pour le faire participer à son triomphe en 46 avant J.-C. Vercingétorix fut ensuite étranglé dans sa prison. Après la conquête, Augustonemetum (Clermont-Ferrand) est fondée et devient la capitale

AVANT VERCINGETORIX : STATÈRE D'OR ARVERNES ANÉPIGRAPHE AU TYPE CAS

de la civitas. César (BG. I, 31, 45 ; VII, 3, 5, 7-9, 34, 37, 38, 64, 66, 75, 77, 89, 90 ; VIII 4, 46 76, 83, 88). Strabon (G. IV, 1-3). Tite-Live (HR., V, 34 ; XXVII, 39). Pline (HN., IV, 109 ; VII, 166, XXXIV, 45, 47) Kruta : 46, 71, 109, 111, 187, 308-310, 338-339, 349, 351.

Statère d'or à la lyre et au fleuron, type CAS, classe IIIb, c. 60 avant J.-C.

(Or, 7,33 g, 17,50 mm, 1h)



A/ Anépigraphhe

Tête masculine, jeune, imberbe à gauche, les cheveux courts.

R/ Anépigraphhe

Cheval bondissant à gauche ; une lyre au-dessus de la croupe ; fleuron sous le poitrail.

LT 3753 – Sch/ Lyon 392 - DT 3581-3582

Sylvia Nieto-Pelletier, *Catalogue des monnaies celtiques. 1. Les Arvernes (Centre de la Gaule)*, CMC. 1, BnF/ MAN, Paris, 2013, p. 187-192, n° 112-144 et pl. 300-301 (Série CAS « et types associés », plus particulièrement, p. 189, n° 138-140 (anépigraphhe au droit) (= BN 3752-3754)

Beau statère sur flan court, légèrement décentré, et éclaté à deux et neuf heures. Le portrait au droit reste très joli cependant. Revers un peu mou mais agréable. Patine de collection.

Très rare. TTB+/ TTB

4 000€/ 6 000€

Exemplaire faisant partie de la série mythique des statères arvernes !

Notre exemplaire semble des mêmes coins que l'exemplaire de la BNF 3753 = CMC 1, n° 139, pl. 300 =LT, pl. XII, provenant du trésor de Pionsat (Puy-de-Dôme) en 1852.

Pour Blanchet, qui assimile cette monnaie au statère d'or épigraphhe VERCINGETORIX, cette monnaie est de VERCINGETORIX.

Monnaie provenant de la vente Phidias / Jean Vinchon Numismatique du 8 juin 2015 (Lot n°123).

Les exemplaires de ce type sont souvent mal venus à la frappe et présentent des flans éclatés. En trois décennies nous n'avons proposé à la vente que trois statères d'or à la lyre et au fleuron, type CAS, mais seulement un autre exemplaire anépigraphhe du type de la classe IIIb (bga_659332) adjugé 6 900€ avec un prix de départ à 4 000 et une estimation à 7 500€. Ne ratez pas cette occasion en acquérant cet exemplaire qui est de très beau style malgré ses imperfections de fabrication.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

CATALOGUE DES MONNAIES CELTIQUES

1. Les Arvernes
(Centre de la Gaule)

Sylvia Nieto-Pelletier



Musée national de France / Musée d'Archéologie nationale

CATALOGUE DES MONNAIES CELTIQUES

LC131

99€

THÉODOSE II : UN SOLIDUS QUI CASQUE !



Dans la future Live Auction du 2 décembre 2025 (brm_1059718) vous pourrez découvrir un très rare *solidus* de Théodose II de l'atelier de Constantinople (CONOB pour CON = *Constantinopolis* et OB = *Obryzium*), or pur (en fait 98 % d'or) ou 72 en lettres grecques pour 72 solidi afin d'indiquer la taille à la livre romaine de 324,72 g (Lafaurie/ Carcassonne) soit 4,51 g pour un *solidus*. Cette émission se présente sans lettre d'officine à la fin de la légende de revers. Mais ce qui est le plus remarquable et repérable immédiatement pour cette pièce est le buste. Nous vous invitons à en découvrir pour le droit et le revers tous les détails et les subtilités. Si le buste casqué et armé vu de trois quarts de face va devenir le buste « standard » au cours du V^e siècle, le buste casqué, diadémé, cuirassé avec le pan de *paludamentum* attaché par une fibule au-dessus du buste cuirassé à droite est beaucoup plus rare. Accompagné ici d'un bouclier oblong ou ovale (*clipeus*) décoré d'un cavalier galopant à droite, terrasant un ennemi placé sous son cheval, il est encore moins courant. Il entre dans la catégorie des bustes diadémés, classifiés par le docteur Bastien *Le buste monétaire des empereurs romains*, NR XIX, 3 vol., Wetteren, 1992-1994, vol. II p. 474 note 3 et 708 (codes : D'7) vol III, pl. 221/3, (Paris). Le buste cuirassé, richement décoré, semble être pourvu d'une « *lorica squamata* », cuirasse formée d'écaillles superposées. Le diadème posé directement sur le casque est perlé et terminé par des rubans bifides de type 3, perlés et bouletés à leurs extrémités. Le buste est juvénile, imberbe avec une chevelure en mèches arrangées sur le front et ondulées tombant sur la nuque qui déborde du casque. La légende, au demeurant classique, est composée au droit de dix-sept lettres, huit à gauche D N THEODO et neuf à droite SIVS P F AVG donnant une sorte d'équilibre au buste malgré le bouclier et une haste, pointe en l'air, placée à l'avant du buste. Au revers, la légende, classique aussi, est répartie sur trois registres avec GLORIA soit six lettres à gauche, REI, trois lettres au-dessus du sujet et huit lettres à droite avec PVBLICAE. Rome à gauche et Constantinople à droite, identifiable grâce à son pied posé sur une proue de navire placée à gauche, soutiennent toutes deux un bouclier ovale perlé qui n'est pas fermé, soutenu sur les genoux des deux entités qui le maintiennent chacune par leur main gauche placée au-dessus de celui-ci. La légende intérieure des *vota*, VOT/ XV/ MVL/ XX, étriquée dans l'ovale avec le V et le T qui semblent jaillir à l'extérieur du bouclier, de même que le dernier X de XX. Voilà le genre de travail auquel nous pouvons nous livrer afin d'aborder tous les aspects iconographiques et descriptifs de la monnaie.

THÉODOSE II (10/01/402-28/07/450)
FLAVIUS THEODOSIUS

Théodose II, né en 401, est proclamé auguste en 402 à 9 mois. Après la mort de son père Arcadius en 408, les deux chancelleries de Ravenne et de Constantinople sont en froid. Honorius souhaiterait réunifier l'Empire. À sa mort le 15 août 423, Jean, secrétaire de l'Empereur défunt et nouvel auguste, fait frapper une très petite série de solidi au nom de Théodose II jusqu'au 20 novembre, date à laquelle il est considéré comme un usurpateur. Jean sera finalement capturé début 425 à Ravenne, mutilé, puis exécuté. Théodose II installera son cousin Valentinien III comme auguste à Ravenne. Théodose règne pendant quarante-huit ans sur les destinées de l'Orient et meurt lors d'un accident de chasse.

Solidus, Constantinople, 416

(Or, 4,40 g, Ø 20 mm, 6h ± 980 ‰ d'or) taille 1/72 L., poids théorique : 4,51 g (4 scrupules ou 24 siliques), 7.200 nummi



A/ D N THEODO-SIVS P F AVG

« *Dominus Noster Theodosius Pius Felix Augustus* », (Notre seigneur Théodose pieux heureux auguste).

Buste casqué, diadémé, drapé et cuirassé de Théodose II à droite vu de trois quarts en avant, tenant une lance de la main droite et un bouclier de la main gauche.

R/ GLORIA - REI - PVBLICAE/ VOT/ XV/ MVL/ XX/ *-// CONOB

« *Gloria Reipublicae/ Votis quindecennialibus/ Multis vicennialibus* » (La gloire du bien public/ Vœux pour le quinzième anniversaire de règne et plus pour les vingt à venir).

Rome et Constantinople assises de face sur une banquette, tenant ensemble un bouclier inscrit.

RIC X/ 254, 207 – Hahn, MIRB 5 – Depeyrot, Moneta 5/ 248, 61-1, pl. 25 (22 ex.) – Grierson, LRC 346 – RCV 5/ 21139 (2000\$)

Pierre Bastien, *Monnaie et Donativa au Bas-Empire*, NR XVII, Wetteren, 1988, p. 108, note 1, Théodose célèbre : « ses *vota* X à partir du 10 janvier 411, ses *vota* XV en 416 et ses *vota* XX en 421 ».

Dans la base Acsearch, seuls trois exemplaires sont recensés : deux passés chez MDC, vente 4, n° 149 en 2018 et vente 11, n° 412 en 2023, un troisième exemplaire provient de la vente 8 NGSA (Genève), n° 194 en 2014, provenant précédemment de la vente 5 NGSA, n° 326 en 2008 et elle-même venant de la vente M&M Basel 35, n° 193 en 1967. Quand à G. Depeyrot Moneta 40, p. 97, n° 61/1, il signale 22 exemplaires dans son inventaire dont neuf exemplaires conservés dans des musées dont celui du British Museum (Moneta 5, p. 249, n° 61/1, pl. 25), mais aussi Bruxelles, Leningrad, Lyon, New York, Oxford, Paris Vienne ou Washington. Ce type très rare se rencontre aussi dans de prestigieuses collections comme : Ponton d'Amécourt (Rollin & Feuadent, 25 avril 1887, n° 835 ; Montagu (Rollin et Feuadent,

THÉODOSE II :

UN SOLIDUS QUI CASQUE !

ndent 25 avril 1896, n° 1040 = Hess/ Leu, 12-13 avril 1962, n° 535, vente Ratto, 9 décembre 1930, n° 152.

Superbe monnaie sur un flan idéalement centré des deux côtés. Buste finement détaillé ainsi qu'un magnifique revers. Avec une partie de son coupant. Patine de collection.

Très rare. SPL

4 500€/ 7 000€

Souvent ce solidus est daté de 415 (Kent, Depeyrot, Grierson, cf. Chron. Pasch. 572). Selon Pierre Bastien, cet exemplaire commémore le quinzième anniversaire de règne de Théodose II (quindecennalia) qui débute le 10 janvier 416 et correspond aussi à la prise de son VI^e consulat le 1^{er} janvier 416, raison pour laquelle J. P. C. Kent a séparé les deux émissions, RIC 207 pour notre type et RIC 208 pour le solidus associé à ce consulat. Pour P. Grierson et M. Mays, Catalogue of Late Roman Coinage, in the Dumbarton Oak Collection and in the Whittemore collection from Arcadius and Honorius to the Accession of Anastasius, DO, Washington, 1992, nous sommes dans des émissions spéciales de cérémonie (ceremonial coinage). C'est néanmoins une émission de donativum non signalée dans les fastes. Le choix d'un buste typiquement militaire tourné à droite répond au buste consulaire, lui tourné à gauche. Il est probable que les deux pièces aient fait l'objet d'une distribution commune ou que successivement, nous ayons eu affaire à deux distributions, la première, le 1^{er} janvier à l'occasion de la prise du VII^e consulat et la seconde dix jours plus tard afin de marquer le début du quinzième anniversaire de règne. Enfin, dernier point, une ou deux distributions conjointes auraient pu être effectuées d'une part pour les civils (buste consulaire) et d'autre part pour l'armée (buste militaire). Il est à remarquer que dans les deux cas, ces solidi sont sans marque d'officine au revers, ce qui est inhabituel pour l'atelier de Constantinople qui fonctionne à ce moment-là avec dix officines. Enfin les revers, dans des registres différents, exaltent la Gloire et la Sécurité de la Rei Publicae (la chose publique ou la République), ce qui manque peut-être le plus à l'Empire romain d'Occident, vœux pieux pour l'Empire d'Orient qui est moins soumis aux invasions et aux usurpations. Honorius n'est pas associé à ce monnayage, réservé au seul Théodose II. Âgé seulement d'une quinzaine d'années, il est né le 10 avril 401, ce qui ne correspond pas tout à fait au buste militaire accompagnant la légende de droit qui, en fait, présente un homme dans la force de l'âge. C'est la première fois que nous proposons ce type à la vente en trois décennies. Il est beaucoup plus rare que le laissent supposer les ouvrages généraux.

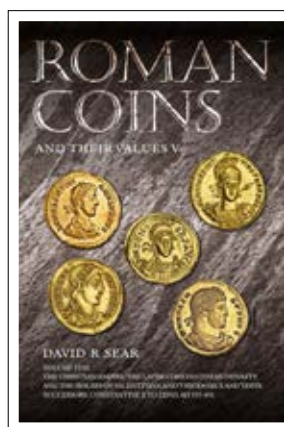
Cet exemplaire provient de la vente R&C Numismatique, 1^{er} juillet 2025, n° 22.

Avec ce *solidus*, vous venez de découvrir tout - et peut-être plus encore - ce qui peut accompagner la présentation d'une monnaie d'une manière descriptive et iconographique. À l'ensemble de ces données qui permettent d'appréhender la rareté de la monnaie, faudrait-il ajouter le contexte historique tourmenté de la période entre Orient et Occident qui ne jouent plus tout à fait la même partition depuis la prise de

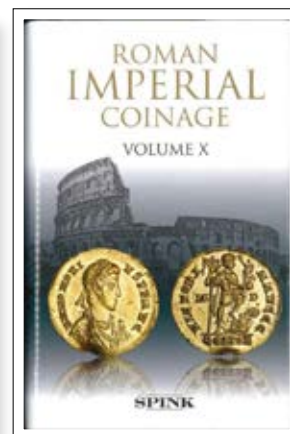
Rome par Alaric le 24 août 410. Honorius, l'oncle de Théodose II, a délaissé Milan pour Ravenne, où il s'est installé en 402, devenue capitale impériale de la *pars occidentalis*. Après la mort d'Arcadius le 1^{er} mai 408, Honorius a peut-être caressé l'espoir de réunifier les deux parties de l'Empire séparées depuis la mort de Théodose I^{er} le 17 janvier 395. Mais l'élévation de Théodose II, à l'âge de neuf mois, a mis fin aux prétentions de l'Auguste d'Occident. Outre l'invasion wisigothique avec Alaric qui pénètre en Italie en 408, Honorius doit faire face à l'usurpation de Constantin III, proclamé Auguste en Bretagne au printemps 407 et qui est passé sur le continent rapidement où il s'installe. Honorius, devant le danger Barbare, doit faire face aux usurpations de Maxime en Espagne et d'Attale à Rome qui est déposé par Alaric avant le siège et la prise de l'*Urbs*. Après l'élimination de Constantin III et de son fils Constans en 411 et la fin de la sédition en Espagne, c'est Jovin qui est proclamé Auguste en Gaule, puis l'année suivante Héraclien à Carthage et Sébastien en Gaule. Si l'année 413 voit la disparition de ces usurpateurs, ce sont les Wisigoths qui s'emparent du sud de la Gaule et s'y installent durablement. Attale qui avait été déposé en 410, reprend la pourpre en 414 avant d'être de nouveau déposé l'année suivante en Occident. En 416, Wisigoths et Romains signent un traité (*foedus*) sous l'impulsion du général Constance (III) confirmé en 418. Il épouse Galla Placidia, fille de Théodose I^{er} et demi-sœur d'Arcadius et d'Honorius. De cette union naît un fils en 419, le futur Valentinien III. Pendant ce temps, l'Orient a dû faire face à de multiples invasions en Asie Mineure entre 404 et 407, a favorisé la migration des Wisigoths vers l'Ouest et connaît ensuite une période de relative tranquillité face au péril barbare. La chute de Rome en 410 qui n'avait pas été conquise depuis l'invasion celtique du IV^e siècle avant J.-C. est un choc pour les élites et marque le délitement progressif de l'Empire d'Occident tout en renforçant la place et le rôle de Constantinople.

Avec ce *solidus* à buste militaire de Théodose II, vous ferez entrer dans votre collection un pan de l'histoire de Rome au moment où le rôle de l'*Urbs* s'efface pour laisser rayonner la capitale de l'Empire d'Orient.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Lr 80 : 65€



Lr 88 : 235€

MARONÉE VENDANGE POUR DIONYSOS !



Dans la Live Auction du 2 décembre 2025, un très beau tétradrachme de Maronée vous est proposé. Parfois ce type est confondu avec celui de sa voisine insulaire, Thasos. Il faut y regarder de plus près pour ne pas se tromper. En effet, au droit, sur les deux types, nous trouvons une élégante tête de Dionysos couverte de pampre posée sur la *tainia* (bandeau). Seul le revers différencie les deux villes. Hercule est debout, appuyé sur sa massue et tenant la léonté à Thasos avec la légende « HERAKΛΕΟΥΣ ΣΩΤΗΡΟΣ // ΘΑΣΙΩΝ ». Quant à Maronée, c'est bien Dionysos qui se retrouve au revers, dans la même attitude, mais tenant une grappe de raisin et deux javelines, accompagné de la légende « ΔΙΟΝΥΣΟΥ / ΣΩΤΗΡΟΣ / ΜΑΡΩΝΙΤΩΝ ». La chronologie de ces monnayages ne débiterait pas avant 168/167 avant J.-C., après la défaite de Persée. Le monnayage prendrait fin à Maronée entre 48 et 45 avant J.-C., d'après Oliver D. Hoover, *Handbook of Coins of Macedon and Its Neighbors, Part II : Thrace, Skythia, and Taurike, Sixth to First Centuries BC*, CNG, Lancaster – London, 2017, Maroneia, p. 125-137.

Le nouveau monnayage débuta plutôt après la défaite d'Andriscos en 148 avant J.-C. et la réorganisation de la Macédoine en province romaine. Il dura jusqu'au début du premier siècle avant notre ère. E. Schönert-Geiss, auteur de l'ouvrage de référence sur le sujet, *Griechisches Münzwerk, Die Münzprägung von Maroneia*, Schriften zur Geschichte und Kultur der Antike 26, Berlin, 1987, 2 vol. V + 253 p., 94 pl., date le début du monnayage de 189 avant J.-C. et le fait durer jusqu'en 45/44 avant J.-C. La Thrace possédait d'importantes mines d'argent dont la production fut utilisée pour fabriquer les tétradrachmes de Thasos et de Maronée. Ces grandes pièces d'argent représentaient toutes deux au droit le portrait juvénile de Dionysos et au revers Dionysos en pied pour Maronée et Hercule pour Thasos, héros éponymes de leurs cités. Les monogrammes du revers doivent être les initiales de magistrats monétaires chargés de la vérification des monnaies. Avatars numismatiques de la période hellénistique tardive, plusieurs auteurs dont F. de Callataÿ pensent que ces monnayages grecs sont frappés sous autorité romaine, ancêtres des monnayages provinciaux. Ces monnaies serviraient à stipendier les troupes engagées, plus particulièrement dans les guerres mithridatiques au début du I^{er} siècle avant J.-C.

THRACE – MARONÉE
(APRÈS 148 AVANT J.-C.)

Le nom de Maronée, qui avait été colonisée par des habitants de Chios, vient de Maron, prêtre d'Apollon qui donna à Ulysse le moyen de neutraliser Polyphème en le ren-

dant ivre. Maron est aussi décrit comme un fils de Dionysos, dieu grec du vin et de l'ivresse. Le vin et la vigne étaient donc importants, d'où la figuration de Dionysos au droit, et la cité était réputée par la qualité de son vin, laquelle est même évoquée par Homère dans l'Odyssée. La ville elle-même, l'antique Ortagurea, située sur la rive nord du lac Ismaris sur la rivière Sthénas, était proche de Dikaia et d'Abdère également situées en Thrace.

Maronée tomba sous la coupe de Philippe II de Macédoine en 354 avant J.-C. La cité fut intégrée à la Thrace, commandée par un stratège macédonien. Après la mort d'Alexandre III le Grand, elle passa sous l'hégémonie de Lysimaque. Après la mort du Diadoque en 281 avant J.-C., la cité passa sous domination Lagide. Maronée fut conquise par Philippe V de Macédoine en 200 avant J.-C. Elle resta dans le giron macédonien jusqu'à la bataille de Pydna en 168 avant J.-C. Réclamée par les Attalides, la cité fut déclarée autonome et ne fut pas rattachée au protectorat romain entre 167 et 148 avant J.-C. Maronée, « *Civitas libera et foederata* » avant d'intégrer définitivement la province romaine de Thrace sous Claude en 46.

Tétradrachme, Thrace, Maronée, c. 120-70 avant J.-C.

(Ar, 15,85 g, 34,50 mm, 12 h) étalon attique réduit, poids théorique 16,60 g, 4 drachmes ou 24 oboles



A/ Anépigraphie

Tête de Dionysos à droite, portant une couronne de feuilles de vigne et de lierre, les cheveux longs.

R/ ΔΙΟΝΥΣΟΥ / ΣΩΤΗΡΟΣ // ΜΑΡΩΝΙΤΩΝ // (ΔΟΤ) - (ΠΛΑΥΩ°

(Dionysos, le grand de Maronée)

Dionysos nu, le manteau sur l'épaule gauche, tenant de la main droite une grappe de raisin et de la gauche deux javelines ; de chaque côté un monogramme.

BMC 50GC 1635 – RQEMH 80, p. 74-75 – HGCS 3. 2/ 1556

E. Schönert-Geiss, *Griechisches Münzwerk, Die Münzprägung von Maroneia*, Berlin 1987, p. 195-196, n° 1214, pl. 58

Mêmes coins que l'exemplaire du British Museum (BMC, 128, 50). Même coin de droit que l'exemplaire du British Museum (BMC, 128, 51)

Superbe monnaie sur un flan idéalement centré des deux côtés. Portrait de toute beauté, finement détaillé. Joli revers. Patine grise.

Rare. SPL/ SUP

500€/ 1 000€

Avec cette combinaison de monogrammes, Edith Schönert Geiss a recensé huit combinaisons avec deux coins de droit (A/ 66 et 67)

MARONÉE VENDANGE POUR DIONYSOS !

et quatre coins de revers (R/ 217-220) pour un total de 15 exemplaires (n° 1213-1220, pl. 58-59), soit un très bon indice caractérisque pour les droits (7,5), voire pour les revers (3,75), car supérieur à 3. Le coin de droit est lié aussi au n° 1212, pl. 58, associé à une autre paire de monogrammes pour un total de deux exemplaires. Notre combinaison 1214 (A/ 66 – R/ 218) est recensée par quatre exemplaires. Un exemplaire est signalé provenant de la vente Peus 250, 1954, n° 221, avec pratiquement le même diamètre (35 mm) et le même poids (15,95 g), un hasard ou une réalité, sans indication de liaison de coin (p. 195, note 3) ?



Thasos : bgr_1031857

Dans l'ouvrage de référence de Shönert-Geiss, ce monnayage d'argent occupe les pages 182 à 201 et les planches 37 à 73 (n° 976 à 1353), soit 290 pièces illustrées avec 109 coins de droit et 346 coins de revers pour un total de 573 tétradrachmes recensés, soit un indice caractérisque de 5,26 pour les droits avec un échantillon connu à 96,5 % (méthode Esty, 1984) et une estimation de 120 coins de

droit, $\pm 2,3$ (méthode Carter, 1983) d'après les travaux de F. de Callatay (RQEMH 80, p. 74-75).

Les monnaies de Maronée, bien que frappées en grande quantité, sont en général beaucoup moins courantes que celles de Thasos. Les monnaies de ces deux cités ont été largement imitées dans les Balkans, les mercenaires celtes ayant servi de troupes auxiliaires dans les armées romaines ou de mercenaires dans les armées grecques, ayant été stipendiées à l'aide de ces monnayages.

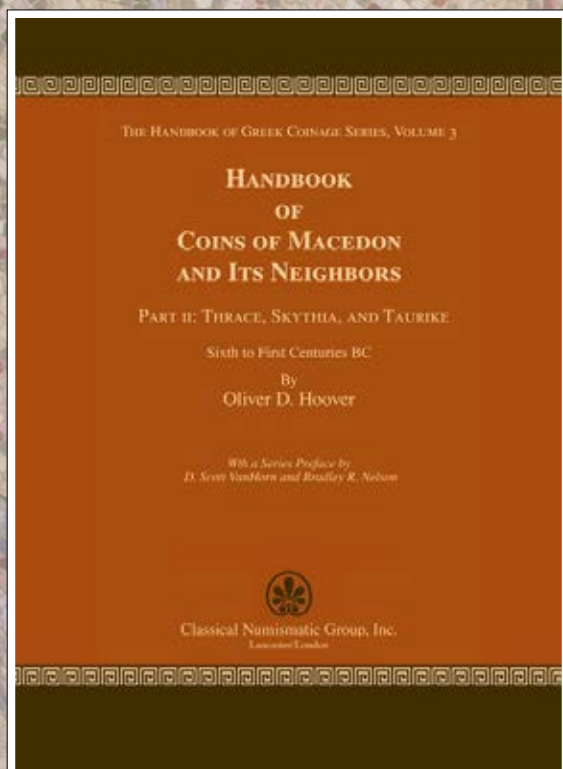


Maronée : bgr_917740

Ne ratez pas cette occasion d'acquérir un tétradrachme hellénistique de Maronée qui n'est pas si courant, voire rare pour l'exemplaire proposé ici.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

* Vous avez actuellement 15 tétradrachmes de Thasos et seulement deux tétradrachmes de Maronée en vente sur le site Cgb.fr



THE HANDBOOK
OF GREEK COINAGE
VOLUME 3 PART II

LH50
65 €

PHILIPPES DE MACÉDOINE : STATÈRE D'OR DE PELLA OU D'AMPHIPOLIS ?



Avec l'ouvrage de Georges Le Rider (1928-2014), *Le Monnayage d'argent et d'or de Philippe II, frappé en Macédoine de 359 à 294*, Paris, 1977, 484 p., 1 carte, 96 pl. n&sb, nous avons un corpus qui, près de cinq décennies après sa publication, est toujours d'actualité. Cependant, quand on se trouve devant un exemplaire de la fameuse pièce d'or avec le profil d'Apollon lauréat à droite et au revers avec le bige bondissant à droite, il est parfois difficile d'identifier l'atelier, Pella (345-310 avant J.-C.) ou Amphipolis (340-315 avant J.-C.), au premier coup d'œil. Mais encore plus compliqué est de savoir si nous sommes en présence d'un statère frappé sous Philippe II (359-336 avant J.-C.), sous l'autorité de son fils Alexandre le Grand, mais au nom de son père entre 336-328 avant J.-C., ou bien encore sous le règne de Philippe III Arrhidée (323-317/316 avant J.-C.) qui se trouvait en fait sous la garde d'Antipater (323-317 avant J.-C.), puis de Cassandre avant de périr assassiné à l'instigation d'Olympias. Certains de ces statères ont été frappés par Cassandre en Macédoine (régent 317-306 avant J.-C.). Certains de ces statères d'or ont même été frappés en Asie Mineure, à Colophon, à Lampsaque ou à Magnésie du Méandre, plus tardivement afin de stipendier les mercenaires celtes des armées hellénistiques des Diadoques et Épigones. Ils étaient prisés par ces soldats avant d'être exportés dans les Balkans et après dans l'ensemble du monde celtique où ils servirent de prototypes et de modèles afin de laisser le Génie celtique les réinterpréter et les imiter !

Dans la Live Auction du 2 décembre 2025, c'est le cas. Nous avons deux statères et seuls les symboles placés sous le bige du revers ainsi que le style du portrait permettent de les attribuer à Philippe II ou Philippe III, pour Pella ou Amphipolis. Nous allons essayer de vous donner quelques informations afin de vous y retrouver et tenter une attribution afin de vous faciliter le travail.

ROYAUME DE MACÉDOINE – PHILIPPE II (359-336 AVANT J.-C.)

Philippe de Macédoine était le frère de Perdicas III (365-359 AC.), tous deux fils d'Amintas III (381-369 AC.). Leur frère aîné Alexandre II fut assassiné par Ptolémée qui reçut la régence pour Perdicas III et Philippe II (369-365 AC.). Ptolémée fut finalement tué par Philippe II en 365 avant J.-C. tandis que son frère trouvait la mort en combattant les Illyriens six ans plus tard. Philippe II commença la conquête du monde grec à partir de 357 avant J.-C. Il fut l'ennemi infatigable d'Athènes et de Démosthène. Il s'empara d'Amphipolis en 357 avant J.-C. et mit vingt ans à conquérir la Grèce. La victoire de Chéronée couronnait son œuvre en 338 avant J.-C. Il fut assassiné en 336 avant J.-C., à l'instigation de sa première épouse, Olympias, qui avait peur de voir son fils, Alexandre, dépossédé du trône de Macédoine après la naissance d'un garçon issu d'un second mariage.

Statère d'or, Macédoine, Pella, 340-328 avant J.-C.

(Or, 8,55 g, 17,50 mm, 12 h) étalon attique, poids théorique : 8,60 g, 20 drachmes, étalon attique



A/ Anépigraphie

Tête laurée d'Apollon à droite

R/ ΦΙΛΙΠΠΟΥ

(de Philippe)

Bige galopant à droite, conduit par un aurige, tenant les rênes et le kentron ; sous le bige, un foudre.

HGCS 3. 1/ 846

La tête d'Apollon est élégante, la couronne comporte quelques baies dans la couronne. Le nez est orné d'un petit globule. Au revers, le foudre est placé complètement sous le bige, large et divisé en deux parties. La roue est vue de profil, la seconde roue est perceptible. La nacelle du char est bien visible. L'omicron de F est écrit sous la forme d'un globule.

Superbe monnaie, centrée des deux côtés. Joli portrait d'Apollon, finement détaillé et bien venu à la frappe. Revers agréable. Patine de collection.

Rare. SUP/ TTB+

3 500€/ 5 500€

ROYAUME DE MACÉDOINE – PHILIPPE III ARRHIDÉE (323-316 AVANT J.-C.)

Philippe III, fils de Philippe II et demi-frère d'Alexandre, n'avait pas toute sa raison. À la mort du conquérant et devant la carence du pouvoir, afin de maintenir la fiction de l'unité de l'Empire, il fut proclamé roi, mais en fait, il n'avait aucun pouvoir. Il fut assassiné à l'instigation d'Olympias, la mère d'Alexandre, en 316 avant J.-C.

PHILIPPES DE MACÉDOINE : STATÈRE D'OR DE PELLA OU D'AMPHIPOLIS ?

Statère d'or, Macédoine, Pella, 323-315 avant J.-C.
(Or, 8,64 g, 18 mm, 12 h) étalon attique, poids théorique :
8,60 g, 20 drachmes, étalon attique



A/ Anépigraphe

Tête aurée d'Apollon à droite avec baies dans la couronne.

R/ ΦΙΛΙΠΠΟΥ

(de Philippe).

Bige galopant à droite, conduit par un aurige, tenant les rênes et le kentron ; au-dessus du bige, une tête de trident tournée à droite.

HGCS 3. 1/ cf. 846

Dans l'ouvrage de D. Hoover, les statères attribués à Philippe III ne sont intégrés ni à Philippe II, ni à Philippe III. On retrouve seulement les derniers numéros de l'ouvrage de Le Rider attribués à Cassandre pour l'atelier de Pella (HGCS 3. 1/ 986). Au droit, la tête d'Apollon est massive avec des baies dans la couronne d'Apollon. Au revers, les deux roues du char sont bien venues, ce qui est peu courant, et vues de profil. La tête de trident est large, dont les pointes effilées sont visibles. L'omicron de F est représenté par un globule. Le phi est placé bas par rapport au reste de la légende.

Très belle monnaie sur un flan bien centré des deux côtés. Joli portrait d'Apollon, bien venu à la frappe. Revers agréable. Patine de collection.

Très rare. TTB+

2 000€/ 3 800€

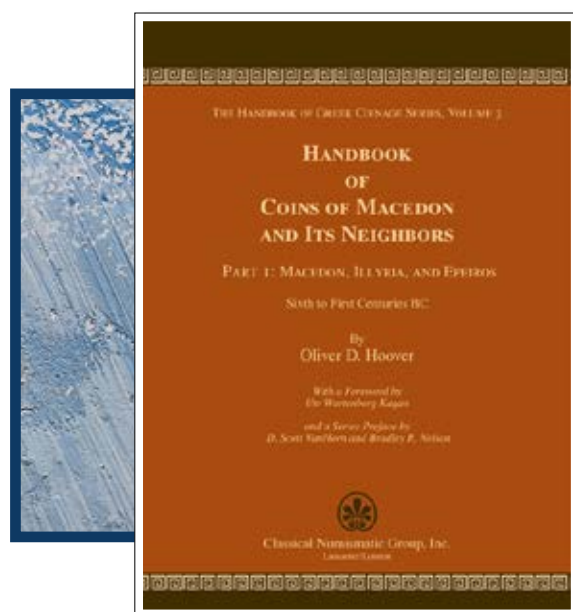
Pour nos deux statères, nous n'avons pas relevé d'identité de coins avec l'ouvrage de Le Rider. De nombreux exemplaires sont venus

enrichir le corpus depuis 1977. Avec le foudre, pour Pella, nous avons un ensemble important de statères d'or (Le Rider n° 60-132, pl. 55-57, soit 73 combinaisons pour la période, comprise entre c. 340 et 328 avant J.-C.). Pour celles entre c. 323/322 et 315 avant J.-C., nous retrouvons les statères attribués à Philippe III sous les numéros 398 à 442, pl. 65-67 avec 45 combinaisons. Dans les mêmes conditions, pour l'atelier d'Amphipolis, nous avons pour la période c. 340-328 les n° 149-162, pl. 78-79 qui semblent plus rares pour cette seconde partie.

Avec le trident qui est l'un des symboles le plus souvent rencontrés sur le monnayage de Philippe pour les statères d'or de l'atelier de Pella, nous trouvons les n° 227 à 351, pl. 60-64, soit 125 combinaisons pour la période c. 340-328 avant J.-C. n° 359-442, pl. 65-67 et 486-516, pl. 68-69 pour la période c. 323/322-315 avant J.-C., soit 115 combinaisons. À Amphipolis la première période entre c. 340-328, les statères d'or se trouvent aux n° 110-148, pl. 77-78, soit 38 combinaisons et n° 170-227, pl. 79-8, soit 58 combinaisons pour la période suivante entre c. 323/322 et 315 avant J.-C. Vous l'aurez compris à la lecture des lignes précédentes, il n'est pas toujours facile d'identifier et d'attribuer ces statères à une période précise ainsi qu'à un atelier déterminé.

Même si les deux exemplaires ici proposés ne permettent pas de les inclure dans la chaîne des liaisons de coins du monnayage de Philippe II de Macédoine et des ses successeurs, ils sont néanmoins les témoins de la richesse et de la diversité du monnayage Macédonien après que Philippe II se soit emparé d'Amphipolis en 357 avant J.-C. ainsi que des mines d'or de la région du Pangée, ce qui lui permit d'asseoir sa situation et de mener les guerres dans la région avant de devenir l'hégémon des Grecs juste avant sa mort et sa campagne contre les Achéménides que devait poursuivre et réussir son fils Alexandre avec le succès que nous lui connaissons.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



THE HANDBOOK OF GREEK COINAGE VOLUME 3 PART

LH49
65 €

ACANTHE : SCÈNE DE CHASSE SUR UN TÉTRADRACHME



Dans la Live Auction du 2 décembre 2025, nous vous proposons un rare tétradrachme pour Acanthe en Macédoine de la période comprise entre la fin de la deuxième guerre Médique et le changement d'alliance de la cité, remplaçant Athènes par Sparte. Notre tétradrachme appartient à la deuxième phase du troisième groupe (Desneux n° 104-111, pl. XV-XVI) qui se caractérise au droit par l'adjonction de deux lettres (ΔΙ) au-dessus du groupe formé par le lion terrassant le taureau et à l'exergue une branche de laurier (Desneux n° 107-111, pl. XV-XVI.). Notre type a deux branches de laurier (Desneux n° 104-106, pl. XV). Ces tétradrachmes avec le quatrième groupe (ΔΗ) sont les derniers frappés, d'après l'auteur, avant le changement d'étalon monétaire et d'alliance de la cité. Avec cinq combinaisons, l'auteur avait recensé trois coins de droit (A/ 104-107) pour cinq coins de revers (R/ 96-100) et un total seulement de cinq exemplaires. Depuis la publication de 1949, de nouveaux exemplaires sont apparus sur le marché numismatique, mais restent néanmoins très rares.

MACÉDOINE – ACANTHE (V^e – IV^e SIÈCLE AVANT J.-C.)

Acanthe, fondée au VII^e siècle avant J.-C., était une colonie d'Andros, île de la mer Égée située sur la presqu'île d'Acté. L'atelier eut une production très importante à partir de la fin du VI^e siècle avant notre ère grâce aux mines qui se trouvaient dans cette région. Acanthe était connue pour ses mines d'argent et réputée pour la qualité de ses vins. La cité est bâtie sur une acropole fortifiée où se trouvait le « *prytaneion* ».

Lors de la deuxième guerre Médique (480-479 avant J.-C.), Acanthe ouvrit ses portes aux troupes de Xerxès I^{er} (485-465 avant J.-C.). Après la bataille de Platées, Acanthe tomba progressivement sous l'influence athénienne avant de rejoindre la ligue de Délos vers 450 avant J.-C, en devenant une ville tributaire. Au début de la guerre du Péloponnèse (431-404 avant J.-C.), Acanthe resta d'abord fidèle à la Ligue avant d'ouvrir ses portes au spartiate Brasidas qui devait trouver la mort la même année lors de la prise d'Amphipolis. À la paix de Nicias en 421 avant J.-C., Acanthe fut déclarée libre.

Tétradrachme, Macédoine, Acanthe, 470-430 avant J.-C.)
(Ar, 17,26 g, 27,50 mm, 11 h) étalon euboïco-chalcidique, poids théorique : 17,40 g, 4 drachmes ou 24 oboles



A/ ΔΙ

Lion attaquant à droite un taureau tourné à gauche ; ligne de sol ; à l'exergue une branche de laurier.

R/ ΑΚΑ/ΝΘ/Ι/ΟΝ

(d'Acanthe).

Carré séparé par des lignes formant quatre compartiments légèrement granuleux, entouré de la légende, le tout dans un carré creux.

RQEMAC 147 - HGCS 3. 1/ 385

J. Desneux, *Les tétradrachmes d'Akanthos*, RBN 95, Bruxelles, 1949 104-111 var., pl. -XV-XVI (autres coins)

Monnaie sur un flan large et irrégulier, centré des deux côtés. Très belle représentation du droit. Revers agréable. Patine grise.

Très rare. TTB+

1 500€/ 2 500€

Au droit, la branche de laurier est composée de trois feuilles et d'un globule posé au-dessus et deux globules au-dessous. Notre exemplaire est très proche de l'exemplaire de la collection H. de Nanteuil (1925, n° 756 = Desneux, 107, A/ 104, pl. XV). La légende de revers débute à 12 heures et est dextrogyre. Le revers présente une bavure de métal près de la ligne de séparation du carré central, sur la ligne verticale.

Acanthe était une colonie d'Andros, île de la mer Égée. L'atelier eut une production très importante grâce aux mines que détenait cette région. Le symbolisme de ce type rappelle les premières émissions d'Asie Mineure au VII^e siècle où le lion symbolisait le soleil ou le principe masculin, et le taureau la lune, le principe féminin. Ce type, avec un étalon thraco-macédonien ou phénicien débiterait quand Acanthe abandonne l'alliance athénienne après l'expédition de Brasidas en 424 avant J.-C. pour entrer dans l'orbite macédonienne, d'où le changement d'étalon monétaire.

Pour cette série de la cité d'Acanthe, F. de Callatay, *Recueil quantitatif des émissions monétaires archaïques et classiques*, (RQEMAC), Wetteren, 2003, p. 126, n° 147 a recensé d'après les travaux de J. Desneux, 27 exemplaires pour ce type avec 22 coins de droit et 13 coins de revers et un indice caractéristique de 1,23, très faible et non représentatif de ce monnayage. Notre type est l'un des rares épigraphiques avec deux lettres au droit (ΔΙ). On peut aussi trouver (ΔΗ ou ΝΙ). Ce type reste très rare et passe peu souvent en vente. C'est l'occasion d'obtenir un tétradrachme de cette période à prix sage !

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Le monnayage de Persée semble hiératique quand on examine ses tétradrachmes. Cependant, il ne faut jamais oublier de mettre ces monnaies sur une balance avant de les classer afin de vérifier leur masse et déterminer l'étalon sur lequel elles ont été fabriquées. En effet si la première période (179-172/171 avant J.-C.) du règne est marquée par l'utilisation de l'étalon attique, légèrement réduit (16,80 g) pour un tétradrachme, la seconde est caractérisée par une réduction pondérale d'environ 1,30 g, soit une diobole attique réduite, ce qui assimile le nouveau tétradrachme à une espèce construite autour d'un étalon rhodien. Si vous ne pesez pas vos monnaies de Persée, vous pouvez passer à côté d'une rareté. En effet, les pièces les plus lourdes sont infiniment plus rares que les espèces légères, frappées dans le cadre de la guerre qui oppose entre 171 et 168 avant J.-C. le royaume de Macédoine à Rome et à ses alliés.

Sur la cinquantaine de tétradrachmes que nous avons pu proposer à la vente en trois décennies à CGB, moins d'un sur cinq est frappé selon l'étalon attique réduit, les autres l'étant sur le nouvel étalon introduit au moment de la troisième guerre de Macédoine. C'est le cas du tétradrachme que nous offrons dans la prochaine Live Auction du 2 décembre 2025. Un article récent de Clément Pinault, La réforme monétaire de Persée de Macédoine (179-168 a. C.) : une lecture iconographique et statistique dans *Les Antigonides et la Grèce égéenne : numismatique et morceaux choisis*, édité par Pierre-Olivier Hochard, Ausonius, NA 15, Bordeaux, 2023, p. 35-45, traite ce sujet. Les tétradrachmes allégés, outre la masse réduite, se caractérisent par des aspects techniques portant sur les monogrammes du revers, en particulier celui placé à droite de l'aigle ainsi que sur la qualité de la frappe des espèces qui se serait amoindrie. Ces tétradrachmes allégés seraient fabriqués afin de financer l'effort de guerre macédonien et de stipendier ainsi de nombreux mercenaires grecs et insulaires (crétois et rhodiens) qui servaient dans l'armée macédonienne. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de vous présenter cette pièce.

ROYAUME DE MACÉDOINE – PERSÉE (179-18 AVANT J.-C.)

Persée, le fils aîné de Philippe V (221-179 AC.), succéda à son père et fut le dernier roi de Macédoine. Après un début de règne prometteur, Persée entra en conflit avec les Romains, qui, depuis la bataille de Cynoscéphales en 197 avant J.-C., contrôlaient la Grèce. Le conflit avec les Macédoniens fut bref, mais violent. Les Romains envahirent la Macédoine et écrasèrent Persée à la double bataille de Pydna en 168 avant J.-C. Vaincu par Paul-Émile, Persée fut emmené à Rome avec ses deux fils, participa au Triomphe de son vainqueur et mourut deux ans plus tard captif en Italie (voir le denier de la gens

MACÉDOINE : PERSÉE

FAIT LE POIDS

Æmilia n°10, frappé en 62 avant J.-C. qui commémore cet événement).

Tétradrachme, Macédoine, Amphipolis, 179-172 avant J.-C.)

(Ar, 16,59 g, 30 mm, 12 h) étalon attique réduit, poids théorique : 16,80 g, 4 drachmes ou 24 oboles



A/ Anépigraphie

Tête diadémée de Persée à droite.

R/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ// ΠΕΡΣΕΩΣ/ (ΙΩ)/ (ΠΟ)/ Φ

(du roi Persée).

Aigle debout à droite sur un foudre, les ailes déployées ; le tout entouré d'une couronne de chêne ; à l'exergue, une étoile à huit rais.

HGCS 3. 1/ 1091 (R2)

Mammoth, ZfN. 38, 1928, n° 9 - H. Gaebler, *Die Antiken Münzen Nord-Griechenlands*, vol. III, *Makedonia und Paionia*, Berlin 1906, p. 196, n° 2, pl. XXXV, 26 - Coin Hoards, VIII, trésor 429, pl. L, n° 11

Mêmes coins que l'exemplaire de la vente Leu web 18, 18 décembre 2021, n° 682 avec cette particularité dans le monogramme à droite de l'aile de l'aigle (P9) pour (P). Même coin de revers que l'exemplaire du trésor de Macédoine (Coins Hoards, VIII, n° 429).

Magnifique monnaie, centrée des deux côtés. Portrait de toute beauté ainsi qu'un revers finement détaillé, bien venu à la frappe. Patine grise de collection avec de légers reflets dorés.

Très rare. SPL

1 800€/ 3 000€

Ce type avec un poids attique est antérieur à la réforme monétaire de 171 avant J.-C. Après un début de règne prometteur, Persée entra en conflit avec les Romains, qui, depuis la bataille de Cynoscéphales en 197 avant J.-C. contrôlaient la Grèce. Le conflit était inévitable. Pour financer la guerre, Persée dévalua ses tétradrachmes. Les espèces lourdes furent refondues et sont donc aujourd'hui très rares.

L'exemplaire ici présenté est de même coin de revers que celui provenant du trésor, trouvé en Macédoine en 1990, enfoui vers 170 avant J.-C. (TPQ), qui contenait au moins 21 tétradrachmes dont 5 pour Philippe V, 14 pour Persée avant la réforme et un ou deux tétradrachmes après la réforme (*Coin Hoards VIII*, p. 50, n° 429, pl. XLIX, n° 18-27 et L, n° 1-12). Sur les 14 tétradrachmes lourds de Persée, un seul présentait nos monogrammes, associés à une liaison de coin de revers, ce qui en renforce l'intérêt et la rareté (CH VIII, pl. L, n° 11). Ne laissez pas passer l'occasion d'acquérir ce type de pièce qui au premier abord peut paraître anodine et commune et se trouve de fait, très rare.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

AU TEMPS DE JUBA II :
UNE HISTOIRE DE FAMILLE

La publication récente d'un ouvrage sous la plume de Stéphanie Guédon, *Juba II, L'Afrique au défi de Rome*, Les Belles Lettres, Paris, 2025, 256 pages et la présence de trois monnaies de Juba II dans la prochaine Live Auction du 2 décembre 2025 nous invitent à découvrir trois facettes de ce monnayage où Juba II est seul sur sa monnaie dans le premier cas, associé à son épouse, Cléopâtre Séléné, fille de Marc Antoine et de Cléopâtre VII, dernière reine Lagide d'Égypte dans le second et enfin, associé à la fin de son règne à son fils, Ptolémée, qui finit assassiné à Lyon à l'instigation de son cousin Caligula en 40, entraînant l'annexion du royaume de Maurétanie. Ces trois monnaies constituent un résumé de l'histoire de ce royaume. Juba II, fils de Juba I^{er}, le vaincu de Thapsus avec les Pompéiens, avait participé au Triomphe de César en 45 avant J.-C. Le fils de l'ancien roi, devenu l'ami d'Octave, puis d'Auguste, se vit restituer son royaume. En épousant Cléopâtre Séléné, la Numidie s'unissait à l'Égypte. Leur fils au nom prédestiné renouait avec l'histoire entre tradition hellénistique et présence romaine. La capitale du royaume, Caesarea, en l'honneur d'Auguste, l'actuelle Cherchell, en est une preuve. Ce consensus semblait impossible à maintenir à un moment où Caligula voit, dans son parent, un concurrent, un défi et un danger qu'il décide de résoudre en l'éliminant, mettant fin à un royaume, né sur les cendres de la guerre Civile et qui ne survit pas au rouleau compresseur romain.

ROYAUME DE MAURÉTANIE – JUBA II

(25 AVANT J.-C. – 23 APRÈS J.-C.)

AVEC CLÉOPÂTRE SÉLÉNÉ (19-6 AVANT J.-C.)

ET PTOLÉMÉE (20-23-40 APRÈS J.-C.)

Juba I^{er} avait été vaincu à Thapsus en 46 avant J.-C. mais son fils, Juba II (50 AC. - 23 AD), élevé par Octavie, devint l'ami d'Auguste qui lui remit la province de Maurétanie en 25 avant J.-C. Cléopâtre Séléné, fille de Cléopâtre VII et de Marc Antoine, fut épargnée par Octave en 30 avant J.-C. alors que ce dernier faisait mettre à mort Ptolémée XV (Césariion). Elle épousa Juba II vers 19 avant J.-C. et mourut vers 5 ou 6 de notre ère. Juba II lui survécut dix-huit ans environ. Elle est la grande tante de Caligula et la mère de Ptolémée qui succéda à Juba II et que son cousin Caligula fit assassiner à Rome en 40 pour annexer la Maurétanie.

Denier, Maurétanie, Césarée (Cherchell), 20 avant J.-C. – 20 après J.-C.



(Ar, 3,13 g, 17 mm, 9 h) étalon romain, 3 scrupules, poids théorique : 3,38 g

**A/ REX IVBA**

(Roi Juba).

Tête diadémée de Juba II à droite (O').

R/ Anépigraphie

Corne d'abondance posée à gauche avec un sceptre transversal à droite ; dans le champ supérieur droit, un croissant.

Müller, Mazard, CNMM 243 var. (R2) – Alexandropoulos 94

Magnifique monnaie, centrée des deux côtés. Portrait de toute beauté ainsi qu'un revers finement détaillé. Patine grise.

SPL**450€/ 800€**

Sur notre exemplaire, tête seulement diadémée.

Pour ce type avec la corne d'abondance au revers, il existe une vingtaine de variétés différentes dont certaines sont datées.

Denier, Maurétanie, Césarée (Cherchell), 19 avant J.-C. – 5/6 après J.-C.

(Ar, 2,72 g, 18,50 mm, 10 h) étalon romain, 3 scrupules, poids théorique : 3,38 g

**A/ REX IVBA**

« Rex Iuba », (roi Juba).

Tête laurée de Juba II à droite (O*).

R/ ΒΑΣΙΛΙΣΑ. ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ., (Βασίλισσα Κλεοπάτρα)

(reine Cléopâtre).

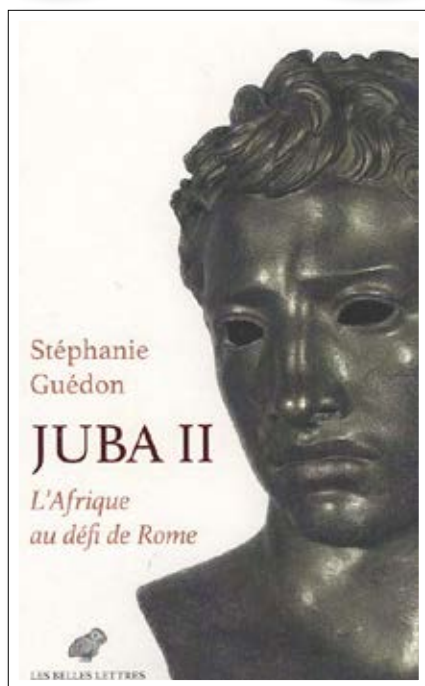
Étoile à six rais surmontant un croissant.

Müller – Mazard, CNMM 299 – GIC – Alexandropoulos 97 var.

Superbe exemplaire sur un flan idéalement centré des deux côtés. Revers de style fin. Patine grise avec de légers reflets dorés.

Rare. SUP**250€/ 500€**

LA MAURÉTANIE

AU TEMPS DE JUBA II :
UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Le revers est peut-être inspiré par le denier d'Auguste (RCV. 1640) de Turpilianus avec les mêmes symboles au revers (luni-solaire : astre et lune). Variété avec grand croissant de lune et grande étoile. La légende est stéréotypée, le K a la forme d'un I et les A sont ouverts en forme de Lambda.

Ce type de pièce était précédemment présenté comme une drachme. Il s'agit bien en fait d'un denier, fabriqué sur l'étalon romain. J. Mazard, op. cit. p.88 note 192, signale que l'étoile rappellerait le culte de Baal et le croissant, Cléopâtre. Il existe aussi des deniers de Juba seul avec ces deux symboles (Mazard 189-192) qui représentent normalement le soleil et la lune.

Denier, Maurétanie, Césarée (Cherchell), 20-24, en réalité 20-21

(Ar, 3,27, 17 mm, 6 h) étalon romain, 3 scrupules, poids théorique : 3,38 g

**A/ REX IVBA**

« *Rex Iuba* » (roi Juba).

Tête diadémée de Juba II à droite, drapé sur l'épaule gauche (O'2).

R/ REX - PTOLEMAEVS REGIS IVBAE F

« *Rex Ptolemaeus Regis Iubæ Filius* », (roi Ptolémée fils de Juba roi).

Buste diadémé et drapé de Ptolémée à gauche, vu de trois quarts en avant (A'1).

Müller – Mazard CNM 379 (R3) – Alexandropoulos 111

Très belle monnaie, centrée des deux côtés. Jolis portraits, notamment de Juba II. Patine grise.

Très rare. SUP/ TTB+

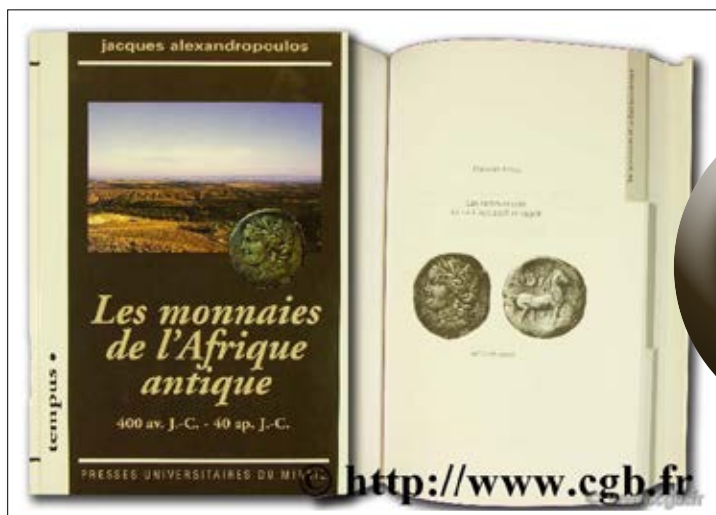
950€/ 1 500€

Type tout à fait exceptionnel associant le père et le fils ! Exemplaire frappé avant la réforme monétaire de 21-22, de poids lourd.

Ce type de pièce était précédemment présenté comme une drachme. Il s'agit bien en fait d'un denier, fabriqué sur l'étalon romain. Ce denier est frappé à la fin du règne de Juba II après disparition de Cléopâtre Séléné. Ptolémée est associé au trône avec son père dès 20 et reçoit le titre de roi.

Ces trois pièces sont un parfait résumé du système des « royaumes clients » maintenus en Orient après la chute de Marc Antoine et la conquête de l'Égypte par Octave, devenu Auguste. La Maurétanie appartient cependant au monde latin malgré le fait qu'associé à Cléopâtre, nous ayons des monnaies bilingues, latines au droit, grecques au revers.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Lm 144

67€

<http://www.cgb.fr>

HECTÉ DE PHOCÉE : TOUT POUR HERMÈS !



Dans la Live Auction du 3 décembre prochain, vous pouvez découvrir une petite monnaie en électrum (alliage d'or et d'argent) pour l'une des plus anciennes villes de l'Ionie, Phocée. Ce type est très répandu en Asie Mineure dès la création de la monnaie au VII^e siècle avant J.-C. Elle porte le nom d'hecté ou sixième de statère, ici frappée sur l'étalon phocaïque (de Phocée) dont le statère ou tétradrachme a une masse théorique de 16,32 g soit, 2,72 g pour l'hecté. Notre exemplaire, malgré sa taille réduite, 10 mm, est un petit globule bien centré. À Phocée, ce monnayage présente une frappe avec un carré creux au revers depuis l'origine jusqu'à la fin du monnayage. Notre exemplaire présente un buste qui au départ peut sembler difficile à identifier. Dès que nous avons compris que l'entité au droit est coiffée d'un pétase, nous savons immédiatement qu'il s'agit d'Hermès (le Mercure romain), messager des dieux, et dieu lui-même du commerce, des voleurs, mais aussi des numismates. Plus singulier, car pas toujours visible, est le petit animal placé verticalement derrière le dieu, un petit phoque. C'est le symbole éponyme de la cité qui lui a donné son nom. Grâce à l'ouvrage de Friedrich Bodenstein, *Die Elektronmünzen von Phokaia und Mytilene*, Tubingen, 1981, X + 390p., 63 pl. de photos en noir et blanc et en couleur avec des cartes, des photos en couleur des sites, nous avons là un corpus qui, depuis cette date, n'a pas été remplacé. Cet ouvrage présente une particularité indéniable : outre le monnayage de Phocée, il s'intéresse aussi à celui de Mytilène sur l'île de Lesbos, la patrie de Sapho. Plus surprenant encore, l'auteur développe l'idée d'un monnayage symmachique, alliance politique, militaire, dans tous les cas, monétaire qui frappe alternativement un an sur l'autre à partir de 521 avant J.-C., en débutant par Mytilène (1^{re} émission) alors que d'après F. Bodenstein, Phocée en serait à sa 29^e émission d'après son classement. À Phocée, le monnayage ne semble pas s'être interrompu au moment où Darius I^{er} mettait fin à la révolte Ionienne. Le monnayage d'après le même auteur prendrait fin à Phocée en 326 avant J.-C. (112^e émission) tandis qu'à Mytilène il prendrait fin lors de la 105^e émission en 326 avant J.-C. Les monnaies seraient frappées sans interruption entre ces deux dates, excepté pour Phocée, où nous n'aurions pas de frappe entre 412 et 410 avant J.-C., de même entre 400 et 398 avant J.-C., de 386 à 372, de 360 à 352 et enfin de 346 à 342 avant J.-C. La reconstitution des émissions est astucieuse. L'auteur a d'abord étudié le monnayage de Phocée où il a recensé 754 exemplaires sur l'ensemble de la période, soit 244 coins de droit sur une période de 194 ans, soit environ 1,5 coin de droit/an, ce qui est faible. À Mytilène, pour pratiquement la même étendue chronologique, nous avons 438

coins de droit, soit 2,25 coins de droit par an. Il a recensé 1889 hectés, plus du double de celles de Phocée. Depuis la publication du corpus en 1981, celui-ci s'est étoffé et le nombre de monnaies répertoriées a bondi ! Un moyen très simple afin de distinguer les hectés des deux cités sans aucune ambiguïté : à Phocée, le revers est constitué seulement d'un carré creux, à Mytilène les monnaies sont frappées au droit et au revers, avec un sujet en creux au début du monnayage.



bgr_1061940- en vente sur notre site

IONIE – PHOCÉE (477–388 AVANT J.-C.)

Phocée était située à soixante-dix kilomètres au nord-ouest de Smyrne sur la côte, à la frontière de l'Éolide, en face de la presqu'île d'Ionie. Phocée fut l'une des premières cités d'Asie Mineure à frapper monnaie dans la seconde moitié du VII^e siècle ou la première moitié du VI^e siècle avant notre ère. La ville, dont le symbole éponyme était le phoque, frappa un important monnayage d'électrum. L'étalon phocaïque rayonna dans toute la Méditerranée Orientale. La ville tomba sous domination perse en 545 avant J.-C. Après la révolte de l'Ionie en 499 avant J.-C. et sa terrible répression cinq ans plus tard, Phocée perdit beaucoup de son importance. À la fin du V^e siècle avant notre ère, elle contracta avec Mytilène, située dans l'île de Lesbos, une alliance monétaire qui devait durer jusqu'à l'arrivée d'Alexandre le Grand en Asie Mineure.

Hecté, Ionie, Phocée, 420 avant J.-C., 82^e émission (El, 2,54 g, 10 mm, - h) étalon phocaïque, poids théorique 2,72 g, diobole d'électrum



A/ Anépigraphe

Tête d'Hermès à gauche portant le pétase ; derrière, un phoque.

R/ Anépigraphe

Carré creux quadripartite

BMC 35 – Aulock 2155 – Bodenstein 82

Superbe monnaie, centrée des deux côtés. Très beau portrait d'Hermès, bien venu à la frappe. Patine de collection.

Rare. SUP

1 000€/ 1 800€

Mêmes coins que l'exemplaire Handel München 1973 provenant de la trouvaille de Pergame (82b – 2 A/ - 3 R/, 2 ex.).

Pour ce type, F. Bodenstein, lors de la 82^e émission pour Phocée, qu'il place en 420 avant J.-C., a recensé au total vingt exemplaires avec un poids moyen de 2,52 g, cinq coins de droit et quatre coins de revers et un indice caractérostrophique de 4 pour le droit et 5 pour le revers, ce qui est excellent. À Phocée, ce type ne se rencontre que pour les 82^e et 83^e émissions, la seconde n'étant recensée que par un exemplaire. Pour l'ensemble de la période considérée entre 478 et 388 avant J.-C. Nous avons au

HECTÉ DE PHOCÉE : TOUT POUR HERMÈS !



bgr_719461 - en vente sur notre site

total 374 hectés avec 119 coins de droit et 113 coins de revers pour l'ensemble de la 3^e série tel que déterminé par l'auteur. Pour la 3^e phase de cette 3^e série entre 426 et 388 (79^e - 96^e émission), nous avons un total de 278 pièces avec 71 coins de droit et 56 coins de revers.

Sur l'île de Lesbos, la tête d'Hermès orne le droit de la 83^e émission qui est placée en 370 avant J.-C., avec un total de 36 hectés, 11 coins de droit et 12 de revers, un poids moyen de 2,52 g. La tête du messenger des dieux orne aussi le revers de la 75^e émission associé au droit avec une tête d'Artémis-Cybèle placée, elle, en 386 avant J.-C., soit dans les deux cas après celle de Phocée, antérieure d'une cinquantaine d'années pour le droit et de plus d'une trentaine d'années pour le revers.

Avec les monnayages associés de Lesbos et de Mytilène de respectivement 112 et 105 émissions pour chacune des deux entités, réparties sur 4 séries pour Phocée entre 625-600 avant J.-C. et 326 avant J.-C., et sur 5 séries pour Mytilène entre 521 et 328 avant J.-C., vous avez là un thème de collection pratiquement inépuisable de plus de 200 types différents. Mercure, sur notre hecté de Phocée, est un type rare, peu représenté dans ce monnayage. N'hésitez pas à l'acquérir et à débiter cette thématique enrichissante.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

LES AMIS DES ROMAINES (ADR)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PROGRAMME DU MOIS DE NOVEMBRE

Le Bureau des Amis des Romaines (ADR) vous remercie pour votre participation à notre Assemblée Générale ordinaire du 27 septembre 2025 de 9h30 à 10h30 où nous étions 13 présents et 21 représentés, soit 34 personnes sur 42 inscrits en 2025.

Après le mot d'accueil du président (Laurent Schmitt), les procès verbaux du secrétaire (Philippe Schiesser) et du trésorier (Éric Amelon) ont été adoptés à l'unanimité.

Le Bureau a été reconduit dans les mêmes conditions. Ont été réélus à l'unanimité :

Président :

Laurent Schmitt

Vices-présidents :

Marie-Laure Le Brazidec et Jean Rougemont

Secrétaire :

Philippe Schiesser

Trésorier :

Éric Amelon

Conseiller :

Pierre Petitjeannin

Cette Assemblée a été suivie par la séance ordinaire ayant pour thème : « Nouveautés bibliographiques et actualités numismatiques » (L. Schmitt) où tous les présents ont pris part.

Cette réunion s'est continuée par un repas pris en commun au Bouillon, notre lieu de réunion.

Ce repas fut suivi par une visite à Citéco (musée de l'Économie) où nous avons pu découvrir la salle des coffres, présentant une partie des collections de la Banque de France ainsi que les médaillons du Trésor de Beaurains (dit d'Arras) qui sont actuellement présentés avant de rejoindre le musée d'Arras. La journée s'est terminée vers 17h00 à la satisfaction des membres présents.



Retrouvons-nous nombreux, lors de ces réunions en distanciel ou en présentiel et pensez à renouveler votre cotisation pour 2025-2026 pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, ou pourquoi pas à nous rejoindre si vous n'étiez pas encore membre des Amis des Romaines (ADR).

Au mois de novembre, nous aurons deux occasions de nous retrouver. La première prendra place en distanciel le lundi 17 novembre 2025 de 20h30 à 22h00, elle sera l'occasion de découvrir en outre les chroniques de Marie-Laure Le Brazidec sur l'actualité archéologique, de Jean Rougemont sur les nouveautés bibliographiques, de Laurent Schmitt sur l'actualité numismatique. Nous aurons le plaisir d'assister à la conférence d'Étienne Manneveau avec pour thème : « *Qu'importe que la Victoire soit usurpée ou actée, pourvu qu'elle serve la gloire de Rome* »

Le samedi 22 novembre 2025, nous nous retrouverons en présentiel au Bouillon (angle des rues Saint-Marc et Vivienne) de 10h30 à 12h30 afin d'écouter Dominique Hollard qui nous présentera une conférence ayant pour sujet : « *Un trésor exceptionnel d'aurei au III^e siècle trouvé à Fontaine-la-Gaillarde (Yonne)* »

Cet exposé sera suivi d'un repas pris en commun pour ceux qui le désirent et d'une visite dans un musée parisien, qui clôturera pour ceux qui le désirent, cette journée à partir de 15 heures (musée Carnavalet).

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Pour toute information, prenez contact avec : laurent.schmitt1957@gmail.com

Laurent SCHMITT (ADR 007)
Président

PLOTINE & MATIDIE : DANS LA FAMILLE DES AUREI DE TRAJAN, JE VOUDRAIS LA...



C'est une bonne pioche, avec l'*aureus* proposé dans la prochaine Live Auction du 2 décembre 2025 que nous proposons à la vente. Avec Plotine et Matidie, on pense souvent que ce type d'*aureus* a été frappé sous le règne de Trajan. Il n'en est rien. Ce très rare *aureus* a été fabriqué au début du règne de son successeur, Hadrien, qui exalte ainsi la femme de Trajan qui l'a soutenu depuis son mariage avec Sabine en 100 et qui est devenue sa mère adoptive, au moment de la mort de Trajan, avec son adoption fictive, peut-être *post-mortem*, à l'instigation de Plotine.



Hadrien et Sabine (Alexandrie)

Quant à Matidie, c'est la nièce de Trajan, la fille de sa sœur, Marcianne qui est décédée en 112 et a été divinisée. Avec cet *aureus*, nous sommes bien en face d'une monnaie dynastique, frappée à l'instigation du nouvel Auguste, Hadrien, qui rappelle et renforce ainsi ses liens dynastiques, fils adoptif de Trajan. Les légendes des deux *Augustae* sont au datif de dédicace. Dans la plupart des ouvrages, depuis le XVIII^e siècle, le droit était censé être celui avec le buste de Plotine. Dans la dernière édition du *Roman Imperial Coinage* (RIC II. 3/ 237, n° 2447 à 2450, pl. 44), Plotine occupe le revers, tandis qu'au droit, nous trouvons deux bustes différents de Trajan accompagnés de deux titulatures, donnant ainsi trois combinaisons (RIC II. 3/ 2247-2449) tandis que Matidie dans le même ouvrage (RIC II. 3/ 2450) est passée du revers au droit.

Trajan après avoir fait diviniser sa sœur lors de son décès en 112 (29 août), a procédé de même avec son père, décédé

avant 97 et divinisé en 113 et avec son père adoptif, Nerva (+ 27 janvier 98) sur des émissions de Rome en 115. Hadrien, en honorant des personnes vivantes associées à Trajan, décédé et divinisé, renforce ainsi sa légitimité, en ce début de règne mouvementé avec l'élimination des quatre consulaires, Cornelius Palma, Lucius Quietus, Publius Celsus et Avidius Nigrinus en 118 alors qu'il est encore loin de la capitale, avant son *Adventus* (arrivée) à Rome le 9 juillet 118, un an après la mort de Trajan.



Matidie

Cet *aureus* de Plotine et Matidie a très bien pu être frappé à cette occasion, marquant l'entrée de l'Auguste dans l'*Urbs*. Il est de toute manière frappé avant le 23 décembre 119, date de la mort de Matidie et de sa consécration.

PLOTINE ET MATIDIE POMPIEA PLOTINA (+ 123) ET SALONIA MATIDIA (+ 119)

(Femme de Trajan)(et fille de Marciane, mère de Sabine, nièce de Trajan, belle-mère d'Hadrien)

Plotine, originaire de Gaule, plus précisément de Nîmes, épouse Trajan bien avant que ce dernier ne soit proclamé auguste en 98. Elle refuse le titre d'Augusta en 100 avant de finir par l'accepter en 105. Amie de Marciane, sœur de Trajan, elle favorise l'ascension d'Hadrien. À la mort de Trajan, en août 117, c'est elle qui produit la lettre par laquelle Trajan adopte Hadrien. Honorée par son fils adoptif, elle s'éteint vers 123 et est déifiée.



Marciane

Matidie est la fille de Marciane (*Ulpia Marciana*) et de *Caius Saloni Matidius Patruinus*. Elle est aussi la nièce de Trajan, qui la considère comme sa fille. Elle épouse *Lucius Vibius Sabinus*. En 100 après J.-C., sa fille Sabine (*Vibia Sabina*) épouse Hadrien également pupille et cousin de Trajan. Quand Marciane décède en 112, Matidie reçoit immédiatement le titre d'Augusta. Après sa mort en 119, elle est déifiée.

Aureus, Rome, 118

(Or, 6,88 g, 19 mm, 6 h) Taille 1/45 L., poids théorique : 7,22 g, 25 deniers ou 100 sesterces

PLOTINE & MATIDIE : DANS LA FAMILLE DES AUREI DE TRAJAN, JE VOUDRAIS LA...



A/ PLOTI-NAE AVG

« *Plotina Augusta* » (À Plotine augusta).

Buste diadémé et drapé de Plotine à droite vu de trois quarts en avant avec le stéphané et une coiffure très élaborée (L4).

R/ MATI-D-I-AE AVG

« *Matidia Augusta* » (À Matidie augustæ)

Buste diadémé et drapé de Matidie à droite vu de trois quarts en avant avec le stéphané et une coiffure très élaborée (L4).

C II/ 99, 1 (300f. or) (Plotine et Matidie) – RIC II 34 – RIC II. 3/ 237, 2450, pl. 44 – BMC/RE III/ 246, 53, pl/ 47, 15 – UCR 85 (Hadrien) – CBN IV – RCV II/ 3908 (30000\$) – Calico I/ 1150

Très rare. TTB

20 000€/ 38 000€

Légende ponctuée au droit entre PLOTINAE et AVG

Monnaie exceptionnelle, extrêmement rare, montrant l'épouse de l'empereur Trajan, Plotine, ainsi que sa nièce, Matidie, qui est également la belle-mère d'Hadrien. Semble de même coin de droit que l'exemplaire de la Numismatica Genevensis (NGSA 13, 15 novembre 2021, n° 21). C'est la première fois que nous proposons ce type de pièce à la vente en trois décennies.

Exemplaire sous coque NGC VF (Strike 5/5, Surface 3/5, brushed).

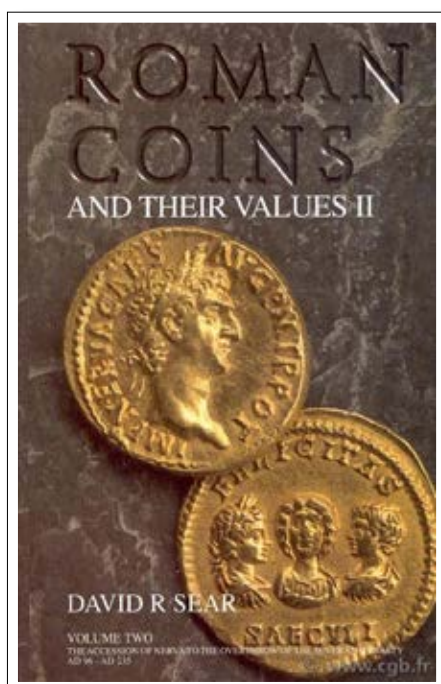
Avec son certificat d'exportation de bien culturel n°251219 délivré par le ministère français de la Culture.



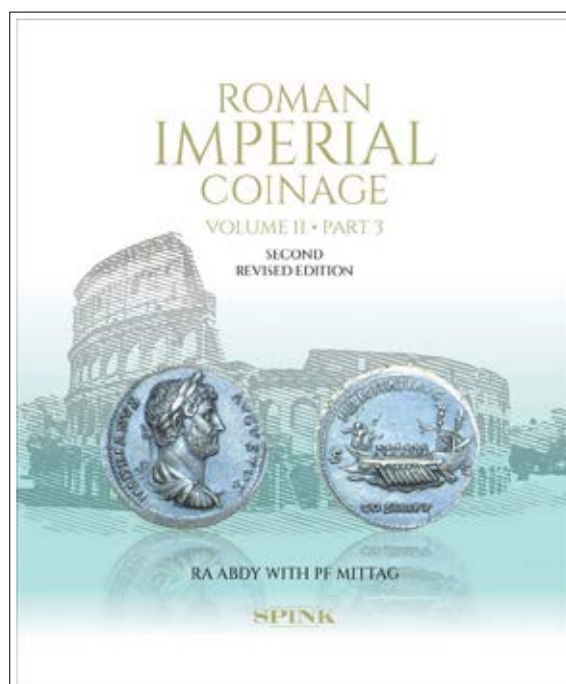
Sabine

Cet *aureus* dynastique de la plus grande rareté est évocateur du règne du nouvel Auguste, Hadrien, immortalisé par Marguerite Yourcenar (1903-1987) dans *Mémoires d'Hadrien*, Paris, 1951. Ces deux femmes, Plotine et Matidie, ont tenu dans la vie du jeune Hadrien avant qu'il ne devienne empereur, une place importante, en particulier pour la première. Hadrien, cousin de Trajan, est le troisième empereur de la dynastie Antonine, le troisième adopté, mais dans un cercle très restreint de l'entourage impérial. Hadrien, à la fin de son existence, procédera de même, d'abord avec Aélius en 136, puis avec Antonin en 138. Le premier à rompre ce contrat sera Marc Aurèle, en élevant son fils, Commode, né dans la pourpre (porphyrogénète). Notre *aureus*, entré dans une collection digne de ce nom, sera un joyau pour son acquéreur avec ces deux bustes féminins, empreints de *dignitas*.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Lr 46 : 98€



Lr 122 : 199€

AUREUS DE VITELLIUS : UNE HISTOIRE DE FAMILLE !



Dans la prochaine Live Auction du 2 décembre, vous pouvez découvrir un très rare aureus pour Vitellius, l'un des douze Césars de Suétone (c. 70-130) associé à ses enfants Germanicus et Vitellia. Cet empereur, décrié et impopulaire, qui finit lamentablement, est le fils de Lucius Vitellius (+ 51), consul ordinaire de 47 et un des principaux collaborateurs de Claude (41-54). Aulus Vitellius est né en septembre 15 (le 7 ou le 24). Après une carrière éclair, il est consul ordinaire en 48, succédant ainsi à son père avec son frère Lucius comme consul suffect. Membre des plus prestigieux collèges romains (*XV vir sacris faciundis, frater Arvalis*), il poursuit la carrière des honneurs comme Proconsul d'Afrique en 61-62 sous le règne de Néron, puis comme « *curator operum locorumque publicum* » (63-64), une des charges consulaires les plus importantes et honorifiques du cursus, avant d'être nommé légat propréteur d'Auguste et des armées de Germanie Inférieure en décembre 68 par Galba. Cependant, il est acclamé Imperator le 2 janvier 69 par les troupes révoltées de Germanie. Vainqueur d'Othon à la première bataille de Brédiac le 14 avril 69, il est reconnu par le Sénat le 19 avril. Il fait son entrée à Lyon à la fin du même mois, en route pour Rome où son fils prend le surnom de Germanicus. Arrivé à Rome le 18 juillet, il reçoit la puissance tribunitienne et le grand pontificat. Après la seconde bataille de Brédiac les 24-25 octobre 69 entre ses troupes et celles de Vespasien où il est défait, son sort est scellé en décembre 69. Après avoir essayé de traiter avec le frère de Vespasien, Flavius, préfet de la Ville, les partisans de Vitellius incendient le Capitole où Flavius Vespasianus trouve la mort tandis que Domitien (51-96), son neveu se cache et échappe à la mort. Les troupes de Vespasien font leur entrée dans l'*Urbis*, le lendemain Vitellius est éliminé.

VITELLIUS (2 JANVIER – 20 DÉCEMBRE 69)
AULUS VITELLIUS

Vitellius est proclamé empereur le 1^{er} ou le 2 janvier 69 par les armées de Germanie. Après Bédriac et la disparition d'Othon, en avril 69, Vespasien est proclamé par l'armée à Alexandrie le 1^{er} juillet 69 et Vitellius ne peut se maintenir. Après qu'une sédition éclate à Rome en décembre, il est assassiné le 20, et son corps traîné dans le Tibre, laissant Vespasien seul maître de l'Empire romain.

Aureus, Rome, juillet – décembre 69

(Or, 7,00 g, 19 mm, 6 h) 1/45 L., poids théorique : 7,22 g, 25 deniers ou 100 sesterces



A/ A VITELLIVS GERMAN IMP AVG TR P

« *Aulus Vitellius Germanicus Imperator Augustus Tribunitia Potestate* », (Aulus Vitellius vainqueur des Germains empereur auguste revêtu de la puissance tribunitienne).

Tête laurée de Vitellius à droite (O*).

R/ LIBERI IMP GERM AVG.

« *Liberi Imperatoris Germanici Augusti* » (Les enfants de l'empereur, vainqueur des Germains et auguste).

Bustes affrontés du fils de Vitellius à gauche et de sa fille à droite.

Cohen I/ 366, 3 (200f. or) – RIC I/ 225, 15 – RIC I²/ 273, 100 – BMC/RE I/ 372, 27 – BNC 3/ – Calico I/ 557 – RCV I/ 2322 (28800\$)

Mêmes coins que l'exemplaire reproduit dans l'ouvrage de X. Calico, vol. 1, p. 124, n° 557. Mêmes coins que l'exemplaire de la collection Biaggi (n° 269).

Très belle monnaie, centrée des deux côtés. Fine usure régulière. Joli portrait de Vitellius, bien venu à la frappe. Monnaie exceptionnelle pour sa rareté et son intérêt historique ! Patine de collection.

Très rare. TTB

7 500€/ 12 000€

Petits bustes des enfants de Vitellius au revers.

Avec cette titulature, cet *aureus* est frappé entre juillet et décembre 69, dans la seconde partie du règne de Vitellius après son arrivée à Rome. Outre son père, qui est honoré par la frappe de rarissimes aurei (RCV I/ 2235 – Calico, p. 126, n° 566-570), Vitellius est aussi associé à ses deux enfants nés d'une seconde union avec Galeria Fundana : Germanicus et Vitellia, que nous retrouvons au revers de notre pièce. Avec le buste des deux enfants, outre l'*aureus*, nous avons aussi le denier. Chacune des deux dénominations est recensée avec deux légendes de droit et de revers différentes : A VITELLIVS GERMAN IMP TR P au droit (RCV 2231 pour l'or et 2234 pour le denier). Pour le second type avec la même tête laurée à droite, nous avons une nouvelle titulature : A VITELLIVS GERM IMP AVG TR P au droit et LIBERI IMP GERM AVG pour le revers (RCV 2232 pour l'aureus et 2233 pour le denier). Pour ce type d'aureus, il existe deux variantes pour les bustes des enfants qui peuvent être larges ou petits comme sur notre exemplaire. Le type générique était évalué à 200 francs or dans la deuxième édition du Cohen. X. Calico, *The Roman Aurei Catalogue, volume one from the Republic to Pertinax 196 B.C. – 193 A.D.*, p. 124-125 qui répertorie pas moins de huit types différents n° 556, 556a, 557, 557a, 558, 559, 560, 561. Six sont illustrés, dont un rarissime avec la tête à gauche et la légende LIBERIS IMP GERMANICI. Les deux émissions associant ses enfants à Vitellius ont dû être importantes, même si aujourd'hui peu d'exemplaires subsistent, peut-être refondus à l'instigation de Vespasien ou des différentes réformes monétaires ultérieures, en particulier, celle de Trajan. Vous avez là une rare occasion de mettre en collection un des douze Césars dans la prestigieuse galerie de portraits entre Jules César et Domitien.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

COMMODE PORPHYROGÉNÈTE : AUREUS D'UN BEL ADOLESCENT

Dans la Live Auction du 2 décembre 2025, nous découvrons sur un *aureus* les traits empreints d'une beauté juvénile du jeune Commode âgé de 18 ans, alors qu'il accompagne son père, Marc Aurèle, sur le limes afin de combattre les tribus qui après le premier conflit avec les Germains menacent à nouveau Rome entre le Rhin et le Danube. Cette menace a obligé, encore une fois, le vieil empereur philosophe à endosser le costume militaire. Accompagné de son ultime fils survivant, il compte ainsi l'initier aux arcanes militaires et pérenniser son éducation en jugulant sa fougue et sa morgue. L'*aureus* que nous vous proposons rappelle par son revers que Commode a revêtu son deuxième consulat le 1^{er} janvier 178, accompagné d'une troisième acclamation impériale, reçue au mois d'avril de l'année suivante. Plus surprenant est le titre de *Pater Patriæ* (père de la patrie) que Commode a reçu à la mi-177 (avant le 17 juin) en devenant Auguste. Lucius Vérus, associé au pouvoir par Marc Aurèle dès le 7 mars 161, n'avait pas reçu ce privilège. C'est la première fois que l'empereur en place partage le rôle de chef de la religion romaine, en la donnant de son vivant à son successeur désigné qui n'est autre que son fils. Le jeune Commode a épousé Crispine, fille de C. Bruttius Praesens, ami de son père en 178 juste avant son départ pour la Germanie (*Profectio*) le 3 août 178. Notre *aureus* est donc frappé entre avril et décembre 179, au moment où il se trouve sur le limes avec son père. Marc Aurèle, déjà malade, meurt soit à Vienne soit à Sirmium le 17 mars 180. Commode devient seul Auguste pour un règne de douze ans qui se terminera par son assassinat dans la nuit du 31 décembre 192.

COMMODE (166 – 31 DÉCEMBRE 192)

LUCIUS AURELIUS COMMODUS

Co-AUGUSTE AVEC MARC AURÈLE (176-17 mars 180)

Commode est né dans la pourpre le 31 août 161. Fils de Marc Aurèle et de Faustine jeune, son frère jumeau meurt très tôt, en 165 ou 166. Il reçoit le titre de César à cette date mais il n'est réellement associé au pouvoir qu'au moment de la révolte d'Avidius Cassius en 175, après la mort de Faustine Jeune en Cappadoce. Pour la première fois depuis Nerva, l'Empereur ne choisit pas son successeur par adoption, mais élève sa propre progéniture à l'augustat. Commode, associé à l'Empire dès 176-177, succédera à son père en mars 180.

Aureus, Rome, avril- décembre 179, 38^e ém.

(Or 7,31 g, 20,50 mm, 11 h) Taille 1/ 45 L., poids théorique : 7,22 g, 25 deniers ou 100 sesterces



A/ L. AVREL COM-MODVS AVG

« *Lucius Aurelius Commodus Augustus* » (Lucius Aurèle Commode auguste).

Buste lauré, drapé et cuirassé de Commode à droite, vu de trois quarts en arrière (A*2).

R/ TR P IIII - IMP III COS II P P

« *Tribunicia Potestate quartum Imperator tertium Consul iterum Pater Patriæ* » (Revêtu de la quatrième puissance tribuni-

tienne et de la troisième acclamation impériale, consul pour la deuxième fois, Père de la Patrie).

Mars nu, avec le manteau flottant, marchant à droite, et portant une haste de la main droite et un trophée de la gauche.

C III/ 330, 768 - RIC III/ 267, 659 - BMC/RE IV/ 506, 795, pl. 69, 17 - MIR 18/ 450, 12-37 - RCV 2/ 5612 (5500\$) - Calico I/ 2339

Superbe monnaie sur un flan bien centré des deux côtés. Buste bien venu à la frappe. Joli revers. Patine de collection.

Très rare. SUP/ TTB+

4 500€/ 7 500€

Légende partiellement ponctuée en début de légende de droit entre L et AVREL et en fin de légende de revers entre P et P (Pater Patriæ). Mêmes coins que l'exemplaire du British Museum (BMC/RE IV/ 506, 795, pl. 69, 17.

Ce type de revers avec la quatrième puissance tribunitienne et la troisième acclamation impériale est l'avant-dernière émission avant la mort de Marc Aurèle le 17 mars 180. Commode reçoit une troisième acclamation impériale, liée aux victoires sur le front danubien. Commode est le premier empereur porphyrogénète (né dans la pourpre le 31 août 161) à succéder à son père naturel (17 mars 180) depuis Titus (79-81). Le revers fait directement référence à la victoire des armées romaines sur le limes danubien. Ce type est fabriqué entre les mois d'avril et de décembre 179. Le nouvel auguste est associé à son père depuis novembre 176. Au droit, nous avons une titulature courte avec les tria nomina Lucius Aurelius Commodus (praenomen, nomen et cognomen). Associé à un buste militaire, le jeune auguste, maintenant âgé de 18 ans, présente un buste juvénile et martial. Le type de revers est utilisé au cours des 38^e et 39^e émissions du classement de Wolfgang Szaivert, *Die Münzprägung der Kaiser Marcus Aurelius, Lucius Verus und Commodus* (161/192) MIR 18, Wien, 1986, lié à la troisième acclamation impériale. Cet aureus de la troisième acclamation impériale est frappé du vivant de Marc Aurèle entre avril et décembre 179. Le praenomen Lucius est utilisé pour la dernière fois à l'occasion de la quarantième émission entre avril et août 180. Ensuite Commode reprend le prénom de son père Marcus qui vient d'être divinisé à partir de la 41^e émission. Ce type d'aureus est donc très rare. Dans la deuxième édition de l'ouvrage d'Henry Cohen, cet aureus cotait 150 francs or alors qu'un aureus courant n'en cotait que 40 ! (C. vol. III, p. 330, n° 768).

Exemplaire sous coque NGC XF (Strike 5/5, Surface 3/5, marks).

Avec son certificat d'exportation de bien culturel n°251218 délivré par le ministère français de la Culture.

Avec cet aureus, nous avons encore une vision d'un Commode juvénile sous la protection d'un Marc Aurèle vieillissant. Droit et revers, buste de Commode et Mars sous les traits de Virtus rappellent que Rome se livre à une guerre acharnée sur le limes germano-danubien afin de juguler cette vague d'invasion où les Romains se retrouvent sur la défensive. Ce type pourrait peut-être lié à la victoire de Tarrutenius Paternus sur le Danube.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

DIDRACHME ROMANO CAMPANIEN : ENTRE DEUX GUERRES PUNIQUES



La Live Auction du 2 décembre 2025 est l'occasion de présenter un rare didrachme dit « romano-camparien » de 6 scrupules ou 36 siliques. D'après les conclusions les plus récentes, ce type serait le dernier frappé avant l'introduction du didrachme à la tête janiforme qui précède lui-même la création du denier, aujourd'hui placée vers 215-214 avant J.-C. Ce didrachme, traditionnellement attribué à l'atelier de Rome, pourrait en fait avoir été frappé en Sicile. La chronologie de ces didrachmes a été fortement abaissée depuis le XIX^e siècle. Au total pour l'ensemble des sept émissions de ces didrachmes nous avons un total de 959 pièces et de 164 coins de droit, soit un excellent indice caractérisant de 5,85 didrachmes/coin pour une période comprise entre 310/300 avant J.-C. et 235 avant J.-C., soit environ 2,52 coins de didrachme/an. Les estimations moyennes de fabrication évaluent la durée de vie d'un coin de droit à environ 20 000 pièces. L'ensemble de ces didrachmes restent rares, voire très rares au regard de la production des didrachmes à tête janiforme ou bien encore avec l'introduction du denier. Le début de la deuxième guerre Punique en 218 avant J.-C. n'étant pas étrangère à ce phénomène.

RÉPUBLIQUE ROMAINE – ANONYMES (235-230 AVANT J.-C.)

Entre la prise de Tarente en 272 avant J.-C. et le début de la première guerre Punique en 264 avant J.-C., Rome s'empare de Rhégium en 270 avant J.-C. et fonde la colonie de Bénévent en 268 avant J.-C., tandis que les Carthaginois imposaient une garnison à Messine. Les Messéniens firent appel aux Romains qui chassèrent la garnison carthaginoise, origine de la guerre inexpiable qui devait opposer les deux puissances méditerranéennes. En 269 avant J.-C., Quintus Ogulnius Gallus et Caius Fabius Pictor furent consuls.

La première guerre Punique qui avait débuté en 264 avant J.-C. se termine en 241 avant J.-C. à l'avantage de Rome. Après l'occupation de la Sardaigne et de la Corse en 238 avant J.-C. par les Romains, les Carthaginois s'emparent de l'Espagne. Pour la première fois, le temple de Janus est fermé, marquant le fait que Rome connaît la paix. En 233 avant J.-C., nous savons que l'Urbs (Rome) comptait 270.713 citoyens. L'année suivante C. Flaminius procède à la distribution de terres de lots de « l'ager Gallicus ». Une ambassade romaine est envoyée à Hamilcar, le père d'Hannibal, en Espagne. En 230 ou 229 avant J.-C., Hamilcar meurt et est remplacé par son gendre Hadrubal. Un traité signé en 228 avant J.-C. entre les Romains et les Carthaginois fait de

l'Èbre, la frontière des possessions carthagoises et garantit la neutralité de Sagonte, alliée de Rome.

Didrachme romano campanien ou nummus, Rome ou Messine ?, 241-235 avant J.-C.

(Ar, 6,66 g, 19 mm, 5 h) étalon romano campanien, 6 scrupules, poids théorique : 6,77 g, 20 as ou 12 oboles



A/ Anépigraphie

Tête de Mars juvénile et imberbe à droite, coiffée du casque corinthien à cimier ; le casque est timbré d'un griffon passant à droite.

R/ ROMA

« Roma », (Rome).

Tête bridée de cheval à droite ; faucille derrière la tête.

Babelon 34 (anonyme) – BMC/RR 57 – CRR 24 – RRC 25/1 – RSC 34 – RCV 1/ 26 (2400\$) - RRSC p. 25, E7 (R2) -HN 297

Flan court, centré des deux côtés. Très beau revers, bien venu à la frappe. Joli portrait de Mars. Patine grise.

Très rare. TTB+

1 600€/ 2 500€

Comme le rappelle Pierluigi Debernardi, Roman Republican Silver Coins, volume I, Beginnings – 200 BC, Artemide, San Marino, 2024, p. 25, la faucille qui se trouve placée derrière la tête du cheval se dit zancle en grec (ζ). C'est aussi le nom archaïque de Messine (ζανκλή) dont le port avait la forme d'une faucille. Ce type pourrait très bien avoir été frappé en Sicile, nouvellement conquise. Ce type pourrait faire référence à la bataille de Messine et au Triomphe de Valerius Maximus Messalla en 263 avant J.-C. contre Hiéron II (275-215 avant J.-C.) et les Carthaginois avant le début de la première guerre Punique et l'aide apportée aux Mamertins qui s'étaient installés en Sicile. Le surnom de Messalla serait inspiré par ce fait.

Pour ce type, RRC, p. 17 d'après les travaux d'Andrew Burnett (1989), nous avons une estimation de 29 coins de droit pour cette émission pour 123 exemplaires avec un poids évalué de 6,54 g, un poids moyen de 6,46 g et un titre d'argent à 96%.

Ce monnayage, l'un des plus anciens pour les Romains, était attribué précédemment à Capoue ou à la Campanie. Frappé sur un étalon romano-camparien, ce monnayage grec ne présente pas encore une iconographie totalement romaine. Les types sont hellénisés. Droit et revers ne sont pas très éloignés des premiers didrachmes d'étalon campanien frappés entre 280 et 275 avant J.-C. au moment de la guerre contre Pyrrhus (RCV. 2). Seule la légende de revers permet de restituer ce monnayage à la Rome de l'après première guerre Punique. La chronologie de ce didrachme romano-camparien reste controversée. D'abord fixé par H. A. Grueber entre 312 et 290 avant J.-C. D. Sear et. Debernardi dans l'ouvrage le plus récent RRSC (2024), le situe entre 241 et

DIDRACHME ROMANO CAMPANIEN : ENTRE DEUX GUERRES PUNIQUES

235 avant J.-C. De très bon style, il est antérieur au début de la deuxième guerre Punique et ne se rencontre pas avec les quadrigats ou didrachmes romano-campanien à tête janiforme comme le fait remarquer M. Crawford (op. cit. RRC. p. 40-41). Sa démonstration s'appuie sur le trésor de Catanzaro (IGCH. 2019), découvert en 1967 et qui contenait trente-six pièces en argent, enfoui à la fin du III^e siècle avant J.-C., de composition mixte avec des espèces d'Italie du Sud (Tarente, Héraclée, Brettians), carthaginoises (demi-shekel), accompagnées d'un didrachme romano-campanien (RRC. 27/1, cf MONNAIES XXI, n° 2001). Ce trésor, trouvé dans le Bruttium, constitue un jalon chronologique important. Conjointement au didrachme, cette émission comporte aussi une drachme ou unité (RRC 25/2) pour l'argent, monnaies auxquelles sont as, semis, triens, quadrans, sextans et uncia de bronze, sans oublier une litra (Roberto Russo, *The RBW*

Collection of Republican Coins, NAC, Zurich 2013, p. 20-21, n° 38-46).



Cette pièce qui ressemble au premier abord plus à une monnaie grecque qu'à une monnaie romaine en dehors de son inscription (ROMA) reste très rare. En trois décennies, nous n'avons proposé qu'un seul exemplaire sur la boutique Cgb.fr (brm_897006 à 2200€ en TTB). Ne ratez pas cette occasion d'acquérir un exemplaire de ce monnayage aux origines de la monnaie romaine.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

ROMAN REPUBLICAN SILVER COINS

VOLUME 1
BEGINNINGS - 200 BC

PIERLUIGI DEBERNARDI



A

LR124

ROMAN REPUBLICAN SILVER COINS
VOLUME 1
BEGINNINGS - 200 BC

PRIX : **90€**

LR02

ROMAN COINS AND THEIR VALUES,
THE MILLENNIUM EDITION, VOLUME I

PRIX : **69€**

ROMAN COINS AND THEIR VALUES



DAVID R SEAR

THE MILLENNIUM EDITION VOLUME ONE
THE REPUBLIC AND THE TWELVE CAESARS 280 BC - AD 476

DU 18 NOVEMBRE 2025 : DERNIÈRE LIGNE DROITE

Si la dernière vente de monnaies de l'année sera la Live Auction du 2 décembre 2025, la dernière Internet Auction aura pour date de clôture le 18 novembre 2025 ! Ne manquez pas cet événement, la suivante n'ayant lieu qu'en février 2026.



Forte de plus de 950 monnaies dans tous les domaines des monnaies antiques à l'Euro, sans oublier les monnaies mérovingiennes, carolingiennes, royales, féodales, modernes et contemporaines, coloniales et étrangères, mais aussi les jetons et les médailles, chaque Internet Auction est un événement.



Parmi les 247 monnaies antiques de cette vente, vous pouvez trouver 59 monnaies grecques dont les prix de départ sont compris entre 20 € et 350 € avec entre autres un hémilitron

de Syracuse, un tétradrachme de Callatis en Thrace, un tétradrachme d'Athènes, une drachme de Sinope, un cistophore d'Apamée de Phrygie, ou bien encore un prutah d'Hérode, roi de Judée et pourquoi pas un tétradrachme de Ptolémée IX sous « slab ».



Nous trouvons aussi 116 monnaies romaines dont les prix s'étagent entre 20 € et 450 € de la République à l'Antiquité Tardive. Découvrez un denier FDC de la *gens* (famille) Minucia ou un denier pour celle de la *gens* Postumia, un denier de Nerva, de rares sesterces d'Hadrien ou de Marc Aurèle, un denier d'Antonin le Pieux et de Marc Aurèle, un antoninien de Titus restitué par Trajan Dèce, un *argenteus* de Dioclétien, un huitième de *folles* de Sévère II ou bien encore un demi-nummus du *Populus Romanus*.



Onze monnaies provinciales dont les prix sont compris entre 40 et 200 € complètent la sélection des monnaies romaines avec un tétradrachme de Claude et Antonia par exemple ou une obole de Domitien pour Alexandrie, mais aussi des tétradrachmes syro-phéniciens.



INTERNET AUCTION MONNAIES

DU 18 NOVEMBRE 2025 : DERNIÈRE LIGNE DROITE



Nous avons encore dix monnaies byzantines entre 25 et 45 € avec entre autres un *folles* de Justinien I^{er}.



La sélection des monnaies antiques se referme avec une sélection de monnaies celtiques dont les prix de départ varient entre 35 € et 600 €. Dans cet ensemble, vous pourrez acquérir une drachme des celtes du Danube, une drachme des Élusates, des deniers de Cavaillon et des Arvernes ou un petit bronze de Nîmes, de rares statères des Redons ou bien un statère des Coriosolites, sans oublier des petits bronzes des Carnutes et des Sénons, ou bien encore un potin des Nerviens.



Venez faire votre choix parmi l'ensemble de ces monnaies antiques sans oublier les autres et nous vous souhaitons de bons achats et un vent favorable pour vos achats.



Viviane BÉCLIN, Marie BRILLANT
& Laurent SCHMITT



Suite à la parution en septembre 2023 de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution, 1610-1794*, nous sommes arrivés au constat que plus de 4 000 monnaies attestées par les archives n'avaient pas encore été retrouvées. L'apport des collectionneurs est essentiel afin de parfaire nos connaissances des monnayages de l'Ancien Régime. Le *Bulletin Numismatique* apparaît comme le support idéal pour faire connaître vos monnaies inédites. Nous nous attacherons à les publier en les agrémentant d'informations inédites qui ne pouvaient pas tenir dans l'ouvrage, telles que les poids monnayés, les chiffres de mise en boîte ou bien le nombre et les dates extrêmes des délivrances. Votre aide est précieuse et essentielle pour aboutir, dans quelques années, à une seconde édition de ce livre.

Arnaud CLAIRAND

LE DOUBLE LOUIS D'OR AUX ÉCUS OVALES DE LOUIS XVI FRAPPÉ EN 1777 À PERPIGNAN (Q)

Paul Samson a attiré notre attention sur un double louis d'or aux écus ovales de Louis XVI frappé en 1777 à Perpignan (Q) qui figurait dans la vente de la collection Paul Narce (vente Beaussant Lefèvre, 10-11 juin 2025, n° 408, expert Thierry Parsy). Cette monnaie était signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 35 001, p. 1 050 mais n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives le poids monnayé a été de 117 marcs 3 onces 3 deniers permettant d'estimer la quantité frappée à 1 763 doubles louis d'or. Pour cette production 10 doubles louis ont été mis en boîte.



LES LOUIS D'OR AUX DEUX L COURONNÉES FRAPPÉS EN 1722 ET 1723 À PERPIGNAN (Q)

Paul Samson et Pierre Andreenko ont attiré notre attention sur des louis d'or aux deux L couronnées frappés sur des flans de conversion en 1722 et 1723 à Perpignan (Q). Le louis de 1722 a été proposé dans la vente Alde du 24 juin 2029, n° 259, le louis de 1723 était conservé dans la collection Paul Narce (vente Beaussant Lefèvre, 10-11 juin 2025, n° 352). Ces monnaies sont absentes de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 009, p. 756-757. Les chiffres de frappe des espèces réformées en 1722 et en 1723 à Perpignan ne sont pas connus.



LE DEMI-ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER DE LOUIS XVI, FRAPPÉ EN 1775 À PERPIGNAN (Q) AVEC EF AU LIEU DE FR

Dans la live auction CGB du 23 septembre 2025 était présenté sous le n° bry_1045714 (14,19 g, 32,5 mm, 6 h.), un demi-écu aux branches d'olivier de Louis XVI, frappé en 1775 à Perpignan (Q) avec EF au lieu de FR. Cette erreur de gravure dans le carré de droit n'est pas recensée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 35 101, p. 1 076.



LE VINGTIÈME D'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, BUSTE HABILLÉ DE LOUIS, FRAPPÉ EN 1740 À POITIERS (G)

Dans l'internet auction du 13 janvier 2026 sera présenté un vingtième d'écu aux branches d'olivier, buste habillé de Louis, frappé en 1740 à Poitiers (G) (bry_1076069, 1,46 g, 17,5 mm, 6 h.). Cette monnaie, signalée à partir des archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 130, p. 945, n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives, 56 100 vingtièmes d'écu ont été mis en circulation suite à une unique délivrance du 30 septembre 1740. Le poids monnayé a été de 337 marcs 1 once 12 deniers. Pour cette production cinq vingtièmes d'écu ont été mis en boîte.



LE CINQUIÈME D'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER AU BUSTE HABILLÉ DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1730 À PAU (VACHE)

Dans la deuxième partie de la collection Jean-Claude Ungar qui figurera dans la live auction du 2 décembre 2025 (bry_1064664, 5,66 g, 27,5 mm, 6 h.), sera présenté un cinquième d'écu aux branches d'olivier au buste habillé de Louis XV, frappé en 1730 à Pau (vache). Cette monnaie est signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 128, p. 931, mais n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives, 6 166 cinquièmes d'écu ont été mis en circulation suite à une unique délivrance du 3 juin 1730. Le poids monnayé a été de 148 marcs 1 once 12 deniers. Pour cette production, un exemplaire a été mis en boîte selon la règle en vigueur à l'époque à Pau, une pièce mise en boîte par délivrance.



LE DEMI-ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER DE LOUIS XVI FRAPPÉ EN 1783 À ORLÉANS (R)

Dans la boutique internet de CGB est présenté sous le numéro bry_1046103 un demi-écu aux branches d'olivier de Louis XVI frappé en 1783 à Orléans (R) (14,5 g, 31,5 mm, 6 h.). Cette monnaie est signalée à partir des archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 35 101, p. 1 078, mais n'était pas retrouvée. D'après les archives 5 212 demi-écus ont été mis en circulation. Pour cette production 16 demi-écus ont été mis en boîte.



LE LOUIS D'OR AUX ÉCUS OVALES, TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1754 À RIOM (O)

Monsieur Christophe Darras nous a gentiment expédié la photographie d'un louis d'or aux écus ovales, tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé en 1754 à Riom (O). Cette monnaie était signalée à partir des archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 018, p. 812, mais n'était pas encore retrouvée. D'après nos recherches en archives, 1954 louis ont été mis en circulation suite à 7 délivrances entre le 13 avril et le 17 novembre 1754 pour un poids de 65 marcs 1 once 1 denier 13 grains. Pour cette production 8 louis d'or ont été mis en boîte.



L'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, BUSTE HABILLÉ DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1741 À GRENOBLE (Z)

Antoine Clerc nous a aimablement signalé un écu aux branches d'olivier, buste habillé de Louis XV, frappé en 1741 à Grenoble (Z). Le deuxième 1 de 1741 a été regravé sur un 0. Cette monnaie était signalée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 125, p. 918 à partir des archives mais n'était pas encore retrouvée. D'après nos recherches 2 819 écus ont été mis en circulation suite à une unique délivrance du 2 mars 1741, pour un poids de 339 marcs 2 onces 6 deniers. Pour cette production 2 écus ont été mis en boîte (AN, Z^{1b} 879B).



LA REMISE DU PRIX DE L'AINP 2024

LE 19 SEPTEMBRE À LA BNF

Nous étions nombreux ce vendredi 19 septembre 2024 à assister à la remise du prix de l'AINP 2024, au premier étage de la Bibliothèque nationale de France (BnF), carré Richelieu dans le cadre du nouveau musée, face à l'entrée principale et devant la statue de Voltaire (1693-1777) par Jean-Antoine Houdon (1741-1828) dont le cœur repose dans un reliquaire depuis le XIX^e siècle.



L'Association Internationale des Numismates Professionnels (AINP, en anglais IANP) a été créée en 1951. Depuis 1982, l'AINP décerne chaque année un prix récompensant un ouvrage au titre de la meilleure publication numismatique de l'année.

En 2024, c'est l'ouvrage de Jean-Yves Kind, archiviste, chargé des collections des monnaies mérovingiennes, carolingiennes, royales et féodales françaises du Département des Monnaies médailles et Antiques (DMMA/ BnF), qui a reçu ce prix pour son ouvrage, *Catalogue des monnaies royales françaises. 1. Monnaies d'or Louis IX à Louis XII (1226-1514) ; 2. Monnaies d'or de François I^{er} à Louis XVI (1515-1792)*, Monaco, 2024.

C'est en présence de Gilles Pécout, président de la BnF, de Cécile Colonna, directrice du DMMA, Peter Preston Morley, président du comité des publications de l'AINP, de Federico Pastrone, secrétaire de l'AINP, de la maison Gadoury, du récipiendaire et d'une assistance nombreuse, que s'est tenu cet événement festif et chaleureux.



Lc 234 : 95€

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'OR D'INVESTISSEMENT
SUR **Cgb.fr**



THE JANUARY 2026 NYINC AUCTION

ANCIENT & WORLD COINS CONSIGNMENT DEADLINE: November 3, 2025

An Official Auctioneer of the New York International Numismatic Convention



FRANCE. Constitution.
Louis d'Or de 24 Livres, Year 5/1793-M.
Toulouse Mint. Louis XVI. PCGS MS-63.
From the Richard Margolis Collection.

**Contact Us Today for
More Information**



LEGENDARY COLLECTIONS | LEGENDARY RESULTS | A LEGENDARY AUCTION FIRM

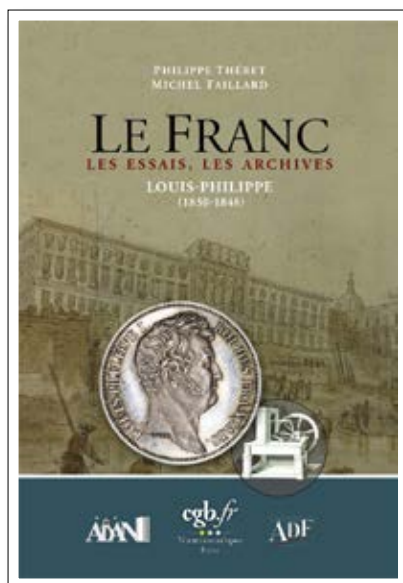


Stack's  *Bowers*
GALLERIES

America's Oldest and Most Accomplished Rare Coin Auctioneer
SBG BN Margolis IV PR Consign 251101

LOUIS-PHILIPPE (1830-1848)

Il y a tout juste deux ans nous annonçons la sortie du premier tome de la série *Le Franc, les Essais, les Archives* dédié à Napoléon 1^{er}. 2024 avait été décidément une année olympique avec l'exploit de sortir deux tomes, respectivement sur Louis XVIII et Charles X. Et aujourd'hui nous annonçons celui sur Louis-Philippe, déjà le 4^e de la série ! Il sera normalement disponible d'ici une quinzaine de jours et il peut d'ores et déjà être commandé auprès de CGB (cliquer sur la photo ci-dessous) ou chez un professionnel partenaire de la diffusion.



Le Franc, les Essais, les Archives Louis-Philippe (1830-1848), prix : 59 €

Ce nouveau « bébé » impressionne déjà par sa taille et son poids : il compte en effet 800 pages contre 544 pages pour Napoléon 1^{er} et Charles X, et 576 pour Louis XVIII. À l'instar des précédents, il est très esthétique grâce au talent du graphiste Eric Prignac.

Mais c'est surtout son contenu qui est spectaculaire.

Sous la baguette (voire le fouet 😊) de Philippe Thérêt, les différents contributeurs ont joué une véritable symphonie mettant en musique une page cruciale de l'histoire du Franc.

On retrouvera la même introduction (à quelques détails près) qui explicite utilement les différents types d'essais en les mettant en relation avec les différentes étapes du processus de création monétaire.

Puis la partie « Archives » occupe le devant de la scène avec près de 330 pages. Quel plaisir de se plonger dans l'histoire du Franc en lisant la correspondance des acteurs de cette époque. On y retrouve le style voulu et revendiqué par les ADF pour leurs ouvrages : les faits et uniquement les faits. Aussi ce sont des citations de textes réels et non des reformulations plus ou moins synthétiques qui ne pourraient que déformer le sens réel.

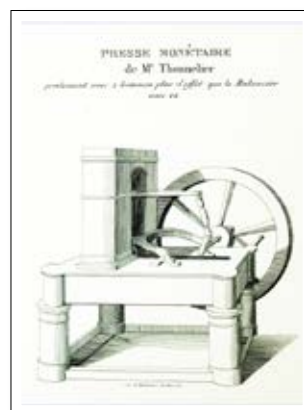
Nous devenons ainsi les spectateurs d'une pièce de théâtre avec des dialogues réels. C'est à la fois vivant et surtout instructif. Le type Louis-Philippe par Galle (grand oublié de l'histoire numismatique) est totalement relevé par les archives.

On vit intensément les péripéties autour du type provisoire de Tiolier (avec ou sans I après Louis Philippe). On se plonge entièrement dans le concours monétaire et on découvre le nombre de frappes des différentes épreuves.

Le collectionneur de monnaies circulantes prendra plaisir à lire le déploiement des différentes faciales et leurs retouches.

La période de Louis-Philippe est majeure également pour ses avancées technologiques. Dans la partie « Archives » on vit ainsi pleinement le déploiement de la virole brisée au travers du tour de France mené par Moreau. Et les plus sensibles d'entre nous ne manqueront pas d'avoir la larme à l'œil en découvrant l'ingratitude de l'Administration des Monnaies et la triste fin de ce génial inventeur que fut Moreau.

Mais c'est probablement l'émergence et l'adoption de la presse monétaire qui intéressera le plus grand nombre. Que cette adoption fut longue, complexe et remplie de rebondissements au travers de la compétition entre Thonnelier et Uhlhorn. Que de sens apporté par ces archives pour comprendre les différents essais que l'on rencontre !



Évolution de la presse Thonnelier entre 1832 et 1845

N'oublions pas le « feuillet » de la « refonte du cuivre » entamé sous Louis XVIII, poursuivi sous Charles X et qui aura plusieurs « épisodes » sous Louis-Philippe.

À l'instar des autres tomes, les visites officielles à la Monnaie de Paris (et hôtels de province) ne sont pas oubliées. Il y a notamment celle inaugurale du musée Monétaire par le Roi et la Reine des Français accompagnés du Roi et de la Reine des Belges.

Le lecteur n'imagine pas forcément l'envers du décor pour arriver à un tel niveau de présentation d'informations. Il a fallu se déplacer et passer du temps à numériser les archives monétaires. Il a fallu les lire de manière « systématique », les indexer et en retranscrire les parties utiles (et ce malgré parfois des écritures cursives peu lisibles). Puis il a fallu les organiser, les recouper et les enchaîner (les informations étant dispersées entre plusieurs sources). C'est donc un travail colossal qui est derrière ce résultat que vous pourrez lire. Cela n'a été possible que par la puissance de frappe collective d'une association : celle des ADF.

Cette partie « Archives » est également richement illustrée. Elle bénéficie en effet des photos des outillages prises par les ADF à Pessac. Il est à noter que ces outils spectaculaires sont inédits, vous ne les trouverez nulle part ailleurs. Ils ne concernent pas que les essais. Ce sont même majoritairement des outils de monnaies circulantes.



Poinçon d'avers de la 5 Francs par Tiolier
© Collections historiques de la Monnaie de Paris / photo ADF

Nous le disons souvent mais il convient encore de le répéter ici, les ouvrages de cette série ne sont pas destinés uniquement aux collectionneurs d'essais, ils sont intéressants pour les collectionneurs de monnaies circulantes !

Nous trouvons ensuite la partie « Catalogue » qui intéressera plus particulièrement les collectionneurs d'essais. Vous serez d'abord interpellé par l'ampleur de cette partie. Ce sont pas moins de 529 variantes qui y sont présentes. À titre de comparaison Guilloteau n'en présente que 176, Mazard 214 et Gadoury 203...

Comme pour les précédents tomes, chaque variante a une fiche spécifique avec ses caractéristiques propres et son illustration (ce n'est pas juste une ligne dans un tableau).

Les archives ont également nourri cette partie en apportant pour certaines variantes la preuve de leur existence, pour la plupart leur sens et, détail qui n'en est pas un, leur chiffre de fabrication !

Il est à noter également un effort remarquable dans l'étude des coins du monnayage d'Henri V.

L'ensemble constitue un outil très précieux pour les collectionneurs actuels et à venir qui pourront ainsi mieux diriger leurs points d'intérêts et donner du sens à leurs collections.

Enfin, comme pour les autres volumes de cette série, le livre se termine par une galerie de photos de monnaies d'exception et d'outils ainsi que par les photos des différentes tranches des monnaies et essais de cette époque.



Diverses tranches de la période Louis-Philippe
© ADF / Photos JP Marie

« LE FRANC, LES ESSAIS, LES ARCHIVES » LOUIS-PHILIPPE (1830-1848)

Comme vous le voyez, ce livre, comme ceux qui le précèdent dans cette série, est d'une richesse incomparable. Aussi, « Ami lecteur » de cet article, il est temps de devenir « Ami lecteur » de ces livres et nous espérons que cela vous donnera également envie de venir nous rejoindre en tant qu'« Ami du Franc » ou « Ami des Auteurs-Numismates » !

Ces livres n'auraient pas pu voir le jour sans l'aide financière apportée par nos sponsors : CGB, CNG, Delcampe, Galerie de la Bourse, Le Coin Collection, MDC Monaco, NGC, Numiscorner, Numista, Stack's&Bowers et Thomas Numismatics !

Merci également à l'aide financière de nos souscripteurs des versions « prestige » des ouvrages. Ces ouvrages (numérotés de 1 à 160) ne sont pas commercialisés mais réservés aux souscripteurs moyennant un don de :

- 100 euros avant le départ à l'impression (avec possibilité d'avoir son nom imprimé dans la page de remerciements) ;
- 120 euros avant la fin de l'impression ;
- 150 euros : post-impression.

La version « prestige » du tome sur Louis-Philippe ne sera disponible qu'à partir du 6 décembre 2025 (date du salon à Monexpo où nous serons présents pour les remettre en mains propres). Il vous reste donc encore un mois pour en obtenir un au prix de 120 € au lieu de 150 €. Si vous êtes intéressé par un ouvrage « prestige » des périodes précédentes (il en reste quelques-uns pour Louis XVIII et Charles X, en revanche Napoléon 1^{er} est épuisé), merci de nous contacter à tresorier_adan@amisdufranc.org.



Ouvrages en version « prestige »

Franck PERRIN
Président de l'Association des Amis du Franc

Laurent SCHMITT
Président de l'Association des Amis
des Auteurs-Numismates

LES 5 CENTIMES DUPRÉ PETIT MODULE DE LA COLLECTION MARGOLIS

Lors de la vente « Partie IV » de la collection Richard Margolis par Stack's&Bowers le 30/08/2025 figuraient 3 grandes raretés en 5 Centimes petit module de Dupré : le type F113.

Ces variétés sont l'An 4 T, l'An 4 W et l'An 5 I. Il n'y a pas de chiffres de fabrications pour l'An 4 T et l'An 4 W pour la simple raison qu'il n'y a pas eu de production cette année-là à Lille et Nantes. Des coins avaient néanmoins été prévus et éprouvés, ce qui explique l'existence de ces exemplaires. À ce jour et en tenant compte des exemplaires vendus le 30/08/2025, il y a 2 exemplaires connus pour l'An 4 T et 3 pour l'An 4 W.



F113/3



F113/4



© Stack's & Bowers

L'An 5 I est une monnaie qui a été frappée à 356 581 exemplaires mais qui est pourtant rarissime. Cela est dû au fait que les pièces de 5 Centimes petit module au millésime An 5 n'ont pas été mises en circulation. Elles ont été conservées par le caissier de Limoges puis la refonte a été ordonnée en vertu de la loi du 3 Brumaire An 5 qui doublait le poids des monnaies de cuivre. Les très rares exemplaires de l'An 5 I retrouvés sont des rescapés rarissimes de cette refonte. Nous n'en connaissons à ce jour que 5 exemplaires.

ADF



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
- Le site Dupré
- Une newsletter



F113/6



© Stack's & Bowers

L'An 4 T, gradée MS65 par PCGS, a été vendue 16 800 dollars (frais inclus). L'An 4 W, gradée MS63 par PCGS, a été vendue 9 000 dollars (frais inclus). L'An 5 I, gradée MS65 par PCGS, a été vendue 14 400 dollars (frais inclus).

Concernant la CI, l'illustration de l'An 4 T correspondait déjà à cet exemplaire, qui avait été vendu par la Maison Albuquerque à Margolis en mars 1993. Mais avec la photo très mauvaise du catalogue, le grade n'avait été évalué qu'à 55...

Pour l'An 4 W, le grade de la CI était de 55. Nous remplacerons cet exemplaire de la collection Bergen non par celui de la collection Margolis (grade 63) mais par celui de la vente iNumis (gradé MS64 par PCGS).

Enfin, l'AN 5 I, dont le grade de la CI était de 48, effectuera un bond à 65 avec cet exemplaire de la collection Margolis !

UN ESSAI INEDIT POUR LOUIS XVIII

Dans la vente de la collection de Richard Margolis par Stack's&Bowers du 30/08/2025, on note un essai uniface par Andrieu représentant Louis XVIII en buste habillé. Il est au module de 5 Francs qui est le module du concours organisé pour la gravure des monnaies en argent.

épreuves du concours (cf. 2.2), il est clair que ce coin n'en faisait pas partie. Il a probablement été restitué après les séances de biffage ».

Et voici ce coin d'avvers qui est illustré dans la galerie de notre livre page 519 :



© Stack's&Bowers

Pourtant jusqu'à présent nous ne connaissions d'Andrieu que des épreuves au buste nu.

Dans *Le Franc, les Essais, les Archives Louis XVIII (1814-1824)*, nous indiquions : « Il est à noter qu'il y a, dans les réserves du Musée monétaire de la Monnaie de Paris à Pessac, un coin d'avvers qui n'a pas été biffé (cf. 2.9). Il présente un buste habillé et nous n'en connaissons pas d'épreuves. Au vu du nombre des outils déposés officiellement par Andrieu pour les



Il correspond parfaitement à l'exemplaire de la collection Margolis qui est, à ce jour, le seul connu. Cette rarissime épreuve, gradée SP60 par PCGS, a été vendue 5050 \$ (frais inclus). Elle avait été acquise en mars 1981 au prix de 120 dollars par Richard Margolis auprès de RARCOA.

ENTRÉE DANS LA COLLECTION IDÉALE POUR LA 20 FRANCS 1835 A

La 20 Francs 1835 A Louis-Philippe en or est actuellement représentée dans la CI par un grade de 54 avec l'exemplaire de la collection Philippe Le Guay. Du côté des maisons de grading, on note que le meilleur grade présent est de 55.

Grâce à la merveilleuse collection de la Banque de France, l'amélioration de la CI va être notable avec un exemplaire que nous avons gradé en 65 !



© Collection de la Banque de France / Photos ADF

Cette présente notule nous plonge temporellement dans cette période au monnayage particulièrement important en termes de faciales, de millésimes et d'ateliers mais également d'évolutions techniques. Collectionneurs de cette période, ne manquez pas la sortie très prochaine de l'ouvrage *Le Franc, les Essais, les Archives* dédié à Louis-Philippe !

LE PROJET DE 10 FRANCS 1974 : QUAND ROTY SERT DE MODÈLE À MATHIEU

Dans la Live Auction du 2 décembre 2025, nous vous proposons un exemplaire provenant de la prestigieuse « Collection Pierre » dispersée dans *MONNAIES 30*, exemplaire qui était resté dans la même collection depuis 2007. Cette pièce unique s'insérerait dans un ensemble qui l'était tout autant, proposé dans la même vente. Nous vous proposons d'en découvrir la genèse, les prémices et la réalisation qui aboutira à la mise en fabrication et en circulation de la 10 Francs « Mathieu ».



En 1959, pour l'avènement du nouveau franc et de la V^e République, on attribua à Raymond Joly, le nouveau graveur général des monnaies, la tâche de frapper les premiers « nouveaux francs ». La « Semeuse » de Louis Oscar Roty (1846-1911) étant un symbole de la stabilité monétaire précédant la guerre de 14, l'administration a demandé à Raymond Joly d'utiliser à nouveau la semeuse de Roty, comme gravure principale d'avvers des coupures de 1/2 F, 1F, 2F, et 5F. La principale difficulté a été le changement de métal puisqu'on lui avait demandé de créer les nouvelles coupures en nickel (métal très dur et très peu ductile). Les faciales de 1/2F, 1F et 5F ont bien vu le jour, dans les années qui suivirent en argent pour la 5 Francs, mais la 2F 1959 resta au stade d'essais de différents métaux, ce n'est qu'en 1978 qu'elle a enfin été mise en circulation. Quelque temps avant en 1964, fut créé un autre joyau de la numismatique française, une 10 Francs en argent de grand module (37 mm de diamètre) et d'un poids de 25 g. Il s'agit de la 10 Francs Hercule dont la gravure originale provient elle aussi d'un très grand et illustre graveur, il s'agit d'Augustin Dupré (1748-1833) (cf. Philippe Théret & Xavier Bourbon, *Le Franc d'Augustin Dupré*, Paris, 2019).



Cette magnifique monnaie a été très fortement thésaurisée et quasiment n'a pas circulé ! Celle-ci a été frappée de 1964 (présérie et essai) à 1973. Entre les années 1950 et 1970, le cours de l'argent fut multiplié par 24 ! Dès lors le coût de la frappe de cette monnaie devenait de plus en plus prohibitif et dès l'année 1969, il fut décidé de changer de métal et de basculer de l'argent vers le nickel (très abondant en Nouvelle Calédonie). Ce fut fait pour la valeur faciale de 5 Francs qui passa du métal argent au nickel entre 1969 et 1970. La 2 Francs fut vite oubliée au profit d'une nouvelle monnaie en nickel ou en bronze. Et de nouveau on demanda à Raymond Joly de créer

cette nouvelle 10 Francs et encore une fois la gravure de la « Semeuse » fut imposée au grand dam du graveur général.



Pour cette nouvelle coupure, Raymond Joly commença par créer des épreuves unifaces d'avvers (Semeuse) de 31 mm, puis il continua ses essais avec des flans de plus en plus larges de 32, de 33 et de 34 mm. Selon les auteurs du GEM, cette série comporte huit monnaies avec quatre diamètres différents et deux métaux différents (nickel et cupro-nickel-aluminium) GEM 184. 1 et 184.2, diamètres non différenciés.



En atteste une vente d'une partie de ces unifaces à Marseille (vente Raynaud-Gamet, 31 mars 1976, n° 221-223). Le graveur général et son équipe s'attaquèrent ensuite à la création du revers avec plusieurs variantes. La série complète se compose de douze monnaies différentes dont six sont en nickel (Nk) et six en cupro-nickel-aluminium (Cu-Nk-Al). Parmi ces douze épreuves, quatre épreuves ont un diamètre de 31 mm dites « simple branche d'olivier » et huit épreuves sont constituées d'une branche l'olivier et d'une branche de chêne enchevêtrées. Ces huit épreuves sont de diamètres différents : deux ont un diamètre de 32 mm, deux sont en 33 mm et quatre ont le diamètre de 34 mm. De plus une autre caractéristique de cette série est le travail réalisé sur la tranche. La plus courante est la tranche striée présente sur huit épreuves, les quatre autres ont la tranche lisse avec 24 pans.



C'est le cas de la monnaie mise en vente dans la Live Auction du 2 décembre 2025 (fmd_1067297). Les épreuves avec la tranche à pans sont considérées comme uniques, elles n'étaient pas présentes dans la vente de la collection Maurice Kolsky, *MONNAIES VI*, il avait cependant toutes les autres. La valeur faciale de 10F est gravée en creux et parfois apparaît en arrière plan le 2 de la faciale qui était originellement planifiée. La date n'est pas présente (sauf pour une épreuve en

LE PROJET DE 10 FRANCS 1974 : QUAND ROTY SERT DE MODÈLE À MATHIEU

cupro-nickel dont la date est bien 1969 en relief et qui a été frappée à 12 exemplaires (GEM 184.8) mais ces épreuves qui ont été réalisées en 1969 et sont considérées comme les toutes premières ébauches du véritable concours qui a eu lieu en 1974 et qui a vu le projet de Georges Mathieu gagner. Ce projet a été fortement soutenu par le pouvoir.



Outre huit de ces pièces qui furent proposées dans *MONNAIES VI* « Collection Maurice Kolsky » 25 janvier 2000, n° 3265-3272 et qui furent achetées par un unique acquéreur, la grande vente de ces épreuves a eu lieu lors de *MONNAIES 30* « Collection Pierre » le 19 avril 2007 (n° 1371 à 1382) dans laquelle toutes les épreuves étaient présentes et ont été dispersées. Vous pouvez retrouver les détails sur ces épreuves d'exception dans l'ouvrage de Michel Taillard & Michel Arnaud, *Essais Monétaires et Piéforts Français 1870-2001*, Monaco 2014 (GEM 184.3 à 184.16 = *MONNAIES 30*, n° 1371 à 1382).

Concours de la 10 francs Mathieu, Module de 10 francs Semeuse 31 mm, sans le mot essai, 24 pans, 13 grammes, n. d. (1973), Paris
(Cu-Nk-Al, 12,97 g, 30,63 mm, 6h)



A/ REPUBLIQUE – FRANÇAISE

Semeuse marchant à gauche, semant à contre-vent ; derrière un soleil levant ; à l'exergue signé O. Roty en creux.

R/ LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ // FRANCS

Simple branche d'olivier.

Tranche : lisse à 24 pans

Graveur : d'après Louis-Oscar Roty (1846-1911)

Graveur Général : Raymond Joly (1958-1974)

GEM 184-6 (cet exemplaire)

FRANC II, (La Semeuse de Roty), p. 334, n° 40

Infimes traces de manipulation.

UNIQUE. FDC

18 000€/ 25 000€

UNIQUE ! Cet exemplaire est identique, sauf la tranche à 24 pans, à celui qui a été utilisé pour le dossier « Semeuse » du *FRANC II*, *FII*, N° 40 page 334 (erreur de poids) et vendu dans *MONNAIES VI*, Collection Kolsky, n°3266. Sur ce coin, des traces de valeurs de 10 et 2 francs restent visibles. Il s'agit donc de l'exemplaire illustré dans l'ouvrage *Essais Monétaires & Piéforts Français 1870-2001*, et reste à ce jour, sauf erreur ou omission, le seul exemplaire connu.

Sans les différents, mais avec la signature O. Roty.

Cet essai fut réalisé en 1973. « Les exemplaires en nickel ont bien entendu de couleur blanche mais ceux en alliage ont une couleur dorée claire. On distingue sur les deux exemplaires au diamètre de 31 mm, les traces des chiffres « 10 » et « 2 » car cette matrice a probablement été utilisée pour la frappe de la 2 francs 1959 et de la 10 francs. Tous ces essais ne portent ni valeur faciale, ni millésime. Il s'agit de la toute première étape du processus de création d'un type monétaire, et comme nous le savons, ce n'est pas ce type qui fut choisi, mais celui de Mathieu ». (*LE FRANC II*, dossier Semeuse). L'information concernant l'attribution de ces essais au dossier de la 10 francs Mathieu provient du docteur Kolsky, membre de cette commission et récipiendaire de certains de ces essais monétaires.

Cet exemplaire provient de la vente *MONNAIES 30* - Collection Pierre (19 Avril 2007), lot n°1373 (151461) où il avait été vendu pour 4755 € sur une offre maximum à 4829 € avec six ordres sur une estimation de 1 800€/ 5 500€.



Sur les douze pièces au module de 10 francs Semeuse du Concours de 1973, sept furent remportées par le même acquéreur, les cinq autres, chacune par un acheteur unique. En attendant, c'est la seule série complète qui ait été proposée à la vente. Plusieurs exemplaires sont déclarés uniques (GEM 184.5 ; 184.6 ; 184.15 ; 184.16) Tous les autres exemplaires sont recensés par deux exemplaires (GEM 184.3 ; 184.4 ; 184.9 ; 184.10 ; 184.11 ; 184.12 ; 184.13 ; 184.14) excepté le GEM 184.8 où cinq exemplaires sont répertoriés sur un total de douze frappés (épreuve de 1969).

C'est une occasion unique de compléter la série ou bien encore de la débiter en achetant la première et en recherchant les onze autres. Bonne chance !

Laurent SCHMITT (ADF 043)
& Michel TAILLARD (ADF 548)

UN HOMMAGE AMICAL RENDU À PHILIPPE THÉRET ET À SES CO-AUTEURS

La publication récente d'un nouvel ouvrage de la série *Le Franc, les Essais, les Archives* m'amène naturellement à rendre un hommage mérité à Philippe Théret et à tous ceux qui participent avec lui à l'aventure du Franc, de ses essais et des archives.

Après l'ouvrage de base, *Le Franc, les Monnaies, les Archives*, publié en 2019, plusieurs ouvrages consacrés chacun à une période chronologique suivant la création du Franc ont vu le jour : en 2021 *Le Franc d'Augustin Dupré*, en 2023 *Le Franc, les Essais, les Archives Napoléon I^{er} (1803-1815)*, en 2024 même titre qu'en 2023 avec *Louis XVIII (1814-1824)*, puis *Charles X (1824-1830)* et maintenant en 2025 avec le même titre qu'en 2023 mais avec *Louis-Philippe (1830-1848)*. Une suite à Louis-Philippe est naturellement attendue.

Philippe Théret, franco-brésilien ou carioca¹ français selon le point de vue duquel on se place, est le maître d'œuvre de cette magnifique série, d'une valeur historique, numismatique et scientifique considérable. Elle nous fait oublier les anciennes publications de l'académicien Millin (1806), de Hennin (1826), de Pierre Ciani (1931), de Victor Guilloteau (1942) et de Jean Mazard (1965-1967). Philippe Théret a eu à l'origine pour co-auteur Xavier Bourbon et, depuis l'ouvrage consacré à Napoléon I^{er}, Michel Taillard ; une solide équipe les entoure. Tous les trois, ainsi que les autres numismates qui ont apporté leur concours à la réalisation de ces ouvrages magistraux, sont d'excellents connaisseurs de cette numismatique du XIX^e siècle, en même temps que de remarquables et perspicaces lecteurs des archives dont ils maîtrisent l'étude.

Il est évident que tous les numismates, notamment les collectionneurs, qui s'intéressent aux monnaies françaises frappées à partir de la création du *Franc Germinal*, se doivent de posséder ces ouvrages de Philippe Théret et Xavier Bourbon puis Philippe Théret et Michel Taillard.

Je remercie encore Philippe Théret, Michel Taillard et Laurent Schmitt d'être venus visiter avec une grande attention le très beau musée des Timbres et des Monnaies de Monaco à l'automne 2024. Ce musée montre en effet une très belle collection de monnaies et essais du prince de Monaco Honoré V (18119-1841) contemporaine des fabrications de la monarchie de Juillet ainsi que de celles, postérieures, de Würden à Bruxelles pour les collectionneurs. Les monnaies monégasques d'Honoré V (5 francs en argent, décime et 5 centimes en cuivre) contemporaines de celles de Louis-Philippe, furent à l'époque frappées dans le Palais princier de Monaco avec le balancier de Droz, acheté par la Principauté à la Monnaie de Paris puis revendu à celle-ci en 1842 après la fin des émissions monétaires. Ce balancier de Droz est aujourd'hui revenu à Monaco et exposé depuis 2011 au musée des Timbres et des Monnaies grâce à un prêt spécial de longue durée consenti par la Monnaie de Paris. J'eus l'honneur d'en être le négociateur bienheureux.

Pour rendre hommage à Philippe Théret et à son travail de titan, digne des 7 travaux d'Hercule, j'ai choisi de présenter et de commenter à son intention la plus grande monnaie brésilienne d'argent (51,22g et 50 mm). Elle fut frappée en 1900 pour commémorer les 400 ans de la découverte du Brésil.



C'est en effet en l'an 1500, soit 8 ans après la découverte du continent américain par Christophe Colomb, que le navigateur et explorateur portugais *Pedro Alvares Cabral*, dit communément Pedro Cabral, découvrit le Brésil, cet immense pays faisant environ 16 fois la superficie de la France continentale. J'envoie ici un clin d'œil au carioca Philippe Théret, explorateur et découvreur de toute la numismatique liée au Franc en pensant à Pedro Cabral, le découvreur du Brésil.

Cette spectaculaire et magnifique monnaie dont le poids (51,22g) dépasse celui de deux pièces de 5 francs Germinal (2,25g) se présente ainsi (photo) :

1° - à l'avers, le portrait en pied de l'explorateur et navigateur Pedro Alvares Cabral dont le nom figure sur un cartouche. Cabral a enlevé son chapeau qu'il tient dans sa main droite afin de saluer la terre du Brésil sur laquelle il marche ; dans la main gauche tient un drapeau, sans doute celui du Portugal. Dans le champ figure une étoile rayonnante. Le tout dans un cercle fermé par le cartouche au nom de Pedro Cabral.

Tout autour la légende : « 4^e centenaire de la découverte du Brésil » et, entre deux étoiles, le millésime « 1900 ».

2° - Au revers, dans un cercle, les armoiries accolées du Portugal et du Brésil, le Brésil ayant été de 1500 à 1822 une colonie portugaise ayant acquis son indépendance en 1822². Au dessus, la valeur : 4 000 reis et, sous les armoiries, les deux dates « 1500 » et « 1900 » avec, sous ces dernières, de nouveau l'étoile rayonnante. Au-dessus du cercle, la légende « République des Etats-Unis du Brésil » et quatre étoiles. Le Brésil est en effet depuis 1889 une république fédérale où les états qui la composent, dirigés par des gouverneurs, disposent de pouvoirs importants. Les états de Guanabara (Rio-de-Janeiro), de Sao Paulo (Sao Paulo/Saint Paul) et du Minas Gerais (Belo Horizonte) sont les plus importants du Brésil, la capitale Brasília (depuis 1960) formant un District fédéral.

Le caractère grandiose de cette magnifique monnaie brésilienne me paraît tout à fait en symbiose avec l'immense tâche que s'est choisi l'explorateur numismate carioca Philippe Théret et ses compagnons de labeur. « Un travail acharné vient à bout de tout, *Labor omnia vicit improbus*, écrivait Virgile dans ses *Géorgiques* il y a plus de 2 000 ans. J'ai la conviction profonde que Philippe Théret et ses compagnons de route sauront mener à son terme leur immense et généreux défi. Je souhaite donc longue vie au *France, les Essais, les Archives*.

Christian CHARLET

Ancien expert du Gouvernement français au Brésil
(1974-1982)

Ancien représentant des villes francophones
au Sommet de la Terre à Rio-de-Janeiro en 1992

¹ Un carioca est un habitant ou un natif de Rio-de-Janeiro où réside le plus souvent Philippe Théret. La nouvelle présidente de la SENA, Inès Villela-Petit, est une carioca née à Rio-de-Janeiro (quartier chic d'Ipanema, riverain de Copacabana).

² Cf. Mon article sur le général Guzman Blanco dans le B.N. 256 d'octobre 2025, dernières lignes et fig.4.

GRADING D'UNE MONNAIE : 20 FRANCS 1812-A MS63

Les critères de grading ainsi que les états de conservation ont été expliqués en détail dans les articles précédents. Il est temps de passer à l'application sur des cas concrets. Voici une pièce de 20 francs or 1812-A. Nous allons passer en revue tous les critères afin de déterminer sa qualité et son grade avec précision. Les qualités, ou état de conservation, sont G, VG, F, VF, XF, AU, UNC.



France 20 francs 1812-A
PCGS Cert #49924125

L'usure : aucune usure n'est visible sur cette monnaie. Le revers est dans un excellent état. L'avvers ne comporte que de légères frictions sur quelques feuilles de la couronne, la joue et le cou. Ces frictions sont superficielles et ne constituent pas de l'usure proprement dite, qui se matérialise par des aplats dus à une abrasion profonde du métal. Si il n'y a pas d'usure, la monnaie est non circulée, donc UNC ! Le grade est compris entre 60 et 70.

Le velours : le velours est, pour une pièce non circulée, le critère le plus important. On le repère grâce à la réflexion de la lumière indirecte, formant ici une zone claire verticale. Le revers est très souvent la face la plus belle d'une monnaie, car elle comporte rarement de gros motifs exposés aux frottements. On constate que la surface d'origine est complète, avec du velours présent sur tous les reliefs et dans les champs. L'avvers comporte des zones plus larges et exposées. Le champ est assez préservé mais on constate que le velours est partiellement manquant sur la couronne, la joue et le bas du cou. Cette absence sur une zone très localisée nous indique un grade compris entre 60 et 64, car à partir de 65 le velours est complet partout.

Les marques : au revers, on observe quelques marques dans le champ, principalement vers le centre. Elles sont peu nombreuses et peu profondes. Cette face est presque neuve, donc 64. L'avvers porte un nombre modéré de marques, principalement sur le portrait et un peu dans le champ, mais elles sont très superficielles. Le grade de cette face est 63. L'avvers étant moins beau que le revers, c'est le grade de l'avvers qui est déterminant. Le grade de la pièce est donc 63.

La frappe : la qualité de la frappe est très bonne. Quelques légères déformations du listel dues au lettrage de la tranche, sinon il n'y a aucun défaut venant dégrader l'aspect de la monnaie.

La patine : l'or se patine très peu étant donné qu'il n'est pas sensible à l'oxydation. Ici aucune patine, pouvant diminuer ou améliorer le grade, n'est présente.

Le grade que nous retenons est donc MS63. Afin de conforter cette analyse, il convient de se demander si ce grade est surestimé ou sous-estimé. Nous allons donc comparer avec d'autres exemplaires.



France 20 francs 1812-A PCGS MS64

Sur cette monnaie certifiée en MS64, on constate que le revers présente un velours complet et des marques similaires à notre exemplaire. L'avvers en revanche n'a que de très faibles frictions sur le portrait et presque aucune marque. Cette pièce est clairement plus belle.



France 20 francs 1812-A PCGS MS62

Sur cette monnaie certifiée en MS62, le velours est presque complet avec un nombre modéré de marques et des frictions dans le champ au centre du revers, tandis qu'à l'avvers elles sont plus importantes sur le portrait et dans le champ. Cette pièce est moins belle que notre exemplaire.

Ces deux comparaisons confirment très clairement le grade MS63, que nous validons !



Laurent BONNEAU - PCGS Europe

LE 20^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'UN GRAND CHEF D'ÉTAT, AUTHENTIQUE NUMISMATE

C'est naturellement du prince Rainier III de Monaco (1923-2005) qu'il s'agit. Ce souverain régna sur la Principauté de Monaco de 1949 à sa mort en 2005, dans sa 82^e année, ayant succédé directement à son grand-père le prince Louis II (1870-1922-1949). Ce dernier, saint-cyrien et ancien élève de la prestigieuse école de cavalerie de Saumur (cf. le Cadre noir), était à sa mort général de division de l'armée française, médaillé militaire (très rare pour les officiers) et cité pour son comportement au combat, comme officier de liaison, notamment au Chemin des Dames (1917)¹.



fig.1

Suivant son exemple, le futur Rainier III, alors prince héritier (héritier) de Monaco, s'engagea en 1944, à l'âge de 21 ans, comme 2^e classe dans l'armée du général, futur maréchal, de Lattre de Tassigny. Sa conduite lui valut de quitter l'armée trois ans plus tard, en 1947, avec le grade de capitaine. Il fut promu plus tard colonel de réserve.

Rainier III fut un des très grands chefs d'Etat du XX^e siècle. Jacques, Chirac, qui ne le connaissait pas, s'en rendit compte en février 1994 lorsqu'il fut reçu au Palais de Monaco à l'occasion d'un colloque francophone qu'il était venu présider en tant que maire de Paris et président de l'Association Internationale des Maires francophones². Le souverain monégasque lui fit alors une telle impression que Jacques Chirac, devenu président de la République française en 1995, retourna naturellement à Monaco en 1997 pour les cérémonies des 700 ans des Grimaldi. En outre, Jacques Chirac accepta le testament politique de François Mitterrand, de mettre fin au *protectorat de fait* que la France exerçait alors sur la Principauté de Monaco depuis 1918. À cette fin, grâce au concours actif du ministre Hubert Vedrine, le traité franco-monégasque de juillet 1918 et la convention administrative de mai 1930, textes rédigés à l'époque coloniale et dans l'esprit de cette époque, furent remplacés par le nouveau traité d'octobre 2002 et la nouvelle convention administrative de novembre 2005. Ces nouveaux textes fondamentaux qui régissent désormais les relations franco-monégasques, les deux pays partageant une même *communauté de destin*, respectent désormais l'indépendance totale de la Principauté tout en reconnaissant à la

France certains privilèges : c'est ainsi que pour les emplois administratifs les plus importants, des Français sont appelés à les occuper en l'absence de Monégasques qui sont prioritaires. Monaco était déjà devenu membre de l'ONU en 1993, grâce à F. Mitterrand, puis membre du Conseil de l'Europe en 2004 grâce à Jacques Chirac. À l'inverse de la très petite superficie de la Principauté (2 Km²), Rainier III fut un géant de la politique. Parti de presque rien, ayant reçu en héritage un petit territoire économiquement ruiné et largement détruit par les bombardements aériens de 1944, il sut d'abord le reconstruire entièrement (port et quartier de la Condamine), puis accroître sa superficie en gagnant des hectares sur la mer, au Larvotto et à Fontvieille (1/4 du territoire actuel), enfin restaurer pleinement l'indépendance politique et la souveraineté de Monaco en réussissant progressivement à éliminer le prédateur Aristote Onassis, à s'opposer efficacement aux visées coloniales du général de Gaulle, enfin à réduire à néant les velléités anachroniques de Lionel Jospin.



fig.2

Parallèlement, il assura à son pays une prospérité jamais atteinte. Aujourd'hui, avec ses presque 40 000 habitants, la principauté de Monaco compte plus de 55 000 emplois et le niveau de vie de tous ses habitants est l'un des plus élevés de la planète. Les pauvres, que l'on pouvait encore rencontrer en 1945-1950, ont disparu aujourd'hui.



fig.3

Rainier III fut surnommé le « prince bâtisseur ». Ce qualificatif est inexact car on devrait mieux dire « constructeur et aménageur ». En effet, il n'était pas amoureux du béton comme le furent certains et il veillait à ce que toutes les constructions nouvelles soient accompagnées systématiquement d'arbres et d'espaces verts ainsi que de remarquables jardins : jardin de Fontvieille avec sa roseraie Princesse Grace, exceptionnel jardin japonais au Larvotto, un des plus beaux du monde, d'une rare perfection. Rainier III était aussi un homme de culture, créateur de musées (8 sous son règne) et de mobilier urbain

1 Outre la médaille militaire et la Légion d'honneur (Grand-Croix), le prince Louis II était titulaire de la croix de Guerre 14-18 avec palmes et étoiles correspondant aux citations dont il avait fait l'objet. Voir à ce sujet mon article dans les *Annales Monégasques* de 2014 (cf. bibliographie).

2 En tant que secrétaire permanent adjoint, j'avais été à l'origine du choix de Monaco comme lieu du colloque et j'avais participé à son organisation en liaison avec le gouvernement monégasque et la mairie de Monaco (M^{me} Campora, maire).

LE 20^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'UN GRAND CHEF D'ÉTAT, AUTHENTIQUE NUMISMATE

culturel et artistique : monuments, sculptures, statues, etc. Ainsi, c'est à Monaco que Léo Ferré a sa statue, sa place et sa salle polyvalente (Espace Léo Ferré) et que Joséphine Baker reste inhumée au cimetière de la Principauté nonobstant son entrée virtuelle au Panthéon.



fig.4

Pour ce qui nous concerne, nous autres numismates, Rainier III était également un authentique numismate qui eut à cœur de poursuivre et de développer la collection de monnaies monégasques léguée par ses ancêtres dont plusieurs se sont intéressés aux monnaies : Honoré II au XVII^e siècle, Jacques I^{er} au XVIII^e siècle, Charles III au XIX^e siècle, conseillé par Charles Jolivot. Par ailleurs, Rainier III développa considérablement les émissions monétaires monégasques et, après plusieurs expériences, présenta ensemble ses deux collections, philatélique et numismatique, dans un musée commun.



fig.5



fig.6

Après l'exposition d'un échantillon de sa collection de monnaies monégasques au Palais dans le cadre du musée Napoléonien et des Archives aujourd'hui disparu, ce sera le musée des Timbres et des Monnaies (MTM) de Monaco, créé par ses soins en décembre 1995 et ouvert au public en janvier 1996.

Le professeur Jean-Louis Charlet, éminent numismate provençal (cf. son ouvrage récent), préparerait, dit-on, une commémoration en 2026 du 30^e anniversaire de la création du MTM.

Reprenons ces trois réussites significatives du prince Rainier III sur le plan numismatique dont celle-ci bénéficie aujourd'hui.

LA RÉSURRECTION DÉFINITIVE DE LA MONNAIE MONÉGASQUE

Jusqu'en 1612-1614, le seigneur de Monaco n'est pas reconnu comme disposant du droit de battre monnaie. Le prétendu écu d'or de Lucien I^{er} (1490-1523) est un faux, fabriqué en 1860 par Benjamin Fillon, dans le cadre d'une campagne politique menée en France en vue d'annexer la ville de Monaco après celles de Menton et Roquebrune. En 1612-1614, le seigneur de Monaco se proclame prince et affirme son droit de battre monnaie. En 1628, ce droit est reconnu sur le plan européen mais c'est seulement en 1639-1640 qu'il est exercé par le prince Honoré II à l'occasion d'un conflit économique avec la République de Gènes.



fig.7

À la suite du Traité de Péronne (septembre 1641) qui institutionnalise de façon durable les relations privilégiées franco-monégasques, Louis XIV accorde en octobre 1643 aux monnaies monégasques d'or et d'argent le privilège de libre circulation en France sous réserve qu'elles soient de même poids, titre, remède et valeur que les espèces françaises correspondantes. Ce privilège est confirmé en août 1652 et sera maintenu jusqu'à la Révolution française (fig.1 – Ecu d'Honoré II 1654).

Occupée par la France de 1793 à 1814, la Principauté est rétablie par le Congrès de Vienne. Honoré V reprend la fabrication monétaire en 1837-1838 mais doit l'interrompre sous la pression du roi de Piémont-Sardaigne et la recule de gouvernement de Louis-Philippe qui avait secrètement encouragé cette fabrication (fig.2). Le traité de février 1861 et la convention d'application de novembre 1865 entre Napoléon III et le prince Charles III de Monaco prévoient la reprise des émissions monétaires monégasques, les espèces étant analogues aux espèces françaises et désormais frappées à la Monnaie de Paris. En 1878 elles recevront cours dans l'Union

LE 20^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'UN GRAND CHEF D'ÉTAT, AUTHENTIQUE NUMISMATE

Latine. Seules des espèces d'or de Charles III et Albert I^{er} seront frappées jusqu'à la guerre de 1914-1918 (fig.3).

Après cette guerre est mis en vigueur le traité de juillet 1918 qui modifie profondément les relations franco-monégasques, jusqu'alors équilibrées. Ce traité, selon l'interprétation qui en est faite, permet à la France d'exercer un *protectorat de fait* sur Monaco. C'est ainsi que la France tolère l'émission de billets de nécessité monégasques par Albert I^{er} puis de jetons-monnaies à durée limitée par Louis II en 1924-1926 au lendemain de la guerre pour faire face à la pénurie de petites espèces. Ensuite, la France s'oppose à la fabrication d'une pièce en or de 500 francs demandée par le Casino en 1934 pour remplacer les anciennes pièces de 100 francs or antérieures à 1914.



fig.8

C'est une gaffe du gouvernement de Vichy, manquant de petites espèces, qui permet en 1943 aux émissions monétaires monégasques de renaître sous la forme de petites pièces en aluminium et en bronze d'aluminium de 2F et 1F. En 1945, Louis II continue avec des pièces de 5F puis en 1946 et 1947 avec des pièces de 10F et 20F en cupro-nickel sur lesquelles il apparaît en uniforme de général de l'armée française (fig.4).

Cependant, le rétablissement de la monnaie monégasque n'est alors que provisoire. Il n'est pas acquis car la France refuse en 1947 la frappe d'une médaille commémorative en or pour le jubilé (25 ans de règne) de Louis II au prétexte de sa ressemblance avec les anciennes pièces de 20F or (franc germinal). En revanche, elle accepte une telle médaille pour le bey de Tunis.



fig.9

LA VOLONTÉ DE RAINIER III TRIOMPHE DES RÉTICENCES FRANÇAISES

Dès son avènement en 1949, Rainier III, qui a pris pour chef de son gouvernement, appelé *ministre d'Etat*, le célèbre inspecteur des Finances Jacques Rueff, obtient l'accord du gouvernement français pour faire frapper une série de monnaies de 100 francs, 50 francs (fig.5), 20 francs et

10 francs en cupro-nickel et cupro-aluminium, au motif du chevalier médiéval monégasque (Charles I^{er} de Monaco au XIV^e siècle) qu'il adopte pour sceau personnel. Ensuite, il obtient l'accord de faire frapper en 1957 une pièce de 100 francs en cupro-nickel au millésime 1956 qui est celui de son brillant mariage avec l'actrice américaine Grace Patricia Kelly déjà célèbre.



fig.10

L'avènement de la V^e République présidée par le général de Gaulle, en 1958-1959, avec lequel les relations de Rainier III sont alors excellentes, permet au prince de Monaco de frapper librement, avec l'accord de la France et à la Monnaie de Paris, toutes les espèces monégasques analogues à celles que la France de la V^e République met alors en circulation, de la pièce de 1 centime (fig.6) à celles en argent de 5 francs (fig.7) et 10 francs (fig.8) ; cette dernière est en même temps une commémorative du centenaire de la création de Monte-Carlo en 1866 par Charles III dont elle montre le portrait. La brouille de 1962-1963 n'a pas d'incidence sur les émissions monétaires monégasques.



fig.11

Jusqu'à sa mort en 2005 Rainier III multiplie les émissions monétaires, parmi lesquelles apparaissent de plus en plus des monnaies commémoratives comme celle de la princesse Grace au millésime 1982 (fig.9) ou les 700 ans des Grimaldi en 1997 (fig.10). En 1999 est posée la question de l'appartenance de la Principauté à la zone Euro : elle est résolue favorablement grâce à l'intelligence et la compréhension de Dominique Strauss-Kahn et de Laurent Fabius ainsi qu'au respect des volontés « miterrandiennes » par Hubert Védrine. Rainier III fait alors frapper toutes les espèces communes autorisées, dont la pièce de 1€ avec le portrait de son successeur désigné (futur Albert I^{er}) qui est associé au sien (fig.11). Il fait également frapper des « euros de collection » dont la magnifique pièce de Sainte Devote en 2004 pour le 1700^e anniversaire de son arrivée à Monaco (fig.12).

LE 20^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'UN GRAND CHEF D'ÉTAT, AUTHENTIQUE NUMISMATE



fig.12

Aujourd'hui le Prince souverain Albert II continue son œuvre en ayant notamment obtenu en 2011 pour la Principauté un quota d'euros annuel fixe en remplacement d'un pourcentage du quota français, calcul susceptible d'être interprété comme un vestige colonial.

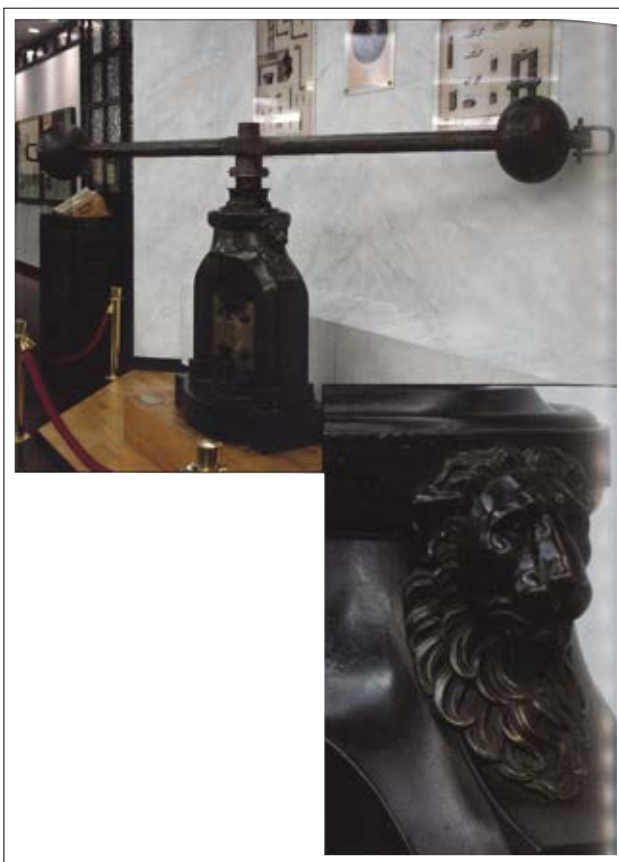
LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTION NUMISMATIQUE PRINCIÈRE



fig.13

Honoré II, Jacques I^{er}, Charles III avaient été des princes numismates, ce dernier bénéficiant du concours d'un grand numismate Charles Jolivot qui présenta à l'exposition d'Anvers en 1885 la première collection princière. Rainier III, surtout connu comme grand philatéliste, l'est moins comme numismate. Je tiens toutefois de l'ancien conservateur des Archives du Palais princier Régis Lécuyer qu'il s'intéressait réellement aux monnaies jusqu'à parfois procéder à des acquisitions. Albert I^{er} avait fait de même au début du XX^e siècle avec des monnaies grecques aux motifs marins (poissons, crabes, poulpes, dauphins), petite collection méconnue jusqu'en 2020. Parallèlement à la collection princière, le gouvernement monégasque constitua, des années 1980 à l'an 2000, une collection de monnaies monégasques sous l'impulsion de l'excellent numismate niçois Jean-Jacques Turc. C'est ainsi qu'entra dans cette collection l'extraordinaire *tallero au phénix* d'Honoré II (vers 1660) connu à deux exemplaires seulement, l'autre étant conservé au Cabinet des médailles de Marseille (fig.13). Après l'ouverture à la numismatique en 2002 de la Commission princière chargée de la seule philatélie jusqu'alors, la collection du gouvernement a été fusionnée avec la collection princière. Le développement de celle-ci sous le règne du prince Albert II a été très important avec la création d'un secteur consacré aux anciens fiefs des Grimaldi, dont notamment les duchés de Valentinois et de Rethel-Ma-

zarin, au prince de Valdetare (régent) tuteur d'Honoré II ainsi qu'aux luigini frappés pour le Levant.



LA CRÉATION DU MUSÉE DES TIMBRES ET DES MONNAIES (MTM)

Comme il est indiqué plus haut, il a été créé en décembre 1995 et ouvert au public en janvier 1996. Depuis cette ouverture, il n'a cessé de s'enrichir, notamment en numismatique. Celle-ci a bénéficié notamment de 5 expositions internationales de prestige : 2008, 2012, 2015 pour les 300 ans de la mort de Louis XIV bienfaiteur de Monaco, 2020 pour les Journées numismatiques de la SFN, 2023. Ces expositions, ainsi que leurs catalogues d'accompagnement, ont été très appréciés du public, tant connaisseurs que curieux.

Suite d'ailleurs à ces expositions, le musée des Timbres et des Monnaies bénéficie aujourd'hui, chaque année, d'une animation organisée à l'occasion des *Journées du Patrimoine*.

Le musée est d'une superficie réduite (600 m²) mais les objets qui y sont exposés lui ont permis d'être classé parmi les grands musées du fait de son niveau. En numismatique, c'est un musée complet montrant au visiteur à la fois l'outillage de fabrication et le résultat, c'est-à-dire les monnaies. C'est donc un musée vivant montrant aux visiteurs comment les monnaies qu'ils apprécient ont été frappées.

Au MTM sont ainsi exposés :

- Le célèbre *balancier aux lions* (1796) de J. J. Droz dont la Principauté fut propriétaire au XIX^e siècle pour frapper dans

LE 20^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'UN GRAND CHEF D'ÉTAT, AUTHENTIQUE NUMISMATE

le Palais les monnaies d'Honoré V (1819-1841). Retourné en 1842 à la Monnaie de Paris, celle-ci a accepté en 2011 de le prêter en longue durée pour son exposition permanente au MTM (fig.14).

- Le *découpoir* du mécanicien Gengembre (début XIX^e) prêté également par la Monnaie de Paris dans les mêmes conditions. L'utilisation du découpoir et du balancier correspond à la 2^e et à la 3^e phase de la fabrication monétaire : d'abord transformation des lingots de métal en feuilles par un *laminoir*, ensuite découpage dans les feuilles de *flans* grâce à un *découpoir* (dit aussi *coupoir*), enfin impression des flans, c'est-à-dire transformation de ceux-ci en monnaies par la pression du balancier, porteur de *carrés* (coins) gravés qui impriment des deux côtés du *flan* une *empreinte*.

- Toute une série de petits outillages de gravure des carrés (coins) ainsi qu'un certain nombre de ceux-ci et la reconstitution en maquette d'un atelier monétaire.

- Les monnaies : la plus belle collection existante de monnaies monégasques après celle du roi d'Italie Victor-Emmanuel III conservée au musée National Romain.

- La carte des *luigini* avec l'emplacement des ateliers, seule disposition muséologique connue jusqu'à présent, avec un échantillon significatif des *luigini* frappés.

- La plus belle collection existante de monnaies du prince de Valdetare (Bardi et Compiano), tuteur d'Honoré II (exerçant les fonctions de régent de la Principauté).

Le musée est ouvert tous les jours, même fériés, de 10h à 17h. Il est situé à Fontvieille, à côté de l'*Espace Léo Ferré* (salle municipale) et du Centre Commercial.

Christian CHARLET

Membre du comité de gestion du MTM de Monaco

BIBLIOGRAPHIE

- Christian et Jean-Louis CHARLET, *Les Monnaies des Princes souverains de Monaco*, préface de S.A.S. le Prince Rainier III, Monaco, 1997.

- Maison Gadoury, *Monnaie françaises 1789-2025*, (partie Principauté de Monaco), Monaco, 2025

- Christian CHARLET, Le prince Louis II de Monaco, un ancien combattant de 1914-1918 Honoré par les monnaies et ses médailles, *Annales monégasques* n°38, Monaco, 2014.

The Portable Antiquities Scheme

Conservation Database News & reports Treasure Research Photos Blogs Events

ase

W

ere/when search

umber:

Search!

1,843,452 objects within 1,195,355 records

MOGIANVARIGOREVALIAE

ANNO SANCTO & SEDE VACANTE : UN PRÉCÉDENT DANS L'HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ

Cette année pour les catholiques était une année tout à fait exceptionnelle. En effet, 2025, marquait le début d'une Année sainte ou Jubilé, la 30^e depuis l'instauration de cette institution en 1300 par Boniface VIII (1294-1303), Benedetto Caetani, qui fut victime des agissements du roi de France Philippe IV le Bel (1285-1314), qui menacé d'excommunication, fit arrêter le pape par Guillaume de Nogaret le 8 septembre 1303 à Anagni.



feu_992896 et 961780 Sede Vacante Série BU 2005

Cet événement a lieu normalement tous les vingt-cinq ans afin de rassembler les catholiques dans leur foi. Avant 2025, la Papauté a célébré deux années saintes, tout d'abord, en l'an 2000, sous le pontificat de Jean-Paul II (1978-2005), puis le pape François (2013-2025) a décidé la célébration d'une année sainte exceptionnelle en 2016.



feu_1063330 Sede Vacante 5€ 2013

La *Sede Vacante* (siège vacant) est l'événement qui marque le décès du pape et le moment entre la mort et l'élection du nouveau souverain pontife pendant la période du conclave. La Papauté ne peut pas connaître d'interruption de temps. Depuis 2000 et avant cette date, nous avons connu deux périodes de *Sede Vacante*, la première à la mort de Jean-Paul II (2 avril 2005, dimanche après Pâques). Benoît XVI (2005-2013) est élu au bout de 17 jours. En 2013, quand ce dernier renonce à sa charge, la *Sede Vacante* ne dure que 13 jours avant l'élection du pape François. Ce dernier meurt le 21 avril 2025, lundi de Pâques et date anniversaire de la fondation de

Rome. La *Sede Vacante* ne dure une nouvelle fois que 17 jours et Léon XIV, le nouveau pape, est élu le 8 mai 2025.

La conjonction des deux événements, Année sainte et *Sede Vacante*, avant 2025 ne s'était produite qu'une seule fois dans la très longue histoire de la Papauté, en 1700. Le 27 septembre 1700, le pape Innocent XII (1691-1700) meurt. Le conclave organisé pour désigner son successeur dure alors 57 jours et Clément XI (1700-1721) est élu pape par les cardinaux.

Numismatiquement, l'Année Sainte et la *Sede Vacante* sont des occasions. Ce fut le cas en 2005 et 2013 pour la *Sede Vacante* après la mort de Jean-Paul II (série BU) et la renonciation de Benoît XVI (2 € et 5 €).



feu_1031358 BE 2020 (Pape François)

En 2025, le Vatican n'émettra pas deux pièces de 2 € commémoratives comme c'est son droit, mais trois ! En effet, deux monnaies sont prévues pour les 550 ans de la naissance de Michel-Ange (1475- 1564) et pour le Jubilé 2025. À ces deux pièces s'ajoutera une troisième pour la *Sede Vacante*.



feu_819887 BU 2021 (Pape François)

Aurons-nous deux séries courantes (BU et BE), la première pour le pape François et la seconde pour le nouveau pontife, Léon XIV, avec le millésime 2025 ? Nous aurons la réponse, et nous l'espérons très rapidement, pour le plus grand plaisir des collectionneurs. L'année 2025, outre le Jubilé, sera à marquer d'une pierre blanche.

Laurent SCHMITT (AD€ 005)

20 LIRE 1821, UN MODÈLE UNIQUE !



Victor-Emmanuel I^{er}, quand il rentre à Turin en 1814 après douze ans d'exil en Sardaigne, rétablit l'ancien système monétaire, basé sur l'or et la doppia, dont le poids théorique est de 9,60 g avec un titre de 905 ‰, qui est frappée en 1814 et 1815 avec deux modèles différents. Le royaume de Sardaigne adopte la décimalisation en 1816, hérité du système français avec une lire composée de 100 centesimi. Pour l'or, la nouvelle dénomination est la pièce de 20 Lire au poids théorique de 6,45 g et un titre de 900 ‰, soit 5,90 g d'or pur correspondant exactement aux caractéristiques de la loi de Germinal AN XI (7 avril 1803) pour un total de moins de 150 000 exemplaires en cinq ans.

La pièce de 20 Lire est frappée de 1816 à 1820. Au revers, les armes héraldiques du royaume de Piémont-Sardaigne, auxquelles s'ajoutent celles de Gênes que le roi a récupérées en 1815, s'articulent de la manière suivante : « *écartelé, en 1 d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de maures de sable, tortillées d'argent, en 2 grand quartier parti en 1 burelé d'azur et d'argent de dix pièces au lion de gueules armé lampassé et couronné d'or brochant sur le tout et en 2 d'argent à la croix potencée d'or cantonné de quatre croisettes de même, en 3 grand quartier d'argent à la croix de gueules et en 4 grand quartier de gueules à la croix d'argent brisé d'un lambel d'azur, sur le tout d'or à l'aigle de sable, sur le tout du tout de gueules à la croix d'argent* » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial_de_la_maison_de_Savoie).

Au début de l'année 1821, alors que le roi abdique en mars, devant le risque d'une insurrection révolutionnaire, un nouveau type de revers est introduit avec une simplification des armes du revers qui revient à celles traditionnelles de la Savoie : de gueules à la croix d'argent. Le nouvel écu repose sur une couronne formée de deux branches de laurier. L'écu est posé sur le collier de l'ordre de L'Annonciade, créé en 1364, par Amédée VI de Savoie (1343-1383). Amédée VII (1383-1391) y ajoute le mot FERT « *Fortitudo Eius Rhodium Tenuit*, sa bravoure a défendu Rhodes » renvoyant à la défense de Rhodes contre les Turcs, en 1315 par Amédée V (1285-1323). Réorganisé en 1518, Charles III (1504-1553) y ajouta l'image de l'Annonciation d'où son titre. Avant la Révolution française le collier « était d'or, large de trois doigts, avec ces lettres : FERT, et un lacs d'amour au bout de chaque FERT ». L'insigne était un médaillon de l'Annonciation sur une chaîne d'or formée de quinze entrelacs (dits d'Amour) noués et émaillés de blanc et de rouge entrelacés de l'ancienne devise FERT.

Outre la coupure de 20 Lire, nous avons aussi la 5 Lire en argent (25,00 g, 900 ‰). Une nouvelle dénomination de

80 Lire en or est introduite (25,80 g, 900 ‰), frappée 965 ex. pour l'atelier de Turin. En revanche pour les pièces de 5 et de 20 Lire, les chiffres de fabrication sont inclus avec ceux de son frère Charles-Félix. L'ensemble de ces trois coupures sont très rares et recherchées.



ITALIE - ROYAUME DE SARDAIGNE - VICTOR-EMMANUEL I^{er} (5/06/1802-13/03/1821)

Victor-Emmanuel I^{er} (Turin, 24/07/1759 – Moncalieri, 10/01/1824) est le second fils de Victor-Amédée III et de Marie de Bourbon. Il succède à Charles-Emmanuel IV en 1802. Il épouse en 1789 Marie-Thérèse de Modène. Il ne récupère en fait le royaume de Sardaigne qu'en 1814, à l'issue de l'épopée napoléonienne et du traité de Paris. Il abdique en faveur de son frère Charles-Félix en 1821.

20 Lire, 1821 2^e type, Turin (tête d'aigle), (17.584 ex., très peu en fait)
(Or, 6,45, Ø 21 mm, 6h, ± 900 ‰) (taille 155 au kilogramme, poids théorique : 6,45 g, 20 lire
Graveur : Amadeo Lavy (1777-1864).



A/ VIC. EM. D. G. REX SAR. CYP. ET IER./ 1821

(Victor Emmanuel par la grâce de Dieu, roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem).

Tête nue de Victor-Emmanuel à gauche ; signé A. L. en relief sur la tranche du cou.

R/ DVX SAB. GENVAE ET MONTISE. PRINC. PED. & L. 20. (tête d'aigle)

(Duc de Savoie, de Gênes et Montferrat, prince du Piémont...).

Écu couronné aux armes de Savoie entouré du collier de l'Ordre de l'Annonciade entre deux branches de laurier.

Tranche inscrite en creux : lacs d'amour et FERT FERT FERT.

Pagani 9 - MIR 5/ 1029a - F. 1131 – KM 19/ 117

Exemplaire sous coque PCGS MS63 (Top pop !)

Très rare. SPL/ MS 63

60 000€/ 100 000€

Variété avec point derrière PRINC.

Monnaie d'une grande rareté, surtout dans cet état de conservation.

20 LIRE 1821, UN MODÈLE UNIQUE !

Au cours de la dernière année de son règne, seules quelques pièces de 20 Lire ont été frappées pour Victor-Emmanuel I^{er}. Les exemplaires connus sont généralement très usés.

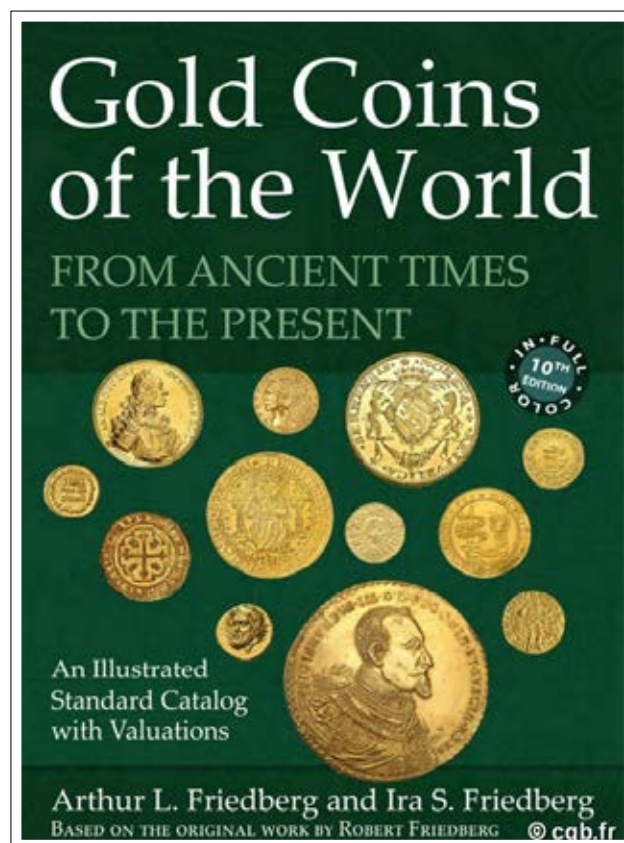


La pièce de 20 lire pour Victor-Emmanuel fut frappée entre 1816 et 1820 pour le premier type. Le deuxième type de 20 lire ne fut fabriqué qu'en 1821 et reste rarissime, Victor-Emmanuel I^{er} ayant abdiqué en faveur de son frère Charles-Félix le 13 mars 1821. Le chiffre de 17.584 ex. comprend aussi les monnaies frappées au nom de Charles-Félix (13 mars 1821- 27 avril 1831), les plus nombreuses, fabriquées suite à la patente du 3 décembre 1821 et au décret du 14 décembre 1821. Pour notre exemplaire de Victor-Emmanuel I^{er}, proposé ici, il existe deux variantes de revers, la première avec un point entre PRINC et PED (MIR 2/ 1209a) et la seconde sans point (MIR 2/ 1209b, Vente Negrini 14, 30 novembre 2000).

Dans la base Acsearch, seules deux pièces de 20 lire 1821 sont signalées : 1) NGSA Genève 10, 3 décembre 2018, n° 291 (FB) (130 000FS + frais) ; 2) Künker, Ösnabruck 400, 1^{er} décembre 2024, n° 536, provenant de MDC, Monte Carlo 7, 12 juin 2021, n° 620 (55 000€ + frais).

Vous avez là une rare occasion de vous procurer l'une des pièces de 20 Lire les plus prestigieuses pour le royaume de Sardaigne, la première que nous avons l'occasion de vous proposer sur Cgb.fr.

Pauline BRILLANT & Laurent SCHMITT



Gold Coins of the World
LG81 - **95€**

**En vente
sur notre site**

**PRIX
DE VENTE
PUBLIC
95€**

INTERNET AUCTION

DU 18 NOVEMBRE 2025 : LES PORTE-LOUIS

Le mois de novembre marquera le retour d'une nouvelle vente *Internet Auction*, qui mettra à l'honneur la collection de 280 porte-louis de P. Masson. Cette vente offrira aux amateurs la possibilité de débiter une nouvelle collection ou d'enrichir la leur.

Pour en apprendre plus sur le porte-louis, P. Masson avait rédigé un article consacré à ce sujet. Certains d'entre vous ont peut-être déjà eu l'occasion de le lire notamment sur le site internet www.monnaiesroyales.org ou encore sur celui des collectionneurs bergeracois (www.collectionneurs-bergeracois.fr). Nous en reprenons une partie afin de vous permettre d'en apprendre un peu plus.

DES BOURSES EN CUIR AUX BOÎTIERS MÉTALLIQUES

Dès la plus haute Antiquité et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les deniers, les écus, puis les premiers francs et centimes, étaient transportés dans des bourses, des aumônières ou de petits porte-monnaie de cuir, souvent attachés à la ceinture.

Le mot *bourse* vient d'ailleurs du latin *bursa* (« cuir »), lui-même mot dérivé du grec ancien, attestant ainsi de son ancienneté.

Cette bourse en cuir a perduré pendant de longs siècles avant de devenir métallique et c'est la mode et ses usages qui firent évoluer sa forme.

D'après la Monnaie de Paris, l'étude des brevets de fabrication du porte-monnaie permet de dater l'apparition des porte-monnaie à la période 1820-1830. Ils étaient alors constitués de deux plaques découpées, d'un fermoir et de compartiments intérieurs¹.

D'abord réservés à un public fortuné, ils vont se populariser grâce à de nouveaux procédés de fabrication. Le Second Empire marqua leur âge d'or : cette période vit la mise en circulation de plus de cent millions de pièces d'or de 20 francs frappées à l'effigie de Louis Napoléon III. Lorsque l'on consulte notre ouvrage *Le Franc, les monnaies, les archives*, on apprend que « la pièce de 10 Francs voit le jour sous la II^e République avec les traits de la Cérès de Merley » et cette valeur faciale sera conservée. C'est également sous le Second Empire que l'on voit apparaître la faciale de 100 Francs, ainsi que la 5 Francs et la 50 Francs². Il faudra donc trouver des moyens de rangement pour ces nouvelles valeurs.

Les artisans imaginèrent la fabrication du porte-monnaie en redoublant d'efforts et d'ingéniosité pour améliorer ce moyen de rangement. Selon P. Masson, le porte-monnaie prit le nom de boîte à pièces, puis de porte-or, et se transforma bien vite en porte-louis, clin d'œil au prénom de l'Empereur, mais aussi au premier Louis d'or, créé à la fin du règne de Louis XIII en 1641.

Cette mode aura largement dépassé nos frontières, dans les années vingt, les États-Unis fabriqueront des étuis similaires, baptisés « coin-holder » ou « Vanity » pour les modèles de sac. La Russie possédait ses porte-roubles, l'Allemagne ses porte-marks, et l'Angleterre ses porte-souverains. Comme vous pourrez le remarquer, certains de ces exemplaires seront présents dans la vente.



LES DIFFÉRENTES FORMES DE PORTE-LOUIS

Les tubes

Les premières créations de porte-louis furent d'abord de simples tubes de cuivre ou de laiton, d'une contenance de 25 ou 50 pièces, munis d'un couvercle sans aucune inscription. Très vite, des modèles en laiton recouverts de cuir ou de galuchat (peau de roussette), aux teintes variées, se multiplièrent. Sur le couvercle figuraient presque toujours, en lettres d'or ou d'argent, deux chiffres superposés : la valeur faciale et le montant total des pièces qu'ils pouvaient contenir.



Des tubes semblables pour 50 et 100 pièces de 10 francs en or furent également fabriqués en grande quantité. En revanche, les modèles réalisés pour les pièces de 5 francs, 50 francs et 100 francs ne connurent que peu de succès et sont donc difficiles à trouver.

¹ Exposition « Chic et utile, L'art du porte-monnaie », Monnaie de Paris, 2019

² *Le Franc, les monnaies, les archives*, 2019, CGB Numismatique Paris, pp.548-551.

INTERNET AUCTION

DU 18 NOVEMBRE 2025 :
LES PORTE-LOUIS

Les particuliers aisés ou fortunés, les marchands et les banquiers avaient aussi fait fabriquer de très belles boîtes de cuir et de métal pour servir de réceptacle et de rangement à 10 et même 20 tubes de louis de 20 francs. On pouvait ainsi transporter avec soi 20 à 30 000 francs or. Ces écrins sont très difficiles à dénicher.



Les ébénistes se mirent également à l'exercice. On retrouvera ainsi des tubes en bois (buis, merisier ou teck) ou en bakélite. D'autres, plus fantaisistes, sont de forme biseauté ou recouvert d'un cuir afin de donner l'impression d'un tambour.



L'usage du porte-louis fut très amélioré avec l'apparition du « distributeur » d'abord intégré au tube. C'est un système muni d'un ressort, permettant par une légère pression du doigt, la sortie des pièces à l'unité. Cet ingénieux système, dépourvu de nom français, est appelé *push-coin* par les Anglais.

Les Boîtiers

Les horlogers transformèrent les montres irréparables en porte-louis, tout en conservant le boîtier et quelquefois le cadran et les aiguilles. Les hommes portaient cette montre leurre au gousset, retenue par une chaînette à la boutonnière du gilet.

Les maroquiniers adaptèrent ainsi la fabrication des petits porte-monnaie traditionnels en cuir en fixant à l'intérieur un plateau nickelé supportant deux distributeurs de cinq pièces. Ce même plateau à deux distributeurs, on le retrouvera inséré dans des petites boîtes de métal chromé, munies d'un couvercle à charnière, l'ouverture étant commandée par un bouton à pression. Une bélière fixée au niveau du bouton d'ouverture permettait le passage d'une chaînette. Ce modèle très simple sera souvent utilisé comme un support publicitaire.



INTERNET AUCTION

DU 18 NOVEMBRE 2025 : LES PORTE-LOUIS

Ces petites boîtes séduisirent immédiatement le public. Bijoutiers et orfèvres s'en inspirèrent, débordant d'imagination pour créer de véritables œuvres d'art : boîtiers en métal doré, argenté, en argent, en vermeil, voire en or. À leurs étalages, les chalands pouvaient admirer un choix considérable de porte-louis sous les formes et les décorations les plus variées.



Les plus petits modèles, munis d'un seul distributeur, unis, alvéolés, martelés et décorés de mille manières, avaient la fa-

veur des dames. Pouvant être portés en pendentif, certains d'entre eux se distinguaient par de véritables gravures d'art.



D'autres, plus grands, étaient destinés au sac à main et comportaient souvent plusieurs accessoires. Ils pouvaient contenir un poudrier, un miroir, une case porte-timbre-poste, une pince à billets, et bien sûr un porte-louis.



Vous avez jusqu'au 18 novembre pour regarder ces porte-louis, dans la catégorie des Jetons, et bien sûr l'ensemble de la vente qui présentera un large panorama de la numismatique depuis les monnaies de l'Antiquité jusqu'à l'Euro, sans oublier les monnaies modernes françaises et les médailles.

Alice JULLARD



YVERT & TELLIER

Parce que la **COLLECTION** est notre passion, nous vous proposons de vous apporter **notre regard expert et nos solutions dans le domaine de la numismatique** pour stocker, ranger et conserver en toute sécurité les pièces de monnaie



Bibliothèque - Albums - Classeurs pour pièces - Accessoires numismatiques
Coffrets numismatiques - Vente de monnaies : 2 euros commémoratifs et autres

Tous nos produits
sont sur :

YVERT.COM

Documentation complète sur demande

YVERT & TELLIER

2 rue de l'étoile - CS 79 013 - 80094 Amiens cedex 03

Tél (33) 03 22 71 71 71 - Fax (33) 03 22 71 71 89

contact@yvert.com

LES ESSAIS D'IMPRIMEURS ?

On m'interroge souvent sur l'avenir du billet, les thèmes sous-évalués, les spécialités mal connues... il en est un qui recèle encore bien des possibilités : les essais d'imprimeurs.

Échantillon, Test-Note, Specimen, les essais d'imprimeurs se présentent sous différentes formes.

Il ne faut pas les confondre avec les billets destinés à tester les machines. Les mentions sont souvent identiques mais autant ces derniers sont de fabrication et de graphisme basiques, autant les essais sont très aboutis. Destinés à promouvoir la technique, le savoir-faire de l'imprimeur et la qualité graphique de ses créations, ces essais sont généralement très travaillés et originaux.

Comment les classer ? Ce qui pourrait sembler simple est en réalité plutôt complexe tant les « entrées » sont multiples. Je ne me risquerais donc pas à proposer un classement car chaque collectionneur devra choisir celui qui lui convient.

Essai d'imprimeur... le tri logique serait donc... l'imprimeur... mais il est réducteur, car les collaborations et les croisements de technique peuvent être nombreux pour l'élaboration d'un billet. Voici les entrées possibles (et j'en oublie peut-être) :

- L'imprimeur (Banque Centrale ou privée... avec plusieurs branches possibles dans différents pays) ;
- La fabricant du papier (standard, polymère, marque de papier avec Copyright...) ;
- Le créateur du graphisme, artiste ou IA ;
- Le créateur des signes de sécurité (micro-lettrage, STRAP, transparence, encres...) ;
- Le client (Banque Centrale, État, démonstration du savoir-faire de l'imprimeur...).

Jusque-là, le classement semble possible, sauf que toutes ces entrées s'entrecroisent : un État peut commander à un imprimeur un essai fabriqué avec tel papier, montrant tels signes de sécurité, telle encre... sur un même essai il peut donc y avoir le nom de l'imprimeur, celui du client, celui du fabricant de papier, de l'artiste, de l'encre et j'en passe...Pire, une fois le modèle créé pour un client, il peut être adapté pour un autre, changer de couleur, de format, d'unité monétaire.

L'avantage de ce thème est que tout reste à créer, les documents sont généralement très beaux, sécurisés et variés et à des prix encore corrects. L'inconvénient est que les quantités imprimées ne sont pas connues, que les informations sont difficiles à trouver et que – déjà – les SLABS les ont phagocytés, faisant monter les prix avec des grades forcément élevés puisque ce sont des documents qui ne sont pas destinés à la circulation. Heureusement, ceux-ci sont chers et nombre de professionnels proposent encore des essais hors SLABS à prix corrects, profitez-en !

Quelques exemples :



548658 : Essai de la Société Leonhard Kurz (Allemagne) en polymère, associée à Kinegram Colors (sécurité).



548659 : Essai de la Société Crane Currency » (USA) avec procédé Motion surface et Micro Optics, sur polymère



545921 : Essai de la Société SICPA Security systems (Suisse) spécifique pour les points de sécurité



522310 : Essai de la Société Orell Füssli (Suisse) réalisé par l'atelier Roger Pfund



515826 : Essai créé par The Institute for Manufacturing Banknotes and Coins (Serbie) pour la Banque Nationale de Serbie

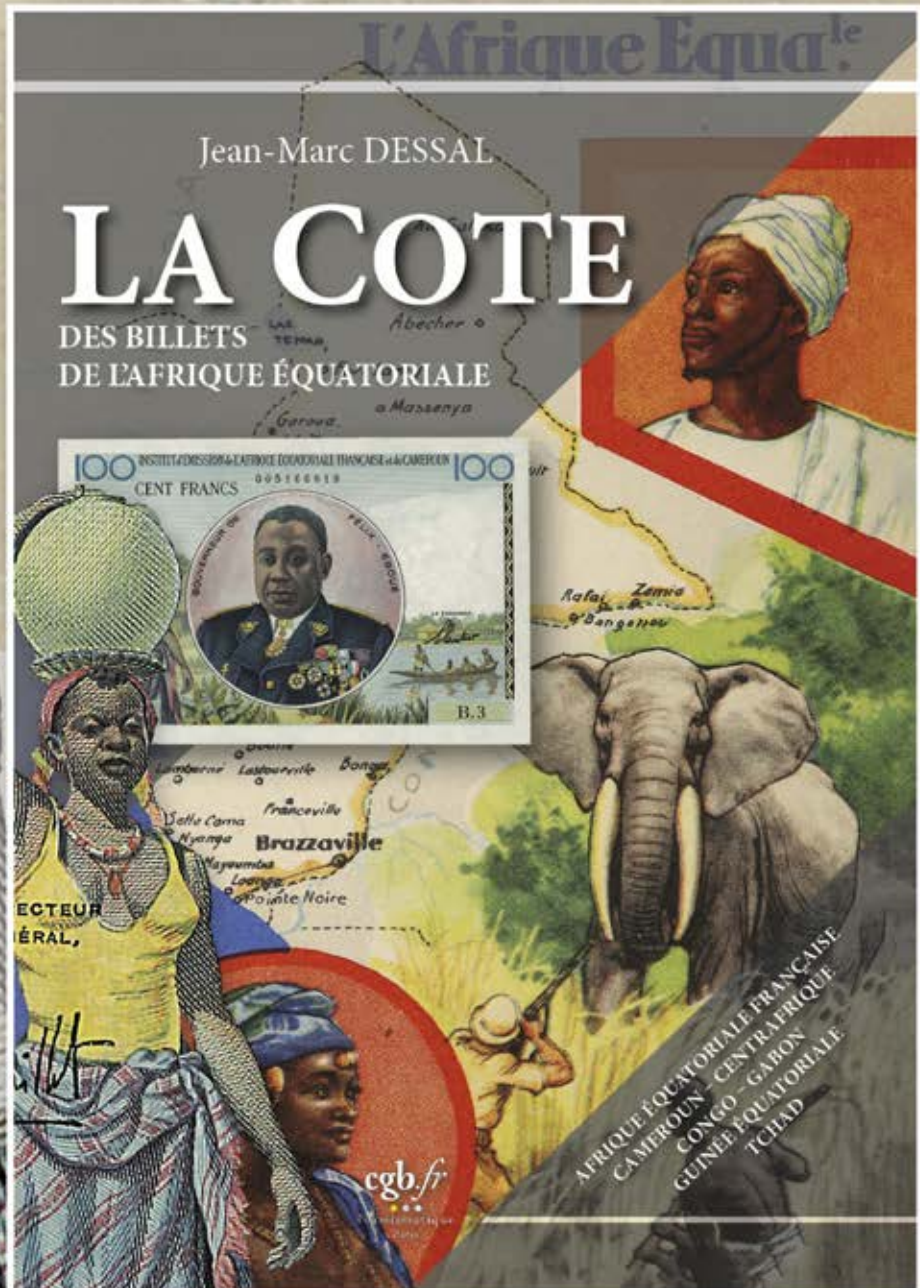
Peuvent intégrer cette catégorie les essais de Thomas de la Rue, ceux de Desfossés et autres...

Bonne découverte !

Jean-Marc DESSAL

NOUVEAUTÉ 2025

LA COTE DES BILLETS DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE



commander sur cgb.fr



ou sur papier libre
(+9€ de forfait livraison)

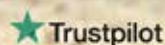
contact@cgb.fr

36 rue Vivienne 75002 Paris

29€



Syndicat National du
Commerce de l'Antiquité,
de l'Occasion et des
Galeries d'Art



DISTRIBUTEUR
AGRÉÉ





ANTIQUES, ROYALES, MODERNES, MONDE, JETONS ET MÉDAILLES

INTERNET AUCTION

Novembre 2025



Clôture Live mardi 18 novembre 2025 à partir de 14:00 (Paris)
Closing Live tuesday, November 18, 2025 from 2:00 pm (Paris time)

cgb.fr
Numismatique
Paris

INTERNET AUCTION

Novembre 2025



Clôture live : Mardi 25 novembre 2025 à partir de 14:00 (Paris)
Closing live : Tuesday, November 25, 2025 from 2:00 pm (Paris time)

cgb.fr
Numismatique
Paris

MONETÆ

VENTE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG

GRECQUES, PROVINCIALES, BYZANTINES ET GAULOISES
GREEK, PROVINCIAL, BYZANTINE AND CELTIC COINS



cgb.fr
Numismatique
Paris

LIVE AUCTION

Décembre 2025



Date de clôture : 18 décembre 2025
Closing date : December 18, 2025

cgb.fr
Numismatique
Paris